

Les Amis des Monastères

N° 194 - AVRIL 2018 - TRIMESTRIEL - 7 €



Moines et moniales
en Terre Sainte

La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

- Publication trimestrielle présentant :
- un éditorial de culture ou de spiritualité ;
 - des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
 - des chroniques fiscales et juridiques ;
 - des annonces, recensions, échos.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS

Fondation des Monastères

14 rue Brunel

75017 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

Courriel : fdm@fondationdesmonasteres.org

www.fondationdesmonasteres.org

Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle



En couverture,
le Mont des Oliviers en
ligne d'horizon, dans
l'objectif d'une sœur
bénédictine de
Notre-Dame du Calvaire.
La Congrégation y est
installée depuis 1896,
faisant écho, près de trois
siècles après sa
fondation, à sa prière
d'origine pour la Paix en
Terre Sainte et l'Unité des
chrétiens, et répondant,
elle aussi, à son désir
d'être présente sur les
lieux mêmes où le Christ
a souffert. © BNDC
En quatrième de couverture,
un olivier à Latroun
© Abbaye de Latroun

Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal : N° 18.383 - Avril 2018

Directeur de la publication :
Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef :
Pierre Avignon

Rédaction

Tél.01 45 31 62 85

Fax01 45 31 02 10

com@fondationdesmonasteres.org

Impression : Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon.....04 76 50 26 03

Numéris04 76 50 87 52

Fax04 76 50 03 44

clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

SOMMAIRE - N° 194 – Avril 2018

Moines et moniales en Terre Sainte

Éditorial de Louis-Marie Coudray, osb	2
Une Terre sous haute et bonne garde La Custodie de Terre Sainte, le Patriarcat latin de Jérusalem, le Consulat général de France à Jérusalem	5
Carmélites Déchaussées	14
• Mariam Baouardy, Sainte Mariam de Jésus Crucifié	22
Clarisses en Orient	30
• Charles de Foucauld chez les Clarisses de Terre Sainte	42
• Un Petit Frère de Jésus dans les pas du Père de Foucauld en Terre Sainte ..	44
Latroun, un monastère aux frontières	48
La communauté des Béatitudes et le site d'Emmaüs-Nicopolis	54
Frères et Sœurs à l'Abbaye Sainte Marie de la Résurrection d'Abu Gosh	56
• Le Mémorial Jean-Marie Aron Lustiger	67
Monastère de l'Emmanuel	68
La Famille monastique de Bethléem	70
Présence contemplative en Terre Sainte	74
L'École biblique et archéologique française de Jérusalem	75

Chronique juridique

Protection sociale des religieux (étrangers en France et Français à l'étranger) <i>Gérard Dumoulin sj</i>	80
Questions/réponses sur l'activité de la CMA en 2017 <i>Pierre Avignon, Jean Congourdeau, Raymond Bocti</i>	83

Actualité

Échos de la vie monastique Assemblée générale 2017 de l'Ordre de la Visitation à Annecy	89
La Fondation « hors les murs » Ecclesia Campus 2018	90
Agenda	91

Notes de lecture	93
-------------------------------	----

MOINES ET MONIALES EN TERRE SAINTE

En 386, Eustochium et Paula quittèrent Rome, avec Saint Jérôme qui retournait à Bethléem. Ils allaient vivre la vie monastique à l'ombre de la basilique de la Nativité. En 459, Saint Sabbas vint de Cappadoce et fonda le monastère qui porte encore aujourd'hui son nom dans le désert de Judée. Orient et Occident se retrouvent donc, autour des lieux saints ou au désert, pour y mener la vie érémitique ou cénobitique. Lieux-mémoires des événements de notre salut accompli par Jésus de Nazareth, fils de David, Christ, fils de Dieu, en cette terre de la promesse choisie par Dieu pour que son peuple Israël y demeure et que son Nom demeure dans « le Lieu »¹ : Jérusalem.

Et depuis, de génération en génération, l'attachement pour la Terre de sainteté s'est manifesté dans le peuple chrétien. Il se battra même pour libérer le Saint sépulcre, assurer la liberté religieuse et de pèlerinage, la sécurité des communautés chrétiennes et donc de la vie contemplative. Si chacun sait que l'on peut prier partout *en Esprit et en Vérité* (Jn4,23), il y a toujours eu une attirance particulière pour la Terre Sainte.

Au long des siècles, la vie monastique n'a cessé de se développer dans la diversité de ses pratiques. Tout un panel de vie contemplative a vu le jour et s'est épanoui dans l'Église selon la richesse de l'Esprit et le charisme des fondateurs.

Avec le XIX^e siècle, il y a eu un regain d'intérêt des chrétiens pour la Terre Sainte, l'historien peut alors parler d'une « *invention de la terre sainte* »² dans le sens d'une découverte et non d'une création. La conjugaison du romantisme, des débuts de l'archéologie, de l'exégèse moderne, le jeu des Puissances et l'intérêt réciproque bien compris de l'État et de l'Église ont favorisé l'implantation des congrégations religieuses dans la Palestine d'alors. Collaboration étonnante pour un chrétien du XXI^e siècle qui se souvient qu'alors même le gouvernement français luttait contre les congrégations, il les soutenait à l'étranger. Il y avait en effet cette longue tradition du Protectorat qui remontait à François I^{er}. Équilibre subtil pour ces communautés entre soutien et risque d'ingérence, sans oublier les querelles entre les pays d'origine !

¹ Dt 12 ss.

² Henry Laurens, *La question de Palestine*, t. 1, Fayard, 2002.

Ainsi va éclore en Palestine, de 1855 jusqu'à nos jours, toute une série de communautés, enrichissant l'Église locale d'une variété qu'elle ne connaissait pas jusqu'alors, car la tentation avait été grande pour les Franciscains, présents depuis 1217, de garder le monopole de la vie religieuse latine. Au milieu de ce flux, se situent toutes les communautés monastiques que ce volume de la revue nous présente dans leur histoire, leur évolution, leur vie quotidienne soumise aux vicissitudes de leur lieu d'implantation et fluctuations de la politique. Comme pour les charismes, l'implantation concrète des communautés manifeste unité et variété. Que de différences entre la vie de la communauté des sœurs de Bethléem, dont le monastère est accolé au mur entre Israël et les Territoires ; la communauté de Sœurs de Bethléem et de l'Assomption, à Beth Gemal, voisine de la ville juive, de plus en plus pieuse, de Beth Shemesh ; les Sœurs Bénédictines du Mont des Oliviers ou les communautés à Abu Gosh, village d'harmonie et de paix entre juifs et arabes ! Ce volume reflète cette richesse infinie mais aussi les évolutions parfois douloureuses de communautés qui ont du mal à assurer leur pérennité. Si le clergé local et les communautés apostoliques ont de nombreuses vocations, elles sont plus rares dans les communautés contemplatives.

Marie conservait toutes ces choses en son cœur (Lc 2, 19), nous dit saint Luc. N'est-ce pas là l'un des aspects de la vie contemplative en cette Terre où a résonné le message de l'ange. Mission d'action de grâce pour la merveille du dessein de salut de Dieu qui, depuis Jérusalem, s'étend par toute la Terre. Témoignage de l'attente du Royaume dans un don total de chacun des membres de ces communautés au milieu des mondes juif ou musulman. Place de l'intercession dans la prière pour toutes ces populations déchirées, souffrantes. Intercession pour qu'advienne ce qui est la devise de l'ordre de saint Benoît : PAX, la paix. Témoignage d'espérance enfin.

Au point germinal de notre foi, nous souhaitons que se réalise toujours la parole du Saint Pape Jean Paul II : « *Les monastères ont été et sont encore, au cœur de l'Église et du monde, un signe éloquent de communion, une demeure accueillante pour ceux qui cherchent Dieu et les réalités spirituelles, des écoles de la foi et de vrais centres d'études, de dialogue et de culture pour l'édification de la vie ecclésiale et de la cité terrestre elle-même, dans l'attente de la cité céleste.* »³

*Louis-Marie Coudray, o.s.b, moine d'Abu Gosh
Directeur du service national pour les relations avec le judaïsme
à la Conférence des Évêques de France*

³ Saint Jean Paul II, Exhortation Apostolique « *Vita consecrata* », 25 mars 1996.



Le montage de ce dossier, depuis la France, a été rendu possible grâce aux conseils de Frère Jean-Michel et de la communauté d'Abu Gosh. Qu'ils en soient remerciés ainsi que chacune des communautés que nous avons sollicitées. Elles ont spontanément ouvert leurs portes en grand, c'est-à-dire leur histoire, leurs images, leur spiritualité et leur cœur, et nous ont accompagnés sur les multiples chemins de Terre Sainte. La rédaction a également bénéficié du chaleureux accueil :

- à la Custodie de Terre Sainte, de Frère Stéphane et de Madame Marie-Armelle Beaulieu,
 - au Patriarcat latin de Jérusalem, de Madame Cécile Klos et de Monsieur Saher Kawas,
 - au Consulat général de France à Jérusalem, du Père Luc Pareydt.
- Ils ont généreusement encadré son approche.

Un très grand merci enfin au Père Louis-Marie Coudray qui a bien voulu introduire notre dossier et livrer ce qui est au cœur des trente-cinq années qu'il a passées dans la région.

Tous les clichés ont été mis gracieusement à la disposition de la revue, dans le but exclusif d'illustrer les articles.

Une Terre sous haute et bonne garde

Jusqu'au XIX^e siècle, les franciscains étaient le seul Ordre religieux présent dans les Lieux saints. C'est à cette province de l'Ordre, dite "Custodie de Terre Sainte", que le Souverain Pontife en confia officiellement la garde en 1342.

Avec la restauration en 1847 du Patriarcat latin de Jérusalem – le diocèse de Terre Sainte –, nombreux furent les ordres religieux et congrégations, notamment de vie contemplative, à s'installer ou à revenir sur la terre que connut le Christ.

Héritant de plusieurs siècles de défense des Lieux saints, le Consulat général de France à Jérusalem exerce, dans la région, un rôle concret de protection des chrétiens et d'administration des domaines nationaux.

La Custodie de Terre Sainte au Moyen-Orient

La Custodie de Terre Sainte est présente au Moyen-Orient depuis huit siècles, c'est saint François lui-même qui y envoya ses frères en 1217 « *vivre au milieu des sarrasins* ».

À partir de 1333, les frères s'installèrent au Saint-Sépulcre, à la tombe de la Vierge, puis au Cénacle et à Bethléem. Ils regagnèrent, peu à peu, les Lieux saints perdus durant les Croisades, mais de façon pacifique par le dialogue et le service des populations locales qui se trouvaient présentes. Fort de cette présence, en 1342, le pape Clément VI confia officiellement la « *garde des Lieux saints* » à l'Ordre franciscain. À l'ex-

ception des Carmes, installés en 1631 sur le Mont Carmel, ils furent la seule congrégation catholique romaine autorisée à vivre dans le pays jusque vers la moitié du XIX^e siècle.

Leur présence persévérante durant des siècles au nom de l'Église romaine permit la réouverture d'un diocèse catholique romain et par la suite la venue de nombreuses congrégations.



© Marie-Armelle Beaulieu/CTS



© Marie-Armelle Beaulieu/CTS

Les missions en Terre Sainte

Comme franciscains de Terre Sainte, les Frères portent trois missions principales : la première est d'ordre liturgique, les frères prient dans les sanctuaires, ils assurent le culte au nom de l'Église catholique ; la deuxième est d'accueillir et de guider les pèlerins de l'Église universelle qui viennent vénérer les Lieux saints ; enfin, ils exercent un ministère pastoral et social auprès des populations locales.

Les pèlerins de Terre Sainte rencontrent les franciscains presque exclusivement dans les sanctuaires. Ils ne se rendent pas toujours compte de leur présence dans le champ pastoral et, encore moins peut-être, de leur engagement non seulement auprès de la petite minorité chrétienne mais aussi auprès des non-chrétiens. Les franciscains, ont longtemps été les seuls pasteurs des paroisses catholiques romaines de Terre Sainte, qu'on appelle ici « les latins ». Mais les frères ne se sont pas limités à ce ministère, ils ont développé des écoles, des dispensaires, des formations professionnelles, un centre d'études des Saintes Écritures et de l'archéologie... Encore aujourd'hui on peut mentionner parmi les œuvres à caractère social de la Custodie : écoles, collèges, centre de recherche, des logements mis



© Nizar Halloun/CTS



© Nizar Halloun/CTS

à disposition de familles à faibles revenus, écoles de musique, maisons de retraite, activités de soutien scolaire, colonies de vacances, qui sont autant d'emplois pour la population locale. C'est d'ailleurs à cette finalité sociale qu'est destinée une large part de la « *Collecte pour les Lieux saints* » organisée partout dans le monde le Vendredi Saint.

Une tête de pont

Comme franciscains, ils souhaitent être ce pont entre l'Église universelle, qui trouve son origine à Jérusalem, et l'église locale qui a grandi à l'ombre des sanctuaires.

Il y a une continuité historique entre les « pierres vivantes » de la première communauté chrétienne auxquelles s'adressèrent saint Pierre et les autres apôtres, et les chrétiens

qui, aujourd'hui encore, vivent en Terre Sainte et témoignent, en ce lieu, de leur foi.

La Custodie de Terre Sainte est présente non seulement en Israël et en Palestine, mais aussi en Jordanie, en Syrie, au Liban, en Égypte, à Chypre, à Rhodes et dans quelques autres pays.

*Marie-Armelle Beaulieu,
Rédactrice en chef de Terre Sainte Magazine*



© Marco Gavasso/CTS



Custodia Terrae Sanctae

Couvent Saint-Sauveur

☒ POB186 9100101 Jérusalem – Tél. (972) (02) 6266 561 - custodia@custodia.org

www.fr.custodia.org

Vous retrouverez l'actualité de la région sur le site terresainte.net

Le Patriarcat latin de Jérusalem

Les nombreuses communautés religieuses installées en Terre Sainte vivent bien entendu sur la Terre du Peuple élu, sur la Terre du Christ et de ceux qui ont fondé l'Église mais elles vivent également sur un territoire ecclésial qui a un cadre défini, celui du diocèse patriarcal de Jérusalem pour les Latins.

Un diocèse catholique ancien ou récent ?

Si Jérusalem est le lieu même de l'événement fondateur de l'Église, la communauté chrétienne de Jérusalem a connu bien des vicissitudes et son Histoire fut loin d'être linéaire entre la Pentecôte et aujourd'hui.

Le diocèse catholique latin actuel a vu le jour en 1847 quand le pape Pie IX rétablit un Patriarcat de Jérusalem fondé par les Croisés en 1099 et disparu avec la chute du Royaume chrétien de Jérusalem.



Mgr Pizzaballa,
Administrateur apostolique
du Patriarcat de Jérusalem © LPJ

Ce diocèse qui a fêté ses 170 ans avait été érigé en Patriarcat en 451, au concile de Chalcédoine, et se situe dans la succession apostolique de Saint Jacques, premier évêque de Jérusalem.

Le diocèse patriarcal de Jérusalem pour les Latins étend sa juridiction aujourd'hui sur quatre pays différents : Israël, la Palestine (qui comprend la Cisjordanie et la bande de Gaza), la Jordanie et Chypre.



La présence monastique dans le diocèse

Les premiers témoignages du monachisme en Palestine datent du III^e siècle - avec de grands Saints comme Saint Gerasime, Saint Saba ou encore Saint Georges de Choziba qui connut l'arrivée des Perses au VII^e siècle avec la fuite ou le massacre des moines de cette région. À partir du XIII^e siècle, après la chute du royaume croisé, la présence religieuse latine est assurée par les Franciscains qui furent les représentants du Saint-Siège jusqu'en 1847.

Le rétablissement d'un diocèse latin pour Jérusalem fut assorti de négociations du Consul Général de France avec l'empire ottoman alors en place, et permit l'arrivée des communautés religieuses françaises. Les premières communautés à s'installer furent les Frères et Sœurs de Sion et les religieuses de Nazareth qui ouvrirent des écoles. Les ordres contemplatifs arrivèrent par la suite, à commencer par les moines trappistes qui s'installèrent à Latroun.

Aujourd'hui les religieux contemplatifs représentent une faible proportion des religieux présents dans le diocèse (environ 250 sur les 1500 religieux présents) mais leurs abbayes ou prieurés ont un fort rayonnement. Les couvents des carmélites ont pour la plupart tissé des liens très forts avec les paroissiens des villes où ils se trouvent, l'abbaye Sainte-

Marie à Abu Gosh voit au quotidien des groupes de touristes – étrangers et locaux – venir admirer les fresques de la basilique et rencontrer les communautés des moines et moniales.

Réfléchir sur *Vultum Dei Quaerere*

Les religieux et religieuses de Terre Sainte bénéficient de comités

intercommunautaires, le *Comité des Religieux en Terre Sainte et l'Union des Supérieures religieuses de Terre Sainte (USRTS)* qui organisent des rassemblements et des rencontres à différentes occasions telles que, par exemple, la Journée de la Vie Consacrée.





IdT ©

En mai 2017, le groupe des abbesses des monastères de vie contemplative a par ailleurs initié, pour les moniales du diocèse, un week-end de réflexion sur la constitution apostolique *Vultum Dei Quaerere*, publiée en juin 2016 par le pape François.

Pour ces religieuses qui généralement participent peu aux propositions faites par l'USRTS, cette initiative fut l'occasion d'une belle rencontre spirituelle qui leur permit de réfléchir sur leur vocation contemplative à travers différentes interventions. L'une des plus remarquables fut celle d'une moniale orthodoxe russe du monastère de la Très Sainte Trinité à Jérusalem. Sa présence à ce week-end fut la manifestation concrète du désir d'unité – pourtant encore si difficile à atteindre – des Églises chrétiennes en Terre Sainte.

*Cécile Klos, Responsable de la Communication,
Patriarcat Latin de Jérusalem*



© LPI



Patriarcat latin de Jérusalem

Latin Patriarchate Road

☒ POB 14152 - Jerusalem 9114101 - Tél. (972) (0)2-628 23 23

medialpj@lpj.org - www.lpj.org

Une diplomatie française « religieuse » à Jérusalem

Le 26 octobre 2016, quelques semaines après avoir pris ses fonctions de Consul général à Jérusalem, M. Pierre Cochard effectuait sa visite officielle au Saint-Sépulcre, accueilli par les « gardiens majeurs » de la basilique, catholique latin, arménien-apostolique et grec-orthodoxe, selon le protocole réglé par les accords signés en 1926 par Aristide Briand, alors ministre des Affaires étrangères français, et le Saint-Siège. Cette situation particulière dans la diplomatie française est liée à l'histoire de la présence française dans la région.

Les valeurs fondatrices de la laïcité française

Comme le rappelait le Consul général, la France s'acquitte de sa mission dans le plein respect des lois de 1905 : « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes (...)* ». L'action du Consulat

Pourquoi la France entretient-elle des relations avec les instances religieuses à Jérusalem ?

La responsabilité diplomatique de la République est inscrite dans le droit international, en vertu de plusieurs textes :

Les *Capitulations*, ensemble de traités conclus avec l'Empire Ottoman dès 1535 (principe de la succession d'États).

Le *Traité de Berlin* (1878) qui octroie à la France un rôle de protection du Statu quo régissant la basilique du Saint-Sépulcre à Jérusalem et de la Nativité à Bethléem (voir page suivante).

Les accords de Mytilène (1901) et de Constantinople (1913), qui accordent aux congrégations et établissements d'origine française des exemptions fiscales et douanières, attestées par Israël et la Palestine, respectivement par les lettres Chauvel-Fischer (1948-1949) et l'accord Laboulaye-Middein (1997).



général s'attache donc à promouvoir, dans une ville sujette à de nombreux conflits, les valeurs fondatrices de la laïcité française : la liberté de culte, la tolérance et le vivre-ensemble.

Historiquement, les relations de la France républicaine avec les instances religieuses n'ont pas toujours été simples. Néanmoins, le modèle choisi pour entretenir ces relations permet une entente harmonieuse, qui repose sur deux piliers :

- Le Consulat général de France n'est pas la tutelle religieuse des communautés ; il est tenu de respecter la neutralité de l'État quant à la promotion des valeurs des congrégations qu'il protège.
- L'action des communautés (accueil, écoles, hôpitaux,...) contribue grandement à la promotion des valeurs portées par la France et à son action diplomatique, notamment en matière de coopération et de promotion de la langue française.

Présence concrète du Consulat général, en quelques points

- L'accompagnement vigilant des communautés religieuses d'origine française : 40 congrégations, totalisant quelques 300 religieux et religieuses de diverses nationalités. Au total, 130 emprises en Palestine historique (c'est-à-dire en Israël et dans les territoires palestiniens), sont concernées par la « protection » française : depuis le conseil dans divers domaines (immobilier, enseignement,...), à l'intervention directe auprès des autorités locales. La protection des exemptions fiscales et douanières des congrégations est un enjeu majeur car il s'agit de droits essentiels à la survie des communautés et à la poursuite de leurs missions.

- Les relations avec les communautés juives et musulmanes et l'encouragement du dialogue interreligieux.

- La protection des 400 000 pèlerins français, chrétiens en majorité, mais aussi, et de plus en plus, musulmans et juifs. Outre la protection consulaire classique, elle comporte un volet diplomatique pour assurer la liberté d'accès aux lieux saints et aux nombreux sites de pèlerinage.

- La protection des 230 000 chrétiens de la Palestine historique, en Israël mais aussi dans les territoires occupés, à Bethléem, Ramallah et Jérusalem-Est ainsi qu'à Gaza où les écoles chrétiennes qui scolarisent plusieurs milliers de jeunes ont une influence reconnue.

- L'administration des quatre domaines nationaux de Terre Sainte (*encadré ci-contre*).

Domaine national en Terre Sainte,
la basilique Sainte-Anne à Jérusalem
Wikimedia commons

Une action essentielle

L'action des congrégations répond à des besoins humanitaires, participe à l'économie locale (les établissements concernés emploient de nombreux palestiniens), et favorise le vivre-ensemble.

Trois **hôpitaux** et une dizaine d'**établissements de soin ou d'accueil** pour personnes à besoins spécifiques, Jérusalem, Bethléem, Naplouse, ou en Israël, l'**Hôpital de la Sainte Famille**, par exemple, maternité de Bethléem, réalise plus de 4 000 accouchements chaque année.

Une vingtaine d'**écoles** sur l'ensemble du territoire palestinien, et cinq **instituts d'enseignement supérieur**. Le Collège des Frères, par exemple, à Jérusalem-Est et Beit Hanina, compte 1 535 élèves, **du jardin d'enfants au secondaire**, et met l'accent notamment sur l'apprentissage des langues étrangères dont le français.

Dix-huit **maisons d'accueil de pèlerins**, réparties sur le territoire.



Le Statu quo

Le Statu quo est un ensemble de droits et de codes qui régit le rôle des différentes confessions dans les lieux saints, en le précisant dans les moindres détails (de l'horaire des offices à la place des tapis). Un firman en 1852 déclare qu'à partir de ce texte plus rien ne devait changer. Un principe simple le résume : « le fait crée le droit ». Faits et gestes de chaque communauté sont donc surveillés à chaque instant. Les différends se règlent entre les trois « gardiens majeurs » : la Custodie de Terre sainte, le Patriarcat grec-orthodoxe et le Patriarcat arménien.



Quels intérêts pour la diplomatie française ?

Nombre de communautés, par leurs institutions de santé ou éducatives, contribuent aux besoins humanitaires de la région. Les écoles – réputées – administrées par les congrégations et par les patriarcats assurent la promotion de la francophonie et l'enseignement du français, une référence appréciée des jeunes, y compris pour leur métier futur. Réparties sur l'ensemble du territoire, elles sont fréquentées en majorité par des élèves musulmans, et contribuent au vivre-ensemble des communautés. La présence des congrégations est une source précieuse : les institutions chrétiennes ont la capacité de prendre le pouls des populations locales et d'informer le Consulat de l'évolution des mentalités et de situations parfois complexes.

Cette dimension de protection du Consulat général n'est donc pas un simple vestige de l'histoire. À l'heure de la montée des extrémismes et des violences communautaires, il est important de défendre, au cœur du Proche-Orient, et dans une ville si symbolique, les valeurs de la République Française : la liberté, la tolérance, les droits de l'homme et la paix.

Luc Pareydt, sj
Conseiller pour les affaires religieuses
Consulat général de France à Jérusalem

Consulat Général de France à Jérusalem
5, rue Paul Émile Botta – Jérusalem - Tél. (972) (02) 629 85 00

Héritière d'un patrimoine artistique, historique et religieux d'une rare qualité, dans la région de Jérusalem, la France, par son Consulat général assure l'entretien de ces Domaines nationaux en partenariat avec des congrégations religieuses.

Le domaine de Sainte-Anne, comportant notamment une église romane construite au XII^e siècle par les Croisés, qui abrite le lieu supposé de la naissance de la Vierge Marie, ainsi qu'un site archéologique du I^{er} siècle (Bethesda). *Il fut offert en 1856 à la France par l'Empire Ottoman en remerciement de son aide lors de la guerre de Crimée.*

L'**Eléona**, sur le Mont des Oliviers, dite église du Pater Noster, est considérée par les chrétiens comme le lieu où Jésus enseigne la Notre-Père aux disciples. *Ce domaine fut acquis par la princesse Héloïse de la Tour d'Auvergne et cédé à la France en 1874. Il accueille un couvent de Carmélites.*

Abou Gosh, une ancienne commanderie croisée où sont établies deux communautés religieuses bénédictines. *Le site fut offert par l'Empire Ottoman à la France en 1875.*

Le Tombeau des Rois, un site archéologique où a notamment été retrouvé le sarcophage de la princesse Hélène d'Adiabène datant du I^{er} siècle apr. J.-C. *Le site fut acquis par la famille Pereire et donné à la France en 1886.*



Carmélites Déchaussées en Terre Sainte

« Pour moi, être Carmélite en Terre Sainte c'est vivre immergée dans la Parole, qui s'est faite chair ici, qui a été révélée ici.

Prier et méditer cette Parole, qui est en nous, avec une gratitude infinie allant d'émerveillement en émerveillement".

Ces paroles ont jailli du cœur d'une carmélite âgée de plus de 80 ans, arrivée, jeune carmélite, en Terre Sainte. Ses paroles nous transmettent une expérience de vie que nous voudrions partager, en vous invitant à aller d'émerveillement en émerveillement.

Nous pouvons dire que vivre notre vocation carmélitaine dans cette Terre est une invitation continuelle à nous laisser surprendre, jour après jour, par le Dieu qui conduit nos vies par des chemins toujours nouveaux. **La Terre Sainte est comme un cinquième Évangile**, a dit Paul VI. Et Dieu a voulu que nous soyons imprégnées jour après jour de cette Parole vivante, ce « cinquième Évangile ».



Wadi'ain es-Siah, lieux où habitaient les premiers ermites du Mont Carmel © Association Notre-Dame du Carmel

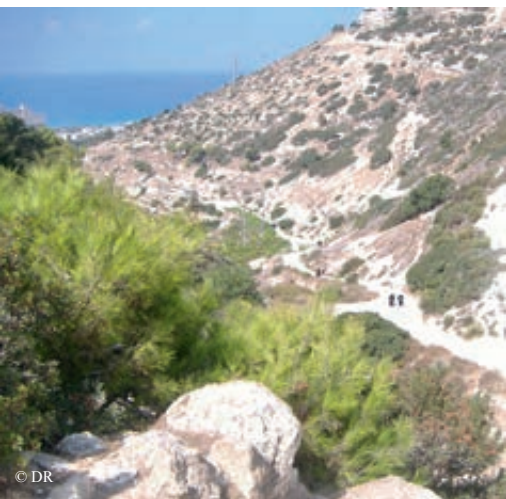
En Terre Sainte, le centre du monde religieux monothéiste, nous voulons par notre oraison, notre prière tout au long de nos journées, embrasser toute l'humanité. Faire que notre vie, telle une réponse à l'amour gratuit, personnel et unique de Dieu, soit comme un reflet de l'histoire de Dieu avec l'humanité : histoire d'un amour sponsal, amour initié dès la Première Alliance, et qui ne sera consommé qu'à la plénitude des temps.

L'ordre du Carmel est né entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle. Il plonge ses racines dans cette Terre de la Promesse. Des hommes venus d'Europe pour conquérir les Lieux Saints – pèlerins et croisés – ont fini par abandonner « *la gloire de ce monde* » pour s'installer, à l'école d'Élie et dans sa dépendance spirituelle, sur le Mont Carmel, justement près de la source d'Élie. Ils ont choisi la Mère de Dieu comme leur Dame et Patronne, aimant s'appeler eux-mêmes « *les Frères de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel* ». Ce sont les premiers carmes, toujours présents en Terre Sainte.



© Association Notre-Dame du Carmel

Saint Elias



© DR

Aujourd'hui, huit siècles plus tard, sur la terre que le Seigneur s'est choisie comme héritage, profondément enracinées dans la tradition biblique et mariale de l'Ordre, nous cherchons sans nous lasser le visage de Dieu. Ainsi, l'invitation toujours actuelle de notre sainte Mère Thérèse : « *Tenez les yeux fixés sur la race des saints prophètes dont nous descendons* » (F 29, 33) acquiert pour nous une intensité toute particulière. À la suite de ces prophètes, spécialement Élie — particulièrement vénéré en Terre Sainte et que le Carmel considère comme son père et guide —, et de tous les justes qui ont cru en la

promesse, nos carmes sont un signe prophétique qui invite à marcher vers cette autre terre de la promesse, celle qui n'appartient à aucune géographie terrestre, la Jérusalem d'en haut.

Le Carmel Thérésien



© Association Notre-Dame du Carmel

« Le commencement de la famille thérésienne au sein du Carmel et le sens de sa vocation dans l'Église sont étroitement liés à l'évolution de la vie spirituelle de sainte Thérèse, à son charisme et surtout à ses grâces mystiques.

En réalisant son œuvre, sainte Thérèse entendait assurer fidèlement la continuité du Carmel. Elle anima d'un souffle nouveau le culte filial envers la bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel. Elle légua en héritage à sa famille la communion qu'elle-même vivait avec les personnages de la Bible, les prophètes et les saints pères du Carmel.

Elle redonna vigueur à l'observance de la Règle primitive et lui insuffla de nouvelles intentions apostoliques.

La divine Providence associa saint Jean de la Croix à notre sainte Mère, qui l'amena à communier à son esprit. À son tour, il vénéra en Thérèse la mère du Carmel rénové et lui reconnut le charisme que Dieu donne aux fondateurs.

Tous deux ont jeté comme les fondements de l'Ordre. »

Extraits de nos Constitutions



© Association Notre-Dame du Carmel



© Association Notre-Dame du Carmel

Le Carmel en Terre Sainte

*"Notre vie est cachée
avec le Christ en Dieu" (Col 3, 3)*

La fondation de nos monastères date de la fin du XIX^e siècle. La conjoncture internationale et le souffle missionnaire qui animait l'Église catholique en cette période, ont permis le rétablissement du Patriarcat Latin en Terre Sainte, et l'éclosion de nombreuses réalisations chrétiennes. Dans ce contexte, des personnes suscitées par l'Esprit ont répondu généreusement et ont permis la fondation des Carmels en Terre Sainte, berceau de notre Ordre.

Le charisme contemplatif ecclésial et apostolique du Carmel reçoit ici comme un sceau unique : dans le Christ, nous sommes associées « *au même héritage, à la même promesse* » qu'Israël (Éph. 3, 6). Nous sommes appelées à revivre ce mystère de l'Incarnation et de la Rédemption dans la prière, la contemplation et la vie fraternelle, selon le cachet unique de chacun de nos monastères. Ce que nous pourrions appeler « la grâce du lieu ». Cette grâce façonne chaque communauté en lui donnant une couleur toute particulière.

Un moment important pour nous a été la création de l'Association des Carmélites de Terre Sainte en 1997. Dans le cours de ces années nous avons approfondi la communion entre nous. Communion qui commence à s'élargir aux autres carmels du Moyen Orient, dans la mesure du possible.



Marie dans notre vie

Marie est bien fille de cette Terre, de ce peuple au milieu duquel nous vivons, et chacun de nos Carmels en porte l'empreinte toute particulière. Ainsi à Nazareth, Marie forme en nous une attitude d'épouse, une attitude faite essentiellement d'attention et d'écoute. À Bethléem, elle nous invite à devenir avec elle une mère qui enfante dans la douleur et dans la joie. À Jérusalem, elle nous invite à entrer avec elle dans le mystère de la Rédemption, en nous unissant au silence fécond du Verbe sur la croix. Au Mont Carmel enfin, elle est la « *Dame* », la « *Souveraine du lieu* », et aussi la « *Sœur* » qui nous accompagne pour nous faire parvenir au sommet de la montagne de la perfection, « *la montagne véritable, le Christ, notre Seigneur* ».

Carmel du Pater Noster

☒ POB 19064 - 9119001 Jérusalem - Israël - Tél. (00972) (0)2628 3143
carmeldupater@gmail.com

Monastère du Carmel Saint Enfant Jésus

119 Jamal Abdel Nasser St. - Bethlehém - ☒ POB 32015 - 91001 Jérusalem - Israël
Tél. 972 (02) 2742486 - carmelbet@yahoo.com

Carmel de la Sainte Famille

Mariam Bawardi St. 125/4 - ☒ POB 22 Nazareth 1610001 Israël - Tél. 972 4 657 35 53
vocations.carmelnazareth@gmail.com

Monastère Notre Dame du Mont Carmel

2 Rehov Tchernikowsky - ☒ POB 9090 - 31090 Haïffa - Israël Tél. 972-4-83 37 384
carmelpr@gmail.com

www.carmelholylnd.org

Jérusalem 1873

« Seigneur, apprends-nous à prier... Pater Noster... »

(Lc 11, 1 - Mt 6, 9-13)

© Association Notre-Dame du Carmel

Le Carmel du "Pater Noster" a été fondé en 1873. Il est né de la rencontre d'Aurelia de Bossi, Princesse de la Tour d'Auvergne et de Mère Marie Xavier du Cœur de Jésus (Deschamps), professe du Carmel de Lisieux, qui avait passé neuf ans au Carmel de Saïgon. De retour en France, son esprit missionnaire et l'Esprit Saint lui ont inspiré de visiter les lieux saints à Jérusalem. Elle s'est donc dirigée vers Jérusalem où on l'a mise en contact avec la Princesse de la Tour d'Auvergne. Celle-ci avait employé tous ses biens à revitaliser les lieux de l'ancienne basilique du IV^e siècle sur l'emplacement des enseignements eschatologiques de Jésus et de l'Ascension, et elle cherchait à confier le tout à une Communauté religieuse.

La princesse et la carmélite se sont rapidement comprises. Mère Marie Xavier visita le lieu qui lui parut idéal pour un Carmel... *" Quel magnifique panorama ! D'un côté toute la ville de Jérusalem, de l'autre la Mer Morte, la route de Béthanie et de Bethphagé. Plus près, à droite, le lieu de l'Ascension, à gauche la grotte des enseignements, dite du Pater. Aux pieds de la montagne, la grotte de l'agonie, le jardin de Gethsémani, le torrent du Cédron, la source de Siloé. Il serait très heureux pour nous de pouvoir construire ici un Carmel".*

Mère Marie Xavier revint en France afin de réunir les fondatrices. Le monastère de Carpentras en fournit le premier groupe. C'est ainsi que le Carmel du Pater fut officiellement inauguré en 1874.

Notre présence comme carmélites est située dans le carrefour des deux grandes religions monothéistes :

celle du monde juif et celle du monde arabe musulman. À celles-ci nous apportons la présence du Christ avec notre témoignage de vie personnelle et communautaire. Le Mont des Oliviers, lieu bien connu dans les Évangiles, que l'Église et la tradition gardent fidèlement depuis 2 000 ans, est la trace ineffaçable du passage du Christ. Des milliers de pèlerins provenant de tous les pays et de toutes les confessions viennent visiter la "Grotte mystique" des enseignements eschatologiques du Christ pour prier le Pater dans différentes langues, inscrites sur les murs du Sanctuaire et du cloître, qui sont au nombre de 173. En effet, nous sommes attirées, des quatre points cardinaux, à vivre le mystère de la filiation divine, pour qu'à travers notre vie de prière, de louange, de fraternité et d'interces-



© Association Notre-Dame du Carmel



© Association Notre-Dame du Carmel

« Sainte Thérèse nous a invitées à rester toujours très proches de la sainte Humanité du Christ. Il me semble que, ici, à Jérusalem, nous pouvons le vivre d'une manière très particulière. Nous pouvons communier à la prière de Jésus lorsqu'il partait le matin très tôt dans un lieu désert. Ici, il suffit de lever les yeux et nous sommes avec Lui, on peut le suivre, croiser son regard, se mettre à sa suite, on peut redire avec Notre mère Sainte Thérèse : *marchons ensemble, Seigneur, où tu iras je veux aller, où tu passeras je veux passer.* »

Une carmélite de Jérusalem

tion, nous puissions attirer beaucoup de frères qui cherchent la face d'un Dieu, Père miséricordieux. En vivant en Communauté, avec joie et fidélité, le message du "Notre Père", notre expérience de la Paternité de Dieu facilite notre Fraternité dans le Christ. La Communauté est composée de treize sœurs de six nationalités différentes : France, Corée, Brésil, Madagascar, États-Unis, Croatie. Il y a actuellement une sœur en formation. Nous vivons de l'artisanat réalisé par les sœurs et proposé aux pèlerins par des bénévoles qui nous aident dans cette tâche.

Bethléem 1876

*« La maison de la paix et de la joie »,
une expression et une promesse que sainte Mariam reçut de Jésus*



© Association Notre-Dame du Carmel

*" Et toi, Bethléem Éphrata, le plus petit des clans de Juda,
c'est de toi que sortira pour moi celui qui doit gouverner Israël" (Mi 5, 1)*

Le 20 août 1875, dix carmélites quittèrent leur monastère de Pau (France) pour entreprendre la fondation d'un Carmel à Bethléem. Parmi elles, Soeur Mariam de Jésus Crucifié, Mariam Baouardy, « *la petite arabe* »¹, qui est l'âme de ce groupe. La bienfaitrice Berthe Dartigaux les accompagne durant le voyage. C'est Mariam, guidée par le Seigneur, qui désigne l'emplacement du futur Carmel, sur la colline de David, face à celle de la Nativité. En mémoire de « *la maison de David* », le monastère est construit en rond, comme « *la tour de David* ».



La première pierre est posée le 24 mars 1876, alors que la communauté habite dans une maison provisoire à proximité de la basilique. La vie conventuelle est inaugurée le 21 novembre 1876 pendant que certains travaux se poursuivent. Mariam meurt avant leur achèvement, le 26 août 1878. L'église sera bâtie plus tard, mais Mariam avait demandé que l'autel soit situé au-dessus de la 'grotte de David', où celui-ci aurait reçu l'onction royale de la main de Samuel, où l'Esprit Saint était descendu sur lui (cf. 1Sm 16, 1-13).

¹ Voir page 22.

Bethléem, c'est le lieu où Jésus est né, et Mariam a voulu que notre Carmel soit dédié à contempler et honorer le mystère de l'Incarnation, la pauvreté et l'enfance de Jésus. Le message spirituel de Celui qui est par excellence le Fils veut nous entraîner tous en Lui à devenir ce que nous sommes, fils bien-aimés du Père. **Vivre ici en carmélites, c'est accueillir dans la prière tout cet héritage** afin qu'il puisse porter tout son fruit sur cette Terre ensemencée d'espérance au cœur même de toutes ses déchirures. C'est encore entrer dans ce mystère de pauvreté et d'enfance spirituelle du Fils pour devenir en Lui « *la maison de la paix et de la joie* » pour tous les hommes de bonne volonté. Dans cette ville bénie de Bethléem où se mêlent sonneries de cloches et chants des muezzins, avec les monts de Moab au loin, l'histoire de Ruth et Noémie, le Mont Nébo et Moïse ; la dépression du Jourdain et de la Mer Morte, Jéricho, le prophète Elie en route vers l'Horeb, Jérusalem tout proche... tous ces souvenirs



© Association Notre-Dame du Carmel

« Mi-janvier notre église a été frappée par la foudre en plein milieu de la messe, avec un bruit terrible et pas mal de dégâts, mais heureusement sans blessé. Très vite nous avons été entourées pour faire face, ne serait-ce que par des témoignages de sympathie même des plus pauvres de nos amis. Certains sont venus nettoyer et remettre en ordre, d'autres travailler gratuitement quand c'était possible ou bien nous mettre en lien avec qui pourrait nous aider. Nous avons touché du doigt combien notre carmel est important pour les gens ici et inversement combien nous leur devons au cœur même de notre vocation. »

Carmélites de Bethléem

bibliques et évangéliques sont comme une semence jetée en terre, une histoire de salut parce qu'ici Dieu s'est lié pour toujours à notre humanité.

Et comment ne pas unir au plus fort de notre prière tous ces destins pour les offrir à Celui qui est le Prince de la Paix, afin qu'il règne dans tous les cœurs, notre communauté devenant ainsi comme un écho du « *Gloire à Dieu dans le ciel et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté* » entonné par les Anges dans la première nuit de Noël. Notre Communauté est internationale : actuellement France, Pologne, Italie, Palestine, Madagascar, Japon, Philippines, Équateur. Cette internationalité rejoint le visage de l'Église en Terre Sainte. Notre travail est surtout de faire des hosties, mais aussi des vêtements liturgiques et de petits objets pour les nombreux pèlerins qui viennent prier ici.



Mariam Baouardy (Ibillin en Galilée 1846 – Bethléem 1878)

« Je vois que l'on prépare un trône magnifique pour un petit rien.

Une petite poussière sera placée dessus et élevée et les grandeurs seront abaissées et la grandeur de Dieu paraîtra dans tout ce qu'Il aura fait dans la petite poussière.

Et mon âme chante un cantique... »

Mariam, *Pensées*. p. 131.

Sainte Marie de Jésus Crucifié a été canonisée en 2015 par le Pape François, elle est la première sainte carmélite arabe. Sa vie reflète par bien des aspects la vie des arabes chrétiens hier et aujourd'hui.

Elle est pour eux une lumière et un encouragement, nous le constatons si souvent ici en voyant tous ceux qui viennent la trouver et repartent avec une lumière au cœur et dans les yeux.... C'est qu'elle a su garder sa foi au risque de sa vie, l'Esprit Saint l'a fait entrer dans une relation vivante avec le Ciel, et son expérience de Dieu est communicative. De plus, l'Orient et l'Occident se croisent sur son chemin, invitant l'un et l'autre à se rencontrer, à mieux découvrir leurs richesses et complémentarités réciproques. Des musulmans viennent aussi la prier, rejoignant la parole du pape François lors de la canonisation : *« La docilité à l'Esprit Saint l'a rendue aussi instrument de rencontre et de communion avec le monde musulman. »*

Quelques dates importantes de sa vie

Mariam Baouardy est née le 5 janvier 1846 à Ibillin en Galilée. Sa famille a dû se déplacer plusieurs fois car elle a vécu en Terre Sainte, en Égypte, au Liban, au gré des événements. Baptisée dans le rite melkite, elle a côtoyé les rites maronite et copte. Comme religieuse elle a vécu dans le rite latin. Orpheline à 3 ans, elle confesse sa foi jusqu'au martyre à 12 ans. Elle découvre la fragilité de la vie et l'absolu de Dieu. À Alexandrie, Jérusalem, Jaffa, Beyrouth, Marseille, elle travaille comme servante dans plusieurs familles.

En 1865, elle entre chez les Sœurs de Saint Joseph de l'Apparition à Marseille. Là, le Seigneur lui donne la grâce d'être unie particulièrement au mystère de sa Passion. Elle reçoit les stigmates. En 1867, après son départ de Marseille, elle entre au Carmel de Pau dans la grande famille Thérésienne issue de *« la race des saints prophètes »*. En 1870, avec un petit groupe de sœurs, elle part fonder le premier monastère de carmélites en Inde, à Mangalore. Après de nombreuses épreuves, elle rentre au Carmel de Pau en 1872. Trois ans plus tard, Mariam se rend sur sa terre natale, avec un groupe de moniales, et fonde le Carmel de Bethléem. En 1878, elle se préoccupe de la fondation d'un Carmel à Nazareth. C'est au cours du voyage qui la conduit sur le terrain de ce futur monastère que Mariam découvre, par inspiration divine, le lieu d'Emmaüs. *« La vie de Mariam est toute pétrie de cette grâce que procure la Terre Sainte. La Terre et ses collines étaient en elle. Elle nous fait découvrir toute la profondeur du message spirituel des Lieux Saints. »* dit Mgr Tawal, Patriarche de Jérusalem, dans son homélie du 2 mai 2012). À l'aurore du 26 août 1878, suite à une chute, Mariam entre dans la Vie. Le 13 novembre 1983, elle est béatifiée à Rome par le pape Jean-Paul II. Le 17 mai 2015, Mariam de Jésus Crucifié est canonisée. La petite poussière sur le trône... *« Je vois toute la terre m'appeler Bienheureuse ! "Bienheureux les petits !" »*



Nazareth 1910

« Je veux un Carmel à Nazareth »

© Association Notre-Dame du Carmel

"L'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge fiancée à un homme du nom de Joseph ; et le nom de la vierge était Marie." (Luc 1, 26-27)

Le Carmel de Nazareth a été fondé sur une parole du Seigneur à Mariam de Jésus Crucifié : *« Je veux un Carmel à Nazareth »*. En 1910, cette parole devint réalité. Nazareth, une petite ville connue dans le monde entier, lieu de l'Incarnation où la Sainte Trinité s'est révélée, lieu où Marie, qui s'est laissée toujours guider par l'Esprit Saint, méditait toutes choses dans son cœur. Lieu aussi de la Sainte Famille, où Jésus a voulu rester caché et vivre une vie de famille dans la simplicité et la quotidienneté.

Tout a commencé au Carmel de Pau, en France, où, en 1867, était entrée une jeune Palestinienne appelée Mariam Baouardy, devenue sœur Marie de Jésus Crucifié. À la fin du mois d'août 1875 elle était partie avec quelques sœurs de Pau pour fonder le Carmel de Bethléem. Peu de temps après son arrivée, elle déclara à Monseigneur Vincent Bracco, Patriarche de Jérusalem, que Notre Seigneur voulait un Carmel à Nazareth pour y honorer l'Incarnation du Fils de Dieu, né de la Vierge Marie par l'action du Saint Esprit. En 1878 arrivèrent les autorisations de Rome pour la fondation et, au mois d'avril, Mariam avec sa Prieure et la maîtresse des novices se rendirent à Nazareth pour y visiter le terrain déjà acheté pour le futur monastère. Peu après son retour à Bethléem, Mariam entra dans la Vie le 26 août 1878.



Le 28 juillet 1907, fut posée la première pierre et, en 1910, la construction terminée, onze jeunes sœurs du Carmel de Bethléem furent choisies comme fondatrices : six Françaises, trois Palestiniennes, une Italienne et une Allemande quittèrent Bethléem le 24 octobre et, après trois jours de voyage, arrivèrent à Nazareth. Le 14 novembre 1910, fête de tous les Saints du Carmel,

elles commencèrent la vie carmélitaine au nouveau monastère intitulé « Carmel de la Sainte Famille », nom choisi par le Patriarche. Du Carmel, la vue s'étend, en face, sur le Sanctuaire de l'Annonciation, un peu plus loin, sur la forme arrondie du Thabor, sur la plaine d'Esdremon et les premiers contreforts de la chaîne du Carmel.

Au Carmel de Nazareth, nous sommes appelées à revivre la vie de la Sainte Famille : vie d'adoration, d'obéissance au Père, de communion d'amour dans l'humble travail quotidien. Dans une atmosphère ouverte et joyeuse, nous travaillons comme tous nos frères pour le pain de chaque jour : hosties, étoles et linge d'autel pour le service de la Sainte Messe ; chapelets, cartes fleuries, scapulaires brodés, et d'autres objets de piété aussi bien pour les pèlerins que pour les gens du pays.

La langue de la communauté est le français. Mais le dimanche et les jours de fêtes, la célébration se fait en arabe, la langue locale, cela facilite la participation des chrétiens des environs, dont un bon nombre est de rite melkite et même d'autres rites, ajoutant une grâce œcuménique à notre communauté. Depuis quelques années nous avons la grâce de compter avec une petite chorale qui permet encore une majeure participation des fidèles à travers des chants en arabe.



Nous offrons aussi les lieux de prière pour des personnes qui cherchent leur vocation, ainsi que pour des groupes différents, tel que le Groupe de la Miséricorde, des groupes de jeunes couples, d'enfants, d'étudiants ...

« Noël approchait. Comme chaque année nous attendions la visite du Pasteur protestant avec son groupe pour échanger et chanter ensembles des chants de Noël. Mais le Seigneur nous as donnée des visites inattendues... En plus du Pasteur et son groupe nous avons eu la visite d'un petit groupe de l'Église copte, puis un groupe de juives qui voulaient connaître un peu plus sur nous, puis des enfants chrétiens qui voulaient aussi chanter pour nous et avec nous. Il semblait que notre monastère en ces jours-là devenait vraiment « une maison de prière » pour tous. Dans des gestes simples, petits comme un sourire, un cœur ouvert qui accueille, un chant de Noël... L'unité comme semences qui grandissaient sans faire de bruit ! On pouvait entendre la voix de l'Ange qui a parlé à Marie, ici à Nazareth : « Rien n'est impossible à Dieu ».

Carmélites de Nazareth

Si notre Carmel a pris pour nom « Carmel de la Sainte Famille », c'est bien pour que la Sainte Famille, Jésus, Marie et Joseph, soit au centre de notre vie. Et nous prions pour l'unité des familles, de l'Église, des peuples, des communautés en nous laissant façonner par la grâce de l'Incarnation et la vie de la Sainte Famille vécue dans un climat fraternel.

La communauté est internationale dès le début de la fondation ce qui nous donne d'apprendre à nous aimer avec nos limites et nos richesses et ouvre nos cœurs à l'universalité. Actuellement nous sommes quinze sœurs de treize nations différentes : France, Italie, Belgique, Guadeloupe, Malte, Canada, China, Corée, Madagascar, Philippines, Colombie, Pérou et Chili.



© Association Notre-Dame du Carmel



© Association Notre-Dame du Carmel

« Je suis à toi Seigneur, pour toi je suis née ! »

Le 2 octobre de 2016 notre sœur Marie Antoinette, doyenne des carmélites de Terre Sainte fêtait ses soixante-dix ans de profession religieuse !

C'est au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, en 1945, que, jeune Maltaise de 25 ans, elle rejoignait notre Carmel de Nazareth, avant la création de l'Etat d'Israël ! Elle avait profité du premier avion militaire qui décollait de son île après des années de conflit pour rejoindre l'Egypte puis Haïffa. Désireuse de vivre sa vocation sur la Terre Sainte, lieu d'origine du Christ mais aussi du prophète Elie et du Carmel, elle a prononcé ses premiers vœux le 25 septembre 1946. Nous avons fêté dans la joie et l'action de grâces notre Soeur qui, à 98 ans, est notre mémoire vivante. Elle espère bien fêter ses 100 ans !

Carmélites de Nazareth



© Association Notre-Dame du Carmel

Mont Carmel Haïfa 1892

*"Élie passa près de lui et jeta sur lui son manteau ...
Élisée, courut derrière Élie et dit : j'irai à ta suite" (1R, 19)*

Le Carmel Notre Dame du Mont Carmel, situé au-dessus de la Montagne du Carmel, a fêté, en 2017, cent vingt-cinq ans d'existence.

Dix-neuf ans se sont écoulés après que l'Esprit Saint eut mis dans le cœur de sœur Marie du Sacré-Cœur, carmélite déchaussée du monastère français d'Avignon, le désir de fonder un monastère au Mont-Carmel et son effective réalisation le 1^{er} janvier 1892. Toutefois un fil ininterrompu nous unit à la fondation thérésienne de Malagon : Gênes – Avignon – Ecully – Mont Carmel. Son origine s'enracine dans le cœur de notre sainte Mère Thérèse, quand l'Esprit Saint lui inspira de fonder des colombiers de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel, où l'on vivrait la Règle primitive – comme elle l'appelait – en imitant les saints prophètes qui ont vécu près de la source d'Elie. C'est une invitation pour les carmélites du Mont Carmel d'aujourd'hui, comme pour celles d'hier. Nous nous sentons contemporaines de ces premiers ermites qui ont vécu dans l'obéissance à Jésus-Christ sur cette Montagne Sainte, près de la source d'Elie.



© Association Notre-Dame du Carmel

Vivre notre vie de carmélites sur la Montagne du Carmel, c'est nous mettre en communion avec tous ceux qui tout au long des siècles, ont fait de ce lieu l'espace de leur rencontre avec Dieu. C'est aussi prier avec le prophète Elie pour le triomphe de la foi vraie et savoir attendre l'irruption de la pluie divine sur la terre d'Israël.



« Nous sommes convaincues que la paix se tisse au jour le jour, faite d'humbles rencontres, d'ouverture du cœur, de respect, d'amour pour l'autre en tant qu'autre, puisque nous sommes enfants du même Père. Chaque jour nous faisons l'expérience de nous ouvrir à l'unité dans la diversité, confiantes que c'est l'Esprit Saint, la ruah hakodesch, qui est l'artisan de cette unité. »

Les carmélites
du Mont Carmel

C'est vivre en compagnie de Marie et comme elle ouvrir notre cœur à la Parole.

C'est vivre enracinées dans l'idéal que souhaite atteindre chaque carmélite dans le monde entier : *"Vivre en obéissance à Jésus-Christ et méditer jour et nuit la loi du Seigneur"* c'est pourquoi sur les murs du cloître de notre monastère est écrit le texte de la Règle donnée par Saint Albert, patriarche de Jérusalem. Il nous a été confié une intention de prière spéciale, par le pape Léon XIII, confirmée par Jean Paul II : *"Prier pour que les Églises encore séparées parviennent à la pleine union dans le Christ, pour que le peuple juif grandisse dans la fidélité à sa vocation de peuple élu, témoin de Dieu et pour le rapprochement fraternel entre tous"*. Depuis lors nous veillons comme des sentinelles dans la nuit qui attendent l'aurore. C'est la dernière signification de

notre présence comme Carmélites Déchaussées sur la Montagne d'Élie et de la Vierge Marie.

Actuellement la Communauté est composée de dix-neuf sœurs de onze nations différentes : Israël, Italie, Corée, Japon, Croatie, Chili, Brésil, Madagascar, Mali, Équateur et Pérou.





En chemin vers le Jourdain

L'Avenir... Deux invitations

« *Élargis l'espace de ta tente* »

(Is 54, 2). C'est cette parole de l'Écriture qui résonne en nos cœurs face à l'avenir du Carmel en Terre Sainte. La Terre Sainte est terre de pèlerins, nous y vivons dans cette même attitude des pèlerins, recueillant dans la prière et l'offrande la grâce spécifique de tous ces lieux de la Révélation, à la rencontre de l'humanité du Christ notre Époux.

Dans l'aujourd'hui bouleversé de cette terre en quête de paix et d'unité, nos monastères veulent être flammes qui ne cessent d'allumer, briller. Brûlantes d'amour divin car c'est l'Amour qui nous a saisis et nous a conduits sur cette terre. Mystère d'un appel ! *Sors de ton pays... va au pays que je te montrerai* (Gn 12,1) *Venez et voyez !* (Jn 1,39).

Ainsi, nous sommes invitées à accueillir la Parole de Dieu et à la faire profondément nôtre, « l'habiter » en quelque sorte, pour devenir nous-mêmes une terre sainte dans laquelle Jésus puisse revivre tout son mystère de l'Incarnation : vie cachée, silencieuse, faite de travail, d'oraison et d'intercession devant le Père. C'est dans le colloque silencieux avec Celui qui nous aime et que nous aimons, que notre vie se transforme en la sienne en nous ouvrant à des horizons nouveaux, en nous permettant d'élargir l'espace de notre tente...

Avance au large (Lc 5, 4). En septembre 2017 nous avons vécu notre session annuelle dont le thème était : « *Frères et sœurs du Carmel au Moyen Orient, bâtir la fraternité selon Sainte Thérèse* ». Ce fut un temps précieux pour tenter de mieux comprendre la situation géopolitique de cette région riche en ressources, en culture, la plus stratégique sans doute. Les conflits sont revêtus de religion,



Le lac de Tibériade © Association Notre-Dame du Carmel

mais ne sont pas religieux. On connaît bien les enjeux politiques et économiques sous-jacents. À la fin de la session nous avons expérimenté que désormais nous ne pouvons plus parler seulement du Carmel en Terre Sainte mais du Carmel au Moyen Orient : Terre Sainte, Liban, Syrie, Irak et même Maghreb (Carmel de Tanger au Maroc).



© Association Notre-Dame du Carmel

Nous sommes rentrées dans nos communautés en rendant grâce pour le chemin parcouru ensemble, avec un espace intérieur ouvert par l'Esprit en nous et qui nous permet d'accueillir la réalité de tout le Moyen Orient, en même temps avec une détermination nouvelle à écouter ensemble notre charisme pour être d'avantage fidèles à notre mission. Monseigneur Sleiman pendant une de ses conférences nous disait que les paroles de notre sainte Mère Thérèse : « *Le monde en feu...* », c'est l'aujourd'hui du Moyen Orient. Nous pouvons écouter encore les paroles de Thérèse : « *Le monde est en feu... ce n'est pas le moment de traiter avec Dieu des affaires si peu importantes* » (Ch 1,5). Avenir qui nous engage dans le moment présent, dans la prière, la fraternité, la fidélité et l'écoute quotidienne, le *fiat* continuels au souffle de l'Esprit en permettant ainsi que notre vie même soit parole et prophétie.

*Sœur Margarita María del Espíritu Santo
et les sœurs carmélites de Terre Sainte*



© Clarisses de Nazareth

Clarisses en Orient

Le premier témoignage de présence des clarisses en Orient remonte au XIII^e siècle, lorsque dans la métropole de Saint Jean d'Acre existait un monastère florissant – on parle de 74 Clarisses – dédié à sainte Claire. Nous ne savons rien de la naissance ni de la date de fondation de ce monastère, mais la présence des frères a été certainement déterminante. Déjà depuis 1219, les franciscains y avaient le principal couvent de la Custodie.

Ce que nous savons de ce monastère est le récit du tragique siège du 18 mai 1291, quand les religieuses ont été barbaquement massacrées avec tous les chrétiens de la ville. Un témoignage antique raconte le courage et la foi avec lesquels ces Sœurs ont affronté le martyre, encouragées par leur Mère Abbessse qui *« avec ferveur a commencé à citer les très douces paroles de l'Époux Jésus et à encourager les sœurs à soutenir pour son amour le martyre en disant : "Mes filles, sœurs et mères, méprisons cette misérable vie qui, bientôt passera. Soyez fermes dans la foi en notre Époux, le Seigneur Jésus-Christ, et avec le cœur et le corps immaculés offrons nous à lui" »*.

Depuis lors, il faut attendre six cents ans avant que le charisme clarien retourne vivre en Terre Sainte. Si la naissance du premier monastère est due

à la présence des frères franciscains de la Custodie, la reprise est liée à la vie du Patriarcat latin de Jérusalem qui en 1847 a été restauré avec un siège résidentiel : à partir de cette époque plusieurs congrégations de vie religieuse ont commencé progressivement à ouvrir des maisons et des monastères. En 1884, se sont ajoutées les clarisses de France.

Sœur Mariachiara, Jérusalem

Les clarisses de Nazareth, première fondation en Terre Sainte au XIX^e siècle

C'est avec beaucoup d'émotion que nous ouvrons au public ces quelques pages de notre histoire, au terme de recherches qui, quoique modestes, nous ont été l'occasion d'une redécouverte émerveillée de nos origines.

Très tôt, c'est-à-dire du vivant de Sainte Claire, le charisme clarien a dépassé les frontières d'Assise pour s'implanter dans d'autres pays. En France, à la demande de Guillaume de Joinville, archevêque de Reims, Sainte Claire envoya dans cette ville plusieurs de ses disciples. Ce fut le premier Monastère des Pauvres Dames ou Damianites. Bientôt les vertus de ces saintes filles répandirent un tel parfum que plusieurs villes de France rivalisèrent d'empressement pour les posséder. Avec les années, l'Ordre de Sainte Claire prit en France un prodigieux accroissement. Mais l'observance régulière y était bien déchue lorsqu'au XV^e siècle Dieu suscita Sainte Colette pour lui rendre une nouvelle vigueur. Grâce à celle-ci, dans les couvents fondés ou refondés selon ses Constitutions, la ferveur s'y maintint si bien que la Révolution de 1789 trouva les Filles de Sainte Claire courageuses et inébranlables devant la persécution. La plupart des Monastères furent détruits. Les unes cherchèrent refuge à l'étranger et d'autres demeurèrent cachées dans des demeures d'amis, trouvant dès 1794 le moyen de se réunir. Depuis lors, plusieurs fondations ont vu le jour.

Parmi elles, le Monastère de Paray-le-Monial, d'où sont originaires nos fondatrices, fut établi en 1878 par celui de Périgueux. Il y a plus de cent ans, le mercredi 7 mai 1884, quinze Sœurs Pauvres de Sainte Claire le quittaient pour s'implanter en Terre Sainte sur les pas de Jésus. Qui sont-elles ? Pourquoi une telle fondation en cette Terre de l'Incarnation ? Quelle a été leur vie au début, pendant et après la fondation ? A ces quelques questions, nous pouvons répondre, en suivant la chronique de Mère Elisabeth du Calvaire, première Abbesse du Monastère de Nazareth.

Ne pouvant reproduire intégralement cette très riche chronique, faute de place, nous nous efforçons d'en livrer l'esprit.

Fonder en Orient, était-ce bien la volonté de Dieu ?

Quand elle parla de ce projet au Ministre Général des Franciscains, il essaya de l'en détourner : « *Vous ne voulez pas de rentes, vous entendez vivre d'aumônes ; mais savez-vous que la Palestine est bien pauvre ? Il faut y faire l'aumône et non s'attendre à y trouver des secours.* » Mère Élisabeth répondit en ces termes : « *Quand Sainte Claire fonda son Ordre, elle n'avait pas en vue seulement la France et l'Italie. La providence de Dieu s'étend partout.* »

Au Ministre Provincial d'Aquitaine, le Père Raphaël tentant de la dissuader : « *Fonder en Terre Sainte est impossible, il faut beaucoup d'argent pour cela.* » elle répondit : « *s'il faut de l'argent, le Bon Dieu nous donnera tant que nous voudrons.* » Convaincu de l'impossibilité d'une telle mission, il demanda à l'Abbesse d'obtenir du Ciel un miracle, qui confirmerait la volonté du Seigneur à l'égard de la fondation. Deux mois après, Mademoiselle Marguerite Davillier arrivait au Monastère et mettait toute sa fortune à la disposition de Mère Élisabeth. On ne pouvait douter que ce fût bien là le signe demandé.

Sans délai, la vaillante femme écrivit à Rome : « *Vous m'avez demandé un signe du ciel et posé une condition ; le signe, le voilà, la condition est remplie, permettez-moi de marcher.* »

De Paris à Jérusalem, de Jérusalem à Nazareth


Les sœurs partirent le mercredi 7 mai 1884. « *Nous arrivâmes à Jérusalem recommandées par le Révérend Père Général et les autres autorités nécessaires à notre Fondation. Le Révérend Père Custode de Terre Sainte, Guy, nous accueillit assez bien, mais un peu contrarié cependant de nos projets. Il fit venir de Nazareth le drogman¹ de nos Pères qui nous ménagea des difficultés, voilà tout.* »

Le Custode partit trois ou quatre jours après leur arrivée à la Casa Nova. En son absence, plusieurs suggestions furent faites par les Pères franciscains : les uns conseillaient aux sœurs de rester à Jérusalem ; d'autres, prévoyant de nombreuses difficultés, se rangeaient à l'avis d'un sage retour en France ; les derniers enfin leur proposaient de tenter leur chance à Nazareth.



© Clarisses
de Jérusalem

¹ Terme utilisé entre le XII^e et le XX^e siècle en Orient pour désigner un interprète.



Le **20 juin 1884**, les Sœurs partaient pour Nazareth ; c'était bien là que la Providence leur avait préparé une place. Tous les colis les y attendaient dans une maison déjà louée pour deux mois. À leur arrivée, elles trouvèrent cette maison trop étroite. *« Nous entrâmes dans notre nouveau logement le 30 août, accompagnées par le Père Augustin Espagnol, Supérieur des Franciscains de Nazareth et de tous les Pères, et des Latins [M. Élisabeth fait ici allusion aux chrétiens de rite latin] qui nous suivirent en procession. Après la Sainte Messe, la bénédiction du Saint sacrement, la bénédiction de la maison, le Révérend Père nous mit en clôture et nous restâmes heureuses dans notre solitude. »* Trois mois se passèrent ainsi dans la paix.

Aux premiers pas sur la Terre Sainte succèdent quatre années de difficultés de toutes sortes : les atermoiements des autorités pour l'obtention de la Colline du Tremor que convoite Mère Elisabeth, une maison provisoire payée au prix fort, le retour contraint en France de la sœur fondatrice Colette-Isabelle (Mademoiselle Marguerite Davillier qui avait mis sa fortune au service de la fondation), sa maladie, de nouveaux plans de construction décevants, une reprise des plans initiaux provoquant une rupture avec les Pères Franciscains dont l'intention d'établir au Tremor le cimetière des Franciscains est contrariée, l'acédie d'un confesseur, les tracasseries du Vice-consul de France à Haïfa, de nouveaux problèmes financiers...

« Depuis quatre ans que nous sommes à Nazareth, les persécutions sous toutes les formes sont suscitées par le démon. Il faut croire qu'il craint notre établissement en Terre Sainte, car nulle autre Communauté n'a rencontré autant de peines et d'opposition. »

Heureusement, quelques consolations leur furent tout de même accordées : *« Les Pères Jésuites sont bons pour nous, particulièrement le Révérend Père Julien, ancien Provincial de France, depuis qu'il nous a donné une retraite en 1887. Le Révérend Père Camille, Capucin, notre premier aumônier ici à Nazareth est redevenu bon pour la Communauté. Il a tout compris devant Dieu... Il nous rend quelques services de Beyrouth. Nous sommes heureuses au-dedans et nous comptons avec les Sœurs Tourières, trente (30) religieuses et novices. »*

La fondation du Monastère de Jérusalem²

Depuis plusieurs mois, en dépit de toutes les oppositions, les Sœurs faisaient des préparatifs pour une seconde fondation. La sécurité du Monastère de Nazareth exigeait en effet qu'elles aient un autre Monastère à Jérusalem.

² Voir pages 38 et suivantes.

En novembre 1887, trois sœurs partirent, avec l'accord du Patriarche, pour préparer cette fondation de Jérusalem. Mère Élisabeth allait elle-même devoir quitter Nazareth. Il lui fallait en effet se rendre à Jérusalem pour organiser canoniquement la nouvelle fondation avec le Patriarche. Cette démarche lui en coûtait, car elle s'était attachée à la maison de Nazareth, qu'elle avait enfantée dans les pires douleurs.

Le statut du nouveau monastère était pour Mère Élisabeth une autre écharde dans la chair. On voulait en effet séparer la Communauté de Jérusalem de celle de Nazareth, en faisant un monastère de Franciscaines et non de Clarisses Colettines. Les Sœurs n'acceptèrent pas cette séparation de principe. Elles voulaient demeurer fidèles à la première Règle de Sainte Claire, aux vœux solennels, à l'union intime entre les Monastères de Nazareth et de Jérusalem. D'ailleurs, si la fondation de Nazareth avait obtenu l'accord du Saint Siège, c'était bien sous le régime des vœux solennels, et à la condition expresse que les sœurs pratiquent la Première Règle. Les Sœurs s'abandonnèrent à la volonté de Dieu et en octobre 1889, le Conseil des Discrètes prononce un vœu à la Sainte Vierge : celui de réciter le 'Souvenez-vous' tous les jours après la Communion à l'intention de cette peine et cela pendant dix années à dater de ce mois d'octobre. Elles purent garder leurs vœux solennels.

Entre-temps, la relation avec les Pères franciscains s'était améliorée, et le Consul de Haïfa était revenu à de bonnes dispositions.

29 novembre 1889

Alors que Mère Élisabeth du Calvaire partait rejoindre ses filles à Jérusalem, une nouvelle page s'ouvrait pour le Monastère de Nazareth, sous la houlette de Mère Saint Michel. Alors Maîtresse des Novices et Vicair de la Communauté, elle fut élue Abbess. Durant les trente-huit ans où elle administra le Monastère, elle le servit avec grand amour, dans l'humilité, la simplicité, la piété, et dans une grande pauvreté qui ne comptait que sur la Providence.

« Je vous garderai toujours »

La tumultueuse histoire de la fondation ne doit pas nous empêcher d'évoquer rapidement la deuxième refondation du Monastère par nos sœurs de Nantes. On pourrait croire, vu l'histoire de cette maison, qu'on n'y vit que des épreuves. Celles-ci ont été si grandes qu'un groupe de sœurs a dû quitter le Monastère pour la France où elles se sont dispersées.



En 1975-1976, un groupe de six sœurs de Nantes, sont venues refonder le monastère pour lui redonner un avenir. La louange a continué à s'élever sur cette Colline du Tremor jusqu'en 2001 où quatre autres sœurs d'Abidjan, ont répondu à l'appel de leurs sœurs de Nazareth, apportant un sang neuf dans un monastère qui se faisait vieillissant. Promesse du Seigneur à Sainte Claire, « *Je vous garderai toujours.* »

« *Voyez comme ils s'aiment* »

L'histoire continue et semble se répéter. Le nombre et les forces s'amenuisant, un nouvel appel est lancé en 2013. Et cette fois, ce sont les sœurs de Zacatecas, au Mexique, qui ont accepté de traverser les mers, pour perpétuer le oui de Marie en cette Terre de l'Incarnation de notre Seigneur. En janvier 2015, elles sont venues reprendre le Monastère en tant que refondatrices.



Après trois ans *ad experimentum*, les sept sœurs ont accepté de continuer définitivement la mission à elles confiée, avec les cinq sœurs restantes de l'ancienne communauté. De nouvelles élections ont été organisées et depuis le 5 février 2018, la difficile tâche d'intégration mutuelle des cœurs et des esprits incombe à chacune des sœurs pour construire un corps communautaire selon le cœur de Dieu dans la fidélité à l'esprit du Petit Pauvre, notre père Saint François, et de sa Petite Plante, Sainte Claire, notre mère. C'est un défi à relever en ce monde en manque de pères qui est le nôtre « *Voyez comme ils s'aiment !* ».



Activités économiques et accueil monastique

Le travail manuel et les soins de la maison occupent une large part de notre temps. Avant l'arrivée de nos sœurs mexicaines, le monastère vivait en grande partie de l'accueil des pèlerins, de la confection d'hosties, des cartes réalisées avec des fleurs

séchées de Terre Sainte, de chapelets et dizainiers en bois d'oliviers, et du jardin potager. Depuis trois ans, nous avons ouvert un atelier de couture, d'ornements liturgiques de tous genres et de broderie à la machine. Nous pouvons ainsi pallier la moindre fréquentation des pèlerins dans cette partie du monde qui reste toujours fragile. Nos frères franciscains nous ont ouvert leurs différentes boutiques pour que nous puissions y vendre nos produits. C'est une grande aide !

Nous avons par le passé, une petite hôtellerie de quatre chambres pour accueillir les personnes, surtout les consacrés, qui y faisaient une halte pour se ressourcer dans le silence de la prière. Aujourd'hui, nous pouvons recevoir des groupes, surtout des jeunes, qui n'hésitent pas à dormir dans des chambres de quatre lits. De bouche-



à-oreille, les pèlerins viennent d'Italie, de France, d'Amérique latine... Et depuis l'an dernier, petit à petit, nous observons le retour des pèlerins français sur les pas du Bienheureux Charles de Foucauld. Une sœur de langue française est chargée de les accueillir.

La présence de nos sœurs mexicaines nous ouvre à d'autres continents et réalités linguistiques et cela est une source d'enrichissement non négligeable.



Nous accueillons tous ceux qui frappent à notre porte pour des intentions de prières, pour se décharger de leurs soucis, pour partager des moments heureux de naissances, de mariages... Pour cela, la messe des dimanches en arabe a été maintenue ainsi que les messes des jeudis en différents rites : latin, grec catholique et maronite.



© Clarisses de Nazareth



Ce bref parcours chronologique dit assez à quelles difficultés les Clarisses de Nazareth durent faire face ; elles ont cependant vécu, et continuent de vivre, leur vocation de veilleuses et d'orantes en cette Terre de l'Incarnation. Entretemps, le désir très cher de nos fondatrices d'habiter sur la colline du Tremor s'est finalement réalisé en 1968. L'ancien monastère a été donné aux Frères de Don Guanella qui l'ont transformé en un centre spécialisé pour le handicap moteur et cérébral. La partie externe du monastère avait été confiée aux Petites Sœurs de Jésus. Après leur départ, les Petits Frères de Jésus Caritas occupent les lieux et reçoivent les pèlerins qui voudraient prier dans la petite Chapelle où Charles de Foucauld, pendant ses trois années passées chez les Clarisses, avait contemplé Jésus-Eucharistie.

Avec la refondation de notre monastère, puisse le Seigneur nous armer d'un courage et d'une ferveur renouvelés, afin que son œuvre ne fasse pas défaut à cette Terre Sainte si meurtrie, dont les conflits ne nous épargnent pas. Saurons-nous, par notre don total au Seigneur, tenir assez haut le flambeau pour qu'en cette Terre brille toujours le charisme de Sainte Claire ? Inch'Allah !

*Vos Sœurs Clarisses
de Nazareth*



© Clarisses de Nazareth

³ Voir en pages 42-43, Charles de Foucauld chez les Clarisses de Terre Sainte ainsi que le récit de Frère Yohanan, Petit Frère de Jésus, de la famille spirituelle du Père de Foucauld en pages 44 à 47.

Les Clarisses de Jérusalem 1888 - 130 ans de présence – 2018

La fondation de Jérusalem

Mère Élisabeth du Calvaire ne renonce pas à son plus grand désir d'arriver à la Ville sainte et quand la construction du monastère de Nazareth n'était pas encore terminée, elle prépara le premier groupe de sœurs destinées à la nouvelle fondation. Quatre ans plus tard donc, entre le mois de mai et celui de juillet 1888, les huit premières sœurs partent et s'installent dans la petite maison temporaire du mont Sion, tandis que sur *l'Alta Bakaa*, colline sud de Jérusalem sur la route qui mène à Bethléem, commence la construction du monastère. Mère Élisabeth du Calvaire quitte la communauté de Nazareth l'année suivante et, le 9 mars 1890, avec l'érection canonique, est élue abbesse.



© Clarisses de Jérusalem

La construction est lente et non sans difficultés. Entre 1891 et 1892, il a fallu un voyage spécial en France pour recueillir des fonds et Mère Élisabeth ouvrit deux autres monastères, Menton et La Nouvelle, avec l'intention spécifique de soutenir les deux jeunes fondations en Terre Sainte. De l'ensemble des bâtiments monastiques actuels sur quatre côtés avec le cloître central, ont été construits initialement le côté Est (le seul avec un niveau de sous-sol inférieur) et le côté Nord. Les parties de l'église et le dor-

toir des religieuses ont été construits plus tard, entre les années 1908 et 1913.

De la forte personnalité de Mère Élisabeth émergent de nombreux témoignages de ces premières années ; elle n'est pas passée inaperçue – non plus – à frère Charles de Foucauld qui, entre 1898 et 1899, y vécut six mois, travaillant pour la communauté et passant de longues heures du jour et de la nuit en prière dans la chapelle, mûrissant sa vocation sacerdotale⁴.



© Clarisses de Jérusalem

Au fil des années, la vie de la communauté a été très marquée par le drame des grands événements qui ont marqué la situation politique du pays au XIX^e siècle et en particulier Jérusalem. En effet, la fondation commença sous la domination turque, avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale. La communauté connut l'exil dans les années 1915-1919 se réfugia à Alexandrie (où, par la suite, quelques sœurs sont restées pour continuer la présence clarienne et où le monastère demeure). Dans ces années d'absence, le monastère a été occupé d'abord par les Turcs, puis par les Anglais. En juillet 1927, le puissant tremblement de terre qui secoua Jérusalem endommagea gravement la structure ; les cellules elles-mêmes étaient, pour la plupart, inhabitables. Depuis mai 1948, nos chroniques enregistrent les jours dramatiques du conflit israélo-arabe, et ceux de la guerre des Six jours en 1967, jusqu'aux dernières décennies du XX^e siècle et plus, jusqu'aujourd'hui.

Une communauté contemplative internationale

La communauté a toujours eu une grande majorité de sœurs françaises, avec aussi quelques vocations orientales (surtout de Jordanie, Syrie, Liban et Égypte), mais c'est l'occasion de l'année du Centenaire de la fondation – c'était en 1888 – que le Ministre Général des Frères Mineurs frère John Vaugh a lancé un appel aux monastères de Clarisses du monde entier, non seulement pour demander le don de nouvelles sœurs, mais pour inviter « à s'ouvrir à une nouvelle dimension de l'internationalité. (...)

⁴ Voir le récit des sœurs rapporté en pages 42 et 43.

Internationalité à différentes dimensions : histoire, culture, langue, traditions ... Il ne s'agit donc plus d'une stratégie d'urgence, mais un nouvel effort pour la convergence vers l'unité des cœurs (...) en syntonie avec les Frères franciscains de la Custodie de Terre Sainte qui, pour leur internationalité sont le cœur de l'Ordre et signe de l'amour de l'Ordre franciscain aux Lieux Saints ».

En 2007, le Custode de Terre Sainte – le Père Pierbattista Pizzaballa, Administrateur apostolique actuel – et la communauté ont lancé un nouvel appel d'aide à la Fédération italienne d'Ombrie qui a aidé à une nouvelle revitalisation. Actuellement la communauté du monastère de Jérusalem est composée de onze sœurs, de cinq nationalités (France, Italie, Argentine, Rwanda, Brésil), de 36 à 86 ans.



© Clarisses de Jérusalem

Être une communauté contemplative en Terre Sainte a demandé sans cesse de porter dans la prière la vie, le cri, les souffrances, les joies et les espoirs des peuples qui y vivent. Le premier témoignage est sans doute d'être une petite présence de prière, de fraternité et de réconciliation au cœur de la petite Église-Mère de Jérusalem.

L'occasion de ce jubilé de fondation du monastère nous pousse à redécouvrir les racines de notre communauté et de l'histoire qui nous a précédées. Une histoire faite de visages concrets, d'événements qui façonnent encore notre prière et qui sont un héritage précieux.

⁵ Sœur Maria de la Trinité, *Qu'un même amour nous rassemble*, Apostolat des éditions, Paris 1977.

Luisa Jaques (Pretoria, Afrique du Sud 1901 – Jérusalem 1942)



« Il n'y a pas de Dieu, - tout ce qu'on dit à ce sujet n'est que comédie; et la vie ne vaut pas la peine d'être vécue ».

Voilà à ce que m'avait conduit à penser une longue chaîne de sacrifices inutiles et les luttes. (...) Je connais le désespoir! Mourir, mourir ... »

C'est sur ces mots que Luisa Jaques commence l'histoire de sa conversion, une nuit de 1926, l'histoire *« de ses faiblesses et de la miséricorde du Seigneur »*. Née le 26 avril 1901 en Afrique du Sud, d'un père pasteur protestant fondateur de la mission à Pretoria et Johannesburg. Sa mère étant morte en couches, Louise est élevée en Suisse, chez une tante. Sa forte personnalité s'accompagne d'une santé fragile. Ses déceptions professionnelles répétées, l'échec de sa relation avec un homme marié et la nostalgie de sa famille l'amènent, à 25 ans, à désespérer du sens de sa vie. Une nuit de février 1926, au plus profond de son désespoir, elle perçoit la présence d'*« un religieux vêtu de brun foncé avec une corde comme une ceinture. »* Irrésistiblement attirée vers le cloître, elle a le désir ardent de recevoir l'Eucharistie. Sa longue recherche de la volonté de Dieu aboutit en 1938 chez les Clarisses de Jérusalem, où Dieu l'attend : *« Vous deviez seulement vous dépouiller et découvrir ma voix. »* Le Carnet de ses notes et le récit de sa conversion sont publiés et traduits en plus de sept langues⁵. Dans sa préface, Hans Urs Von Balthasar souligne les traits dominants de sa spiritualité : écoute intérieure de la voix du Seigneur, prise de conscience profonde de la liberté de répondre que Dieu laisse à ses créatures.

Particulièrement important est le témoignage de Sœur Marie de la Trinité (Luisa Jaques). Clarisse à Jérusalem en 1938-1942, elle ne cesse de nous surprendre, parce que la lumière de son témoignage continue de gagner le cœur de beaucoup (*voir encadré ci-contre*).

Le monastère est aussi un lieu accueillant, grâce à la petite hospitalité qui nous offre la possibilité de recevoir les pèlerins, en petit groupe ou en solitude, les familles, de toutes confessions et religions. L'église est toujours ouverte et tous peuvent se joindre à la prière liturgique et à l'adoration eucharistique. La prière est principalement en italien, tandis que certaines parties sont en français, espagnol, hébreu ou arabe. Ne manquent pas le rythme des chants en kinyarwanda.

Les sœurs travaillent aussi à l'atelier d'hosties, à l'atelier de couture et de broderie de vêtements liturgiques, à l'atelier d'artisanat : chapelets, production et décoration de cierges, travail du cuir, écriture d'icônes...

*Sœur Mariachiara, osc,
et vos Sœurs Clarisses de Jérusalem*



© Clarisses de Jérusalem

Monastère Sainte Claire

☎ POB 50588, 161 6302 Nazareth – Israël
Tél. 972 (04) 655 99 61 - clarisasnazareth@outlook.com

Monastère Sainte Claire

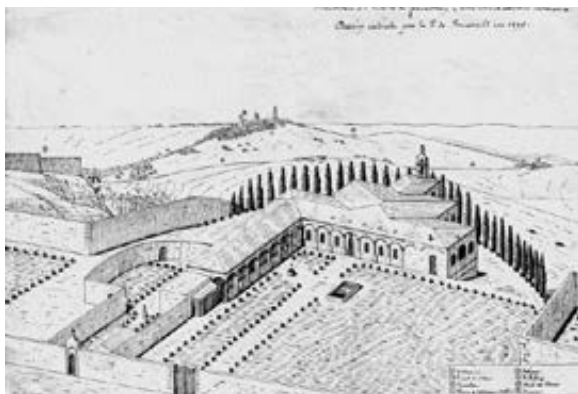
3 Chanoch Albeck - POB 1013, 9100901 Jerusalem - Israël
Tél. 972 (02) 671 75 34 - clarisse.jerusalemme@gmail.com
www.monasteroclarissejerusalem.wordpress.com

Charles de Foucauld chez les Clarisses de Terre Sainte

« Nous avons dans la maison un saint ! » Ces paroles sont sorties du cœur et de la bouche de Mère Elizabeth du Calvaire, abbesse et fondatrice du monastère Sainte-Claire de Jérusalem, en parlant à la communauté d'un hôte original, vêtu pauvrement, après l'avoir rencontré pour la première fois dans le parloir du monastère. Elle en avait entendu parler par l'abbesse des Clarisses de Nazareth, qui l'avaient accueilli, envoyé par les pères franciscains. Il se présentait bizarrement dans sa manière de se vêtir, très pauvre et humble, et également dans sa manière de parler, le recueillement dans la prière et son éducation laissaient deviner l'appartenance à une famille noble et cultivée.

Il s'agissait en effet du jeune Charles des vicomtes de Foucauld, dont la jeunesse fut faite de plaisirs, de succès et de quelques réussites militaires. Par la grâce, l'amitié et les conseils de sa cousine, Madame Bondy, il est finalement rentré dans le droit chemin à vingt-huit ans en 1886, tombant à genoux aux pieds du confessionnal du saint Abbé Huvelin. Depuis lors, sous sa direction, il avait entrepris de suivre le Christ, entrant dans le monastère trappiste de Notre Dame de Neiges en France et, plus tard, en Syrie, à Akbès, où il est resté sept ans. Mais son inquiétude intérieure et un attrait pour la vie cachée de Jésus l'a amené à chercher ailleurs ; il voulait être un « simple ouvrier » comme le Fils de Dieu, vivre dans la solitude et le recueillement « choisir la dernière place ». Cette nostalgie lui était profondément imprimée dans le cœur depuis qu'il était venu en pèlerinage en Terre Sainte, peu de temps après sa conversion. Il se confiait à sa cousine Mme de Bondy : « J'ai soif de vivre finalement la vie que je connais depuis sept ans, celle que j'ai entrevue, découverte en marchant dans les rues de Nazareth qui ont empoussiéré les pieds de Notre Seigneur, pauvre artisan, caché dans l'abjection et l'obscurité »⁶. Lorsque Charles de Foucauld arrive en Terre Sainte, il est donc dans un moment de recherche, de solitude, de passage qui marquera profondément sa spiritualité. Arrivé le 5 mars 1897 au monastère des Clarisses de Nazareth, il y reste trois ans, de 1897 à 1900. À Jérusalem il vient quatre fois, les deux premières expressément invité par Mère Élisabeth du Calvaire qui, après avoir découvert sa profonde vie intérieure exercera sur lui une forte influence pour l'amener à devenir prêtre, en lui offrant la possibilité d'accueillir autour de lui un groupe de compagnons pour créer une vie commune, en restant, comme un aumônier, au service des deux monastères de Nazareth et de Jérusalem.

Des quatre séjours dans la cité sainte, l'un a été particulièrement significatif, durant plus de six mois – du 11 septembre 1898 au 20 février 1899 – ici dans notre monastère sur la route qui mène à Bethléem, à demi construit à cette époque. La forte personnalité de Mère



Monastère Sainte Claire de Jérusalem
Dessin exécuté par le P. Charles de Foucauld en 1898 - © DR

⁶ Lettre à la cousine Mme de Bondy, 24 juin 1896.

Élizabeth du Calvaire a frappé immédiatement Frère Charles, qui en parle ainsi dans une de ses lettres : « L'abbesse de Jérusalem est très différente de caractère de celle de Nazareth dont elle est la mère spirituelle ; elle lui ressemble pour la gentillesse envers moi : la première se montre une sœur pour moi, celle-ci une mère ; la première est une belle âme, celle-ci une sainte. Elle a un niveau élevé, proche de celui que nous pouvons admirer en Sainte Thérèse : une tête de glace mais un cœur de feu, avec une force de caractère qui seule rend possible d'entreprendre et le porter à l'accomplissement pour Dieu et avec Dieu... »⁷. C'est à Jérusalem, qu'en Frère Charles, se réveille silencieusement son désir d'être prêtre, toujours gardé en secret tant il s'en sentait indigne. Dans ses échanges avec Mère Élisabeth il trouve pleine syntonie et, à travers sa méditation, il fait place, pour la première fois, à ce « désir secret » qu'il portait dans son cœur.



Chapelle provisoire du Monastère Sainte Claire de Jérusalem
Croquis du P. Charles de Foucauld © DR

Dans la même lettre à son père spirituel, il écrit : « Il est clair que la proposition si généreuse, si affectueuse, ainsi maternelle de cette âme sainte, concorde absolument avec ce désir secret qu'elle ne connaît pas [...]. Elle rend possible ce qui semblait impossible [...] met dans mes mains à la fois tous les moyens nécessaires, des moyens qui semblaient si loin »⁸. Dans l'ancienne chapelle provisoire – où se trouve actuellement le nouveau parloir – Frère Charles a passé plusieurs heures en adoration devant le Saint-Sacrement, jour et nuit. Les pierres de cette pièce récemment portées à la lumière, et de nombreux dessins manuscrits faits par lui dans cette période (conservés dans les archives), nous parlent de son passage, de la grâce qu'il a trouvée ici, de mûrir sa vocation sacerdotale.

Les lignes que nous publions ici ont été écrites par les sœurs de Jérusalem qui l'ont connu personnellement, invitées par l'évêque d'Algérie, afin d'écrire une première biographie. Une partie de ce texte a été utilisé par René Bazin pour la première biographie publiée en 1921.

Lors du premier centenaire de sa mort, intervenue le 1^{er} décembre 1916, nous avons eu la joie de partager ce que nous connaissons de lui, de rendre grâce à Dieu pour la lumière de sa sainteté grâce à laquelle notre Sœur Maria de la Trinité est venue jusqu'à nous⁹. En effet, elle a connu le monastère de Jérusalem par la lecture de la biographie de Frère Charles. Elle a laissé, elle aussi, un témoignage évangélique de la vie cachée, précieuse et féconde au cœur de l'Église de Terre Sainte.

*Sœur Mariachiara Bosco, osc
Monastère Sainte Claire de Jérusalem*

⁷ Lettre à l'Abbé Huvelin, 15 octobre 1898.

⁸ Idem.

⁹ Voir page 40.

Dans les pas du Père de Foucauld en Terre Sainte

Plus d'un siècle après l'assassinat de « Frère Charles », ils sont vingt-cinq, en Israël et en Palestine, à marcher dans ses pas : ce sont les **Petits Frères et Sœurs de Jésus**.

Pour *Les Amis des Monastères*, Petit Frère Yohanan Elihai nous livre les raisons qui l'ont conduit à se faire « adopter » par la Terre Sainte il y a soixante-deux ans. Nous découvrons, à travers son récit, l'incroyable réseau de passerelles qu'il a patiemment, discrètement, et si naturellement tissé. Commotionné par le génocide nazi. Mais porté, jour après jour, par la prière.

“ Né le 18 avril 1926 dans une petite ville pas loin de Paris, de parents chrétiens en principe, j'ai grandi comme tout enfant du voisinage, école laïque, catéchisme et messe le dimanche. Rien de spécial. J'entre au Petit Séminaire de Versailles en 1938. En 1940 c'est l'invasion de la France par les troupes allemandes. Occupation jusqu'en 1944. Cette même année, le 25 août 1944 les Américains arrivent à Paris, les Allemands se sont retirés. Tout heureux, je prends le train, et 20 minutes après je me promène dans les rues de Paris libéré, je vois les tanks américains, les Français qui leur donnent des fleurs – plus personne n'est collaborateur pro-Allemand, bien sûr. Et en passant devant l'Ambassade d'Amérique, je vois dans une vitrine pour la première fois des photos de la Shoà. Le choc de ma vie. Oui, je rentre à la maison et je dis, tout ému, à mes grands-parents : « *Vous savez ce qu'ils ont fait aux Juifs ?!* » Ce choc fut décisif et suscita mon choix de vivre en Israël avec les Juifs l'aventure sioniste, réponse à la Shoà. Mais je ne pus réaliser le projet que bien des années après.

Les années de formation

En 1944 je suis au Grand Séminaire jusqu'en 1946. Ayant alors 20 ans, je dois faire le service militaire. Mais il s'offre une occasion de service civil comme professeur de français au Liban, ce qui sera compté comme service militaire. J'apprends l'arabe parlé tout en étant professeur des élèves arabes du séminaire maronite. En 1947, au cours des vacances de Pâques, un Père Jésuite organise un voyage pèlerinage en Terre sainte. Les Anglais sont encore là. Je me rappelle avoir visité un quartier juif de Jérusalem Ouest, en me disant : « *Il se passe ici quelque chose que le monde ignore* ».

De retour en France, ce sont les années de formation : noviciat chez les Petits Frères de Jésus (du P. de Foucauld), une congrégation contemplative. Envoyé en 1949 vivre à Damas avec trois autres frères, j'apprends l'arabe syrien, proche du Libanais, et je travaille dans le souk à faire des assiettes sur un tour. Mais après un an je retourne en France pour mes études. Quatre ans de théologie, avec un saut en Israël en été 1953 pour deux mois de travail en kibboutz, tout cela sans entrer dans les détails.

« *Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom qui ne seront pas effacés* » (Isaïe 56, 5)

Ordonné prêtre en 1955, je rêve d'une liturgie en hébreu. Je rencontre le Cardinal Tisserant à Rome, qui me donne l'indult – dix ans avant le Concile – pour célébrer la messe en hébreu en rite syriaque (le latin étant encore obligatoire dans le rite romain), et en mars 1956 j'arrive à Haïfa et je célèbre la première messe en hébreu en Terre sainte. Et je m'installe dans la banlieue de Tel Aviv, et commence à vivre la vie de travail manuel suivant notre vocation. J'apprends la céramique chez un artiste israélien. En 1957 il me demande de travailler avec lui sur le projet d'un mur de l'Université de Jérusalem, puis sur le carrelage de *Yad va-Shem* (Mémorial de la Shoà) qui comporte les noms des camps de la mort, réponse à mon rêve, pendant trois mois.



© Fr. Yohanan Elihai

Dès 1957 un jeune frère est venu me rejoindre, Yoël, qui apprend le métier de tourneur dans un centre de formation. Ensemble nous avons notre vie de prière quotidienne, deux heures par jour, louange et intercession pour notre peuple,... et les voisins. Nous faisons connaissance de plusieurs familles, qui nous invitent de temps en temps à partager leur repas, éventuellement le repas pascal.

En 1957 aussi, sentant que le rite syriaque ne convient pas tellement, j'en parle au Cardinal Tisserant qui me dit avoir lui aussi pensé à cela et avoir parlé au Pape Pie XII, réticent au début, et finalement convaincu parce que « *l'hébreu est une des trois langues sacrées du Christianisme* ». Je commence un travail de traduction avec l'aide d'un spécialiste, officier et traducteur, devenu catholique.

Mon Dieu est vivant

Entre temps en 1959 ayant reçu la résidence permanente, je demande la nationalité israélienne et la reçois en 1960. Un cas rare à l'époque. Dès l'année suivante 1961 je peux voter pour le Parlement et le gouvernement. À cette époque le choix est simple : je vote pour le parti travailliste, majoritaire, qui a des idées modérées.

Je change aussi de nom, comme beaucoup le font, préférant un nom hébreu. Mon nom de religieux étant Jean de la Résurrection, je prends comme nom de famille le nom Élihaï (Éli-haï = mon Dieu est vivant).

En 1959, Yoël, qui était venu pour une période de deux ans de travail avant ses études, doit quitter pour aller faire sa théologie. Mais arrive un nouveau frère, Immanuel.

Avant le départ de Yoël, nous avons en août la possibilité d'aller travailler tous les trois un mois en kibboutz. Par un ami nous avons connu Revivim, un kibboutz dans le Néguev.



© Fr. Yohanan Elhaï

« *Quand je travaille, je pense à toi...* »

Après quelques jours le responsable des loisirs vient me dire : « *Il faut nous faire une petite conférence sur vous* ». Réticent au début – « *nous ne faisons pas de conférences...* », je cède quand il revient me dire : « *On vous reçoit, on vous donne du travail, on vous donne à manger, et... on ne sait même pas ce que vous êtes !* » Un vendredi soir, je parle donc vingt minutes, sans trop entrer dans les détails religieux – ils sont marxistes – et je dis : « *Oui, nous travaillons, dans différents pays, à divers travaux manuels, au milieu des gens. On se lève, on prie, on va au travail, on revient, visites aux voisins, aide ici ou là, puis on mange, on prie et on va dormir* ». À la sortie une jeune fille m'interpelle : « *Dommage, tu n'as pas exposé l'idéologie qui est derrière tout cela !* »

Bien des années après, en 1975, revenant au kibboutz en visite, je vois des œuvres très belles en émail sur cuivre sur les murs de certains bâtiments. « *Qui fait cela ?* » « *C'est Gaïa* ». Je la rencontre, elle me dit : « *Ah, tu sais quand je travaille, je pense à toi...* » « *Tiens, tu sais donc que je fais de la céramique ?* » « *Non, non... c'est autre chose : pour travailler, je ferme les yeux et je vois une image, et je recopie ce que j'ai vu. Alors, d'où ça vient ? (elle pense à Dieu, à ces religieux venus autrefois qui travaillaient et priaient). Au début je ne voulais même pas signer : ce n'est pas de moi, ça !* » Après une pause : « *Et tu sais, quand tu as fait ta conférence au kibboutz, j'avais 14 ans* ». Seize ans avaient passé, depuis ces deux mots « on prie » glissés dans le récit banal de notre journée.

« *Si jamais je rencontre un Chrétien, je le tue!* »

Mais revenons à 1959 et à notre frère Immanuel. Il apprend le métier de soudeur, et maintenant il travaille comme soudeur dans une usine. Une nuit qu'il était seul, des gens nous soupçonnant de "Mission" mettent le feu à un coin de notre baraque. Mon frère court chez les voisins, et c'est l'un d'eux qui l'aidera à éteindre le feu. Il s'appelle Rafi Lavie, peintre connu en Israël et professeur de dessin, très simple et fraternel, une de nos amitiés dans ce pays. Mais Immanuel aussi retourne en France pour les études, et en 1961 c'est Eliahou qui vient me rejoindre, et lui ayant fini les études, restera en Israël définitivement. Il est reçu comme ouvrier dans une usine de fabrication de chariots-élévateurs. Il y restera jusqu'à sa mort en décembre 1992. D'autres frères sont venus entre temps. Un jour à l'usine, il mange le midi avec un camarade originaire de Pologne, qui lui dit : « *Tu sais, j'ai beaucoup souffert en Pologne, et je me suis dit : Si jamais je rencontre un Chrétien, je le tue! Et puis voilà, c'est toi, et on mange ensemble des azymes (c'était la semaine de la Pâque juive) !* » Et sans doute échange de sourires...



Première maison 1957-1988

© Fr. Yohanan Elhah

Impossible de raconter en détails ces soixante années de vie au milieu de ce peuple spécial, avec ses qualités et ses défauts, que l'on accuse aujourd'hui de tant de méfaits. Ce n'est pas le moment de débattre de cette situation qui a changé d'année en année avec tout le bien et toutes les erreurs. Il y faudrait plus de dix pages. Le but de ce texte est de décrire la présence de religieux dans ce pays. Et là il faut ajouter une nouvelle étape.

Et les arabes de Galilée ?

Après neuf ans de présence dans le milieu juif, notre Prieur venant en visite, je lui dis : « *Bon, je suis heureux que nous soyons ici avec le peuple juif, mais nous ne devons pas oublier la grosse minorité arabe de Galilée. Pouvez-vous envoyer deux frères vivre avec eux* ». Et mon Prieur : « *Mais tu sais l'arabe, tu n'as qu'à aller vivre là-bas et je t'envoierai un frère comme compagnon* ». Ah bon, me voilà catapulté ailleurs, et je continue ma céramique dans un village arabe, Tarshiha, en majorité catholique avec une minorité orthodoxe, et une centaine de musulmans. L'arabe parlé palestinien est proche de ceux que j'ai appris dans le passé et j'ai maintenant un enregistreur et pendant deux ans, je vis quotidiennement avec ces villageois, invité, avec mon frère Yosef venu de France, à passer les soirées dans diverses familles. Bon rapport avec le curé, ancien menuisier, vocation tardive, marié avec trois enfants. C'est possible dans l'Église catholique byzantine.

Deux ans bien remplis, où je sens les choses un peu autrement, de l'intérieur de la population arabe. Et surtout, progrès énorme en arabe : j'ai un ami qui revenant du travail s'arrête souvent chez nous, s'assoit devant l'enregistreur et me raconte sa vie, son enfance, son mariage, son travail actuel... le tout dans ce dialecte que j'aime tant aujourd'hui. Alors après deux ans, lorsque nous devons partir – pour des raisons diverses – je sens que je sais des choses en arabe que je n'ai vues dans aucun livre, et je conclus : « *Il faut que j'écrive tout cela pour tous les amis qui apprennent l'arabe.* » J'en connais pas mal en Galilée. C'est le début d'un travail qui se poursuivra, avec quelques interruptions, jusqu'en 2018 !

Arabe parlé, arabe palestinien-hébreu, arabe-anglais...

Le premier livre d'arabe palestinien sera rédigé en français et tapé à la machine (il n'y a pas encore d'ordinateur), polycopié en cent exemplaires. J'en envoie un exemplaire à un professeur d'arabe de l'Université de Jérusalem, grand spécialiste très connu, même hors d'Israël, Haïm Blanc. Il est enthousiaste et me dit : « *Il faut faire cela en hébreu* ». Je suis perplexe : en suis-je capable ? Mais Haïm Blanc me dit : « *Je t'aiderai !* » Et voilà le début d'une longue histoire.

Premier projet : un dictionnaire hébreu-arabe (parlé). Avec tout ce que j'ai enregistré et noté, j'arrive à 7 000 mots et plus de 15 000 phrases. Je vais voir un éditeur et lui demande qui peut me le taper, il me dit : « *Trop compliqué, fais-le toi-même. Je viens d'acheter d'Amérique les premiers ordinateurs, apprends à t'en servir et fais ton livre* ». Bon, fini la céramique, je travaille trois ans, et le livre est prêt, et... j'ai un nouveau métier (bien mieux payé que la céramique). Par ailleurs, connaissant le travail sur ordinateur, je trouve facilement du travail dans des maisons d'édition, ce que je ne détaillerai pas. J'ai eu la chance d'imprimer de nombreux livres, entre autre sur les rescapés de la Shoa, et là les souvenirs remontent. C'est mon métier jusqu'à la retraite (et après). Le dictionnaire ayant bien réussi, j'ai fait ensuite d'autres livres :

- un cours d'arabe parlé en 4 volumes (700 pages au total) en hébreu, en anglais, puis en français ;
- un dictionnaire arabe-anglais ;
- un dictionnaire arabe-hébreu (600 pages, 10 000 mots, 16 000 phrases).

Puis d'autres livres dans ce domaine.



© Fr. Yohanan Elihaï

Yohanan Elihaï et le dictionnaire arabe palestinien-hébreu

Merci au Père qui fait ce qu'Il veut à travers nos pauvres actions.

Tout cela pour dire à présent que cela m'a fait connaître beaucoup d'Israéliens ouverts et désireux de parler avec les Palestiniens dans leur langue. Combien de rencontres, de coups de téléphone pour dire merci. Et même je reçois un doctorat *honoris causa* à l'Université de Haïfa, avec comme motif « *pour son amour de l'homme, pour son travail d'édition de livres d'enseignement de l'arabe etc...* ». Pourquoi je dis cela, avec émotion ? Parce que c'est bien notre souci principal comme Petits Frères, pas chargés d'apostolat, mais être là, aimer... On l'a compris et j'en suis très ému.

Mes autres frères, chacun dans son milieu, pourraient raconter bien des histoires émouvantes. Et puis il y a notre confrontation avec la réalité politique actuelle, en 2018. Mais là, comme je l'ai dit, il faudrait plus de dix pages pour n'oublier aucun détail important. Et dire tout le temps : oui, mais...

Je dirai seulement que je regrette bien des erreurs de mon peuple, surtout ces dernières années. Mais ce peuple a subi tant de blessures depuis 1948 que l'on peut comprendre un peu certaines réactions regrettables. Et... de même pour les Palestiniens, qui ont souffert d'erreurs de la part de l'adversaire, ce qui les pousse aussi à des comportements vraiment graves, qu'on mentionne rarement. Oui, mais...

Comme dit Paul l'Apôtre :

« *Ne te laisse pas vaincre par le mal, sois vainqueur du mal par le bien* ». ”

Petit Frère Yohanan Elihaï



Latroun, un monastère aux frontières

© Elias - DR

Abbaye Notre-Dame des Douleurs

Situé aux confins de la Vallée d'Ayalôn (cf. Jos 10, 12) et des premières collines du massif de Judée, l'abbaye de Latroun se trouve à un emplacement stratégique, au croisement des grands axes Est-Ouest (Jérusalem – Plaine côtière avec Tel Aviv Jaffa) et Sud-Nord (Ber Sheva – Naplouse/Sichem). Le site fût le théâtre de nombreux combats au cours de l'Histoire, depuis la victoire de Judas Maccabée sur les Séleucides de Gorgias à Emmaüs-Nicopolis (165 av. J.-C.) jusqu'à la Guerre des Six Jours (1967), en passant par les Croisades et les conflits du xx^e siècle.

Aujourd'hui, face à l'ancien poste de police britannique devenu le musée du Yad LaShiryon, mémorial des blindés, le monastère se voudrait, avec les communautés qui l'entourent – la Communauté des Béatitudes¹ et la Fraternité œcuménique *Jesus Bruderschaft* –, un lieu de paix et de ressourcement pour ceux qui y viennent ou que nous portons dans nos prières.



© Walter Claes 2007

¹ Voir en pages 54 et 55, la présentation de la communauté des Béatitudes, qui veille au site d'Emmaüs-Nicopolis.

Aperçu historique

Dès 1880, Monseigneur Poyet, prêtre du patriarcat latin, entreprend des démarches pour faire établir une fondation trappiste en Terre Sainte. Pour différentes raisons, elles ne peuvent aboutir. Après une nouvelle tentative due au Père Cléophas Viallet, ancien militaire devenu prêtre, ermite demeurant à Amwas, des moines viennent en novembre et décembre 1890 de l'abbaye de Sept-Fons², pour s'établir à Latroun, dans un ancien caravansérail qui devient le premier monastère. Les dépendances, les ateliers et la chapelle sont construits de 1891 à 1897. La région étant marécageuse, les moines devront faire des travaux de défrichage et de drainage pour commencer les premières cultures : le premier vignoble est planté dès 1891 ; suivront oliviers, céréales, légumes, pins et cyprès.



© Walter Claes 2007

Jusqu'en 1905, la communauté souffre d'un climat insalubre, d'une pauvreté extrême et de l'exiguïté des bâtiments. Il y a beaucoup de cas de malaria, du découragement, des départs. La situation s'améliore ensuite et le monastère devient prieuré en 1909, mais, cinq ans après, éclate la première Guerre mondiale : la communauté est expulsée, le monastère est transformé en école agricole par les Turcs, puis pillé après le départ de ceux-ci en 1918.

Une partie de la communauté revient après la guerre et, le 19 mars 1926, la première pierre du nouveau monastère est posée. L'architecte en est un moine, officier de réserve, Dom Paul Couvreur, qui deviendra le premier abbé en 1937. En 1931, est créé un juvénat (sorte de petit séminaire monastique, pour accueillir d'éventuelles vocations locales) ; il durera jusqu'en 1963. Deux des frères de notre communauté actuelle en ont été élèves.

La colline au-dessus de notre monastère, où se trouvent les ruines d'un fortin croisé qui a donné son nom au site, *Le Toron*

² Diocèse de Moulins, dans le département de l'Allier, en France.

des chevaliers – El Atroun – Latroun, a été le théâtre de combats durant la Guerre d'indépendance. Lors des bombardements, les moines allaient se réfugier dans le tunnel qui mène à la cave. De 1948 à 1967, l'abbaye se trouvait sous le gouvernement jordanien, alors que 90 % de nos terres étaient dans le no man's land. Durant cette période, des habitants d'un kibboutz voisin cultivaient une partie de ces terrains et allaient à Jérusalem en porter les produits à un frère qui les attendait à la porte de Mandelbaum, unique point de passage à l'époque. Depuis la Guerre des Six Jours, nous nous trouvons de fait sous la juridiction israélienne.

Actuellement, le monastère est dirigé par son cinquième abbé, Dom René Hascoët, un Breton qui a succédé en 2008 au Libanais Dom Paul Saouma. Nous sommes une douzaine de frères.



© Cliché de Fr. Andrew de Lantao, 2012

Travaux et ressources de la communauté

Notre abbaye vit de la culture de la vigne et de l'olivier. Nous produisons différentes variétés de vins, avec ses dérivés (alcools, vinaigre, vinaigre à l'ail), ainsi que de l'huile d'olive et des olives en bocaux. La plus grande partie de nos ventes s'effectue à la boutique du monastère qui reçoit de nombreux visiteurs, de l'étranger et surtout du pays, en particulier le samedi ; la plupart vont ensuite voir l'église.



Une petite hôtellerie nous permet d'accueillir jusqu'à dix-neuf hôtes ; mais il s'agit surtout d'un service rendu aux retraitants, pèlerins et visiteurs, amis de la communauté et parfois familles des moines. Les retraitants peuvent y séjourner individuellement ou par petits groupes.

Une présence discrète et priante

Dans le conflit qui oppose Israéliens et Palestiniens, notre abbaye a toujours veillé à observer une position de neutralité favorisée par sa situation géographique ; cela ne nous empêche pas de prier pour la paix, pour les uns et pour les autres dans leurs détresses respectives.

L'incorporation d'un peu d'arabe et d'hébreu dans l'office et dans quelques messes en semaine nous permet de signifier notre désir d'être ouverts à tous.



Icône de la Résurrection-Réconciliation écrite pour Latroun par une moniale clarisse.
 © Monastère Sainte Claire Jérusalem, 2003



“Oasis de paix”

Névé Shalom, Wahat As-Salam, en arabe, tel est le nom donné à un village situé à 30 kilomètres au Nord de Jérusalem, fondé en 1970 par le dominicain Bruno Hussar (1911-1996) sur un terrain cédé par l'abbaye de Latroun pour une somme symbolique.

Né en Égypte dans une famille juive non pratiquante, Bruno Hussar découvre le Christ à la fin de ses études à l'École centrale de Paris, d'où il avait gardé, disait-il, « *le désir de construire des ponts* ». Il devient dominicain en 1945 mais n'oublie pas ses racines juives et s'installe à Jérusalem en 1953 pour fonder la Maison Saint-Isaïe, un centre dominicain d'études du judaïsme. Il vit de plein fouet les drames qui déchirent le pays, depuis le partage de la Palestine en 1948 et la création de l'État d'Israël. Témoin de la guerre de 1967, il décide de fonder un village où Arabes et Juifs choisiraient de vivre ensemble. Soixante-dix familles vivent à Névé Shalom mais la détérioration du contexte politique et les disparités sociologiques rendent de moins en moins réalisable la généreuse utopie du fondateur. Néanmoins, les responsables de Névé Shalom veulent continuer à la faire vivre.

Frère Jean-Jacques Pérennès, *op*
Directeur de l'École biblique de Jérusalem

www.wasns.org

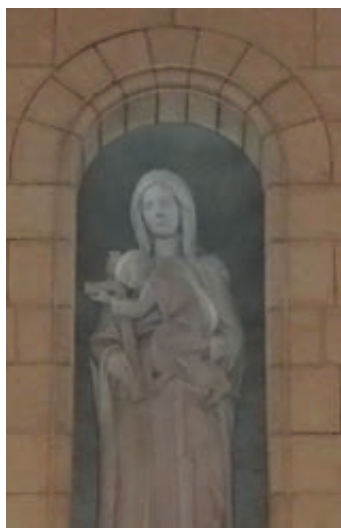
Plusieurs de nos ouvriers sont palestiniens ; cela nécessite de faire renouveler tous les six mois leurs permis de travailler en Israël, mais nous évite d'oublier cette moitié de la Terre Sainte coupée de l'autre.

Du côté israélien, nous avons de bonnes relations avec nos voisins, notamment les habitants du village de la paix **Névé Shalom/ Wahat As-Salam** (*encadré ci-contre*) ou du kibboutz Nahshon, ou encore ceux que nous croisons lors de nos sorties, pour les commissions à la ville de Ramleh, par exemple, où nous sommes bien accueillis. Il y a parfois des discussions de fond : certains Fils d'Israël, notamment, se sentent interpellés par le choix d'une vie offerte dans le célibat et le silence. Mais notre rayonnement se fait surtout au travers de notre présence discrète et priante, qui est comme un point d'interrogation pour les gens alentour, comme un doigt délicatement pointé vers un Ailleurs.

Dans cette région, comme dans tout le Moyen-Orient, la paix se cherche à tâtons. Par notre quête de paix intérieure et communautaire, nous pouvons signifier que la vraie paix se reçoit : c'est Dieu qui la donne. Nous pouvons aussi en être témoins très concrètement par l'hospitalité chère à la tradition bénédictine. À Latroun, plusieurs de nos hôtes ou visiteurs d'un jour soulignent une atmosphère apaisante, qu'ils ont plus de mal, sans doute, à trouver chez eux.

Nous rejoignons ici un élément de la vocation de Latroun, et plus généralement, sans doute, de la vie monastique en Terre Sainte : être une présence qui fait signe et invite à la réconciliation.

En guise de conclusion, j'aimerais reprendre un commentaire que faisait un jésuite italien au sujet de la statue de Notre Dame des Douleurs qui orne notre église. Cette sculpture représente la Mère de Dieu avec un visage grave et serein, portant l'enfant Jésus qui repose sa tête sur la croix qu'elle lui présente. Pour le guide italien, il s'agit surtout d'une Vierge glorieuse ; en effet, cette scène ne se trouve dans aucun récit de l'évangile. On peut considérer que l'enfant Jésus symbolise l'Église, Corps du Christ. Après la résurrection, Marie invite chaque baptisé à se réconcilier avec ses propres souffrances et son histoire.



© Cliché de Fr. Andrew de Lantao, 2012



© Abbaye de Latroun, 2011

À cette condition seulement, nous pourrions apprendre à comprendre celles de l'autre, accueillir l'autre tel qu'il est. Latroun, se situant à la frontière historique entre deux peuples qui ont chacun beaucoup souffert au cours de son histoire, a sans-doute un rôle à jouer à cet égard, disait le jésuite. Cela vaut pour nous tous, je crois : en essayant d'être des hommes et des femmes réconciliés, des communautés réconciliées, inviter nos voisins à se laisser réconcilier avec Dieu, avec eux-mêmes et entre eux.

*Frère Christian-Marie, ocsa
Moine de l'Abbaye de Latroun*

Abbaye de Latroun

☒ POB 753 - 7210701 Ramleh - Israël
Tél. [972] (8) 925 51 80 - latroun1890@live.fr
www.latroun.net

L'ouvrage du Père Augustin (Paul Tavardon), moine de Latroun, *Trappistes en Terre Sainte, Des moines au cœur de la géopolitique, Latroun*, paru en 2016, est présenté en **Notes de lectures**, page 95. Outre l'historique du monastère, placé dans son contexte local, cette étude offre un panorama conséquent et appréciable sur l'histoire de la région. Elle se compose de deux tomes (1890-1946 et 1946-1991).



La Communauté des Béatitudes

et le site d'Emmaüs-Nicopolis

« Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent. » (Luc 24, 30)

En arrivant en Terre Sainte et en allant de l'aéroport vers Jérusalem, le premier lieu saint rencontré par les pèlerins sur leur chemin est l'antique Emmaüs-Nicopolis située au bord de la vallée d'Ayalon au pied des montagnes de la Judée.

Scène de la bataille entre les Maccabées et les Grecs en 165 av. J.-C. (1 Mac, 3-4), la bourgade d'Emmaüs est bien connue de la tradition juive ainsi que des historiens et géographes antiques. À partir du II^e siècle de notre ère, les Romains l'appellent Nicopolis et l'élèvent au rang d'une cité.

La première tradition chrétienne (Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, et d'autres) identifie ce lieu comme l'endroit, où, selon l'Évangile de Luc, les deux disciples reconnaissent Jésus Ressuscité à la fraction du pain. À l'époque byzantine, Emmaüs-Nicopolis devient un siège épiscopal et un grand complexe ecclésiastique y est construit, comprenant deux basiliques. De nombreux pèlerins chrétiens (dont le premier connu est l'Anonyme de Bordeaux en l'an 333) viennent y visiter la maison de saint Cléophas, le lieu même de la fraction du pain. Même de nos jours, Emmaüs a préservé son statut de siège épiscopal titulaire.

Dans la tourmente des conquêtes Perse et Arabe du VII^e siècle, Emmaüs est détruit et abandonné, jusqu'à ce qu'un doute s'installe chez les chrétiens occidentaux au sujet de son véritable emplacement.

En 1856 l'américain Edward Robinson fut le premier des chercheurs contemporains à décrire le site et affirmer qu'Emmaüs-Nicopolis est l'Emmaüs de l'Évangile. Son avis fut suivi par plusieurs autres spécialistes, mais l'exploration archéologique du site restait impossible tant qu'il demeurait la propriété du village musulman d'Amouas. C'est en 1878, indépendamment de la recherche scientifique, que sainte Mariam de Jésus Crucifié, carmélite de Bethléem¹, reçoit une révélation concernant Emmaüs. Elle obtient le rachat du site au profit du Carmel grâce à la générosité d'une bienfaitrice du monastère, Berthe de Saint-Cricq Dartigaux. Dans les années 1930, les pères de Bétharrah, aumôniers du Carmel de Bethléem, construisent ici une belle maison à créneaux qui domine le site archéologique.

Depuis 1993, la Communauté des Béatitudes, fondée en France en 1973, assure **la garde et l'animation spirituelle du lieu saint d'Emmaüs-Nicopolis.**

La Communauté est présente en Israël depuis 1975. Elle est composée de frères et sœurs consacrés ainsi que de laïcs. En venant en Israël, notre but premier était de « *veiller sur les murailles des Jérusalem* » afin de vivre en attente de la venue du Messie en union avec le peuple juif. Aujourd'hui, nous nous investissons beaucoup dans la prière et les activités communes avec nos frères juifs, en particulier ceux de la synagogue réformée. Nous sommes également au service des pèlerins de tous les pays et de toutes les dénominations chrétiennes venant prier et séjourner à Emmaüs, ainsi que de l'Église locale par le moyen de la catéchèse et la célébration des sacrements.

*Frère Anton Magrachov
de la Communauté des Béatitudes d'Emmaüs-Nicopolis*



© Communauté des Béatitudes

Emmaüs-Nicopolis

☒ POB 638 - 7210701 Ramleh - Israël

Tél. (972) (8) 925 69 40 - emmaus@beatitudes.org

www.emmaus-nicopolis.org

¹ Voir p.22 l'encadré consacré à la carmélite Mariam Baouardy.



Domitien de Marie © Monastère d'Abu Gosh

Frères et Sœurs à l'Abbaye Sainte Marie de la Résurrection

La vie monastique est-elle si différente en France et en Israël... ? Elle est un héritage. Quoi qu'il arrive, elle est un héritage. Où nous conduit-elle aujourd'hui ?

Venus de l'Abbaye du Bec-Hellouin, envoyés par le Père Abbé Paul Grammont, les trois premiers frères et les trois premières sœurs ont fait l'expérience d'un pays *autre*, certainement. Les pratiques, la langue – les langues – et la relative précarité d'un jeune État moderne – paradoxe peut-être en soi, que cette notion, alors que nos États dits modernes ont mis tant de temps à se construire –, bref, c'est sûr, ces courageux pionniers changeaient de décor, de climat, de nourriture aussi, en partie – et l'on apprend ici combien chaque culture est attachée à *sa* nourriture –, tout les lançait en avant... *Duc in altum* !

Mais par-dessus tout et au-delà de tout, la *Terre de la Promesse* promettait effectivement à chacun, et à la communauté comme telle, *d'entendre* une Parole qui resituerait les choses à leur juste place, une Parole qui donne à chacun de savoir comment entendre et reconnaître – et aimer, peut-être – l'autre.

Terre de promesses

« L'autre », ce pays en regorge ! La variété elle-même des communautés chrétiennes d'origine française en témoigne. De même, aux yeux de Français arrivant en ce pays, la *nouveauté* de l'Église locale, nouveauté toute relative d'ailleurs, quand on découvre, à la fréquenter, combien la part authentique des Églises orientales reste le témoin bien éprouvé d'une Tradition proche de ses origines, qui nous renvoie à nos propres origines chrétiennes et ce, malgré des détours ou accidents historiques qui n'ont cependant pas altéré la saveur de ces premières, sensible surtout dans la liturgie orientale.

Et puis, dans cet environnement, une petite « Église » naissante... tout aussi anciennement enracinée : un paradoxe de 2 000 ans d'histoire, assumés eux aussi, mais qui conduisent aux communautés (et paroisses) des chrétiens hébreóphones : juifs – *d'origine*, comme on dit – et hommes des Nations, qui se sont sentis appelés à venir vivre dans ce pays et à y *faire Église*, comme on disait en France dans les années post-conciliaires... Et pourtant, c'est dès avant ce Concile de l'ouverture que cette petite Église fut encouragée par le Pape à se lancer dans l'aventure de l'utilisation d'une langue vernaculaire qui avait ses lettres de noblesse dans l'Ancien Testament : donc, 4 000 ans d'âge pour cette langue renaissante, l'hébreu.

Étonnant environnement, vous en conviendrez, pour une jeune communauté catholique bénédictine appelée à trouver ses marques entre les intuitions d'un Père Abbé Paul qui valorisait tout l'intérêt qu'il y avait pour nous, moines et moniales, à nous trouver et nous situer au lieu même de la blessure de la *séparation* – reste à aller voir ce que ça recouvre – entre la Synagogue et l'Église, et par ailleurs la réalité d'une Église locale largement arabe et arabophone, dans sa vie quotidienne, appelée cependant elle aussi à évoluer au gré des développements politiques qui ont vu la place de chacun sur l'échiquier tant linguistique que social ou politique considérablement bouger, et solliciter chez tous et chacun un esprit d'ouverture qui nous demande beaucoup, reconnaissons-le...



Vue du village d'Abu Gosh

© Monastère d'Abu Gosh

Nous-mêmes, communauté d'Abu Gosh, Frères et Sœurs, allions apprendre, et continuons d'apprendre, ce que signifie cet esprit d'ouverture insufflé par le Père Abbé Paul, dont le mot d'ordre pour cette fondation fut et reste : *accueil cordial*. Y arrivons-nous ?

Laissons les autres, ces fameux « autres » répondre... Les expatriés francophones qui viennent à la messe du dimanche vous diront leur joie de trouver un accueil *familial* en ce jour de repos si bienvenu.

Appelés à l'accueil cordial

Le monastère en son origine fut plutôt pris dans le jeu complexe, mais si riche, des *significations* en cette Terre d'Église, mais aussi d'Israël, et finalement aussi d'Islam.

Notre présence et notre vocation à *habiter* le lien originel entre Synagogue et Église, et la fondation de ce monastère avec à sa tête un frère *juif*, Frère Jean-Baptiste Gourion, fut plutôt du poil à gratter pour *d'autres*, tenants de certaines significations, dont les enjeux étaient effectivement liés à la survie de leurs proches ou de leurs protégés. On apprend ainsi à prendre ses distances par rapport à des enjeux trop politiques ou immédiats, et on se rend compte que notre *histoire* à chacun et à chaque communauté, nos origines et leur récit, ces *histoires* comptent beaucoup, justement, pour essayer de cerner – ensemble, si possible – où nous conduisent ces vocations, si disparates parfois. D'où la question : et si elles n'étaient que reflet de la richesse d'un Esprit qui ne se satisfait pas de nos trop courtes vues ? qui a encore une Parole neuve à donner à cette Terre ? que l'on ne rejoint – et comprend – qu'à travers LA Parole ? un lieu des co-naturalités si diverses de tous et chacun parvenus à ce lieu de terre et de soleil, mais aussi de mémoires plurielles ? *comme* en un exil ou un exode, et pour beaucoup si souvent au prix d'un exil et d'un exode souvent cachés : ces gens ne se *racontent* pas. Ne crient que ceux qui ont des *histoires* fausses à raconter, des idéologies. Vous les connaissez, ils remplissent les ondes et les réseaux sociaux...



Monastère des Frères
© Monastère d'Abu Gosh

Les passants et les hôtes

Pendant ce temps, passent les groupes de pèlerins – et de plus en plus nombreux et variés malgré les crises et les épreuves. C'est un gros effort pour les quelques Frères chargés de l'accueil que de servir en leur diversité ces gens des quatre coins du monde, aux motivations très diverses, mais qui nous font quand même vivre, grâce à notre magasin, modeste, en cours d'extension – merci à la Fondation des Monastères pour son aide – où se vend notre artisanat et celui d'autres artisans de Bethléem ou Hébron. Les rencontres sont parfois riches, surtout avec les groupes de Français, avec qui on aime prendre un peu plus de temps et partager notre expérience ou nos questionnements !

Les jeunes militaires israéliens ont pris, eux aussi, pendant un temps du moins, une certaine place – quantitativement importante et certainement qualitativement importante pour beaucoup d'entre eux – dans notre univers monastique, si petit, en fait, mais heureusement situé dans un cadre de verdure au sein d'un village arabe musulman assez animé et à l'histoire aussi très singulière ! Une visite surprenante, pour beaucoup de ces jeunes israéliens appelés par le service culturel des armées à s'ouvrir – c'est bien notre vocation de les recevoir, alors –, à s'ouvrir à « l'autre »... Les rétrécissements identitaires des années récentes – tous azimuts, et qui en est exempt ? –, ces rétrécissements, en Israël également, ont fait que ce sont plutôt les groupes de retraités ou d'immigrés russes, très dynamiques, qui ont pris le relais. Les écoles aussi, fréquemment multi-ethniques et multi-religieuses dans notre contrée, quand ce ne sont pas, deux fois par an, les amateurs de musique attirés par le festival de musique vocale. Nous prêtons pour cela notre petite crypte...



Crypte de l'Abbaye
© Monastère d'Abu Gosh

Tous ces *passants*, attirés par ce lieu, qui est un carrefour (historique, géographique et culturel multi-millénaire) répondront diversement à la question initiale : tenons-nous notre pari – répondons-nous à notre vocation – d'un *accueil cordial* ? Beaucoup reviennent, certains gardent

un lien à travers tel frère ou sœur – ou à travers notre *Lettre aux Amis* pour les francophones – et ce ne sont pas forcément ceux dont on n’entend plus parler qui ont été le moins *touchés* par ce lieu. C’est qu’il s’agit d’une *Parole*, je l’ai dit d’entrée de jeu... et ce n’est pas la nôtre : nul n’en est propriétaire. Pas plus que de cette Terre, d’ailleurs. C’est là tout l’enjeu, très beau, de la présence de chacun en cette Terre, et donc de notre présence.

Les curieux pourront aller voir sur notre site Internet¹ à quoi ressemble le lieu, à quoi ressemblent les moines et moniales – ou plus exactement, « oblates-moniales », la Mère Prieure, Sœur Marie-Baptiste, explique ce que c’est². Vous y trouverez peu de vues sur le village d’Abu Gosh lui-même... qui n’est plus un village depuis des années : les visiteurs israéliens et la démographie des familles musulmanes en ont fait un gros bourg : l’un des rares villages arabes où les Israéliens juifs aiment se retrouver – pour y manger son fameux houmous ! Un bourg aujourd’hui trop *petit* pour tous ces jeunes arabes bel et bien israéliens³ qui doivent chercher leur place dans une société – et au cœur de conflits idéologiques – qui ne respectent pas beaucoup leurs propres envies ni leurs espoirs... à creuser et approfondir, eux aussi, certainement, pour que quelque chose se noue entre eux et cette société complexe, quelque chose qui aide à cette intégration. Ici aussi, comme partout maintenant, tel est le défi d’une *présence cordiale* qui se doit d’aller plus loin, toujours plus loin que les frottements inévitables de l’apprentissage mutuel. Faut-il dire : de l’apprivoisement mutuel ?

La Parole de paix qui n'exclut personne

La vie « monastique », qui est notre lot, communauté d’Abu Gosh, nous transmet une riche histoire – et une Règle, celle de saint Benoît – qui reste notre meilleure sécurité face aux enjeux locaux et à leur complexité inouïe ! Elle nous apprend à combiner – comme le disait un matin le Père Abbé pour nous introduire au carême 2018 – elle nous apprend à combiner « *le plus secret et intime de notre âme* » avec le nécessaire et vital appel à « *vivre ensemble* » un « *concret* » qui nous est donné en « *commun* ». C’est un combat. Un combat pour la vraie paix : celle qui n’exclut personne.

C’est donc forcément un chemin, qui nous renvoie sans cesse, nous qui prions ici, à ce « *chemin d’Emmaüs* » dont fait mémoire l’exceptionnelle église croisée du XII^e siècle qui abrite notre prière et lui donne une dimension

¹ abbaye-abugosh.info/fr

² En pages suivantes l’histoire de sainte Françoise-Romaine et la présence de nos Sœurs à nos côtés.

³ Abu Gosh a choisi la citoyenneté israélienne dès 1948, librement.

à la mesure de l'histoire complexe de ce pays. Présence française, après avoir été présence franque, cette église naguère donnée à la France par le sultan ottoman explique ainsi son occupation par une communauté nativement française, aujourd'hui plus justement nommée francophone, puisqu'elle abrite aussi des Congolais (RDC), une Canadienne et une Allemande.

« *Pour que vive un peuple nombreux* »

Décidément, nous n'en sortirons pas de cet appel à l'universel, un vrai *universel*, qui passe par la guérison des mémoires : juives, chrétiennes et musulmanes, toutes si complexes et conflictuelles, portant en elles-mêmes la complexité et le conflit, et accentuant, sans intérêt pour personne, un conflit Orient-Occident. Mais aussi, plus largement, européennes et africaines – toutes deux retrouvent ici fort heureusement les sources d'une bonne part de leur identité : cette part qui, en fait, leur est commune depuis que l'appel à accueillir l'Évangile a retenti dans chacun de leurs continents respectifs sans réussir à leur éviter, quand l'un a *mal-traité* l'autre, d'être repris par la violence héritée de Caïn et Abel... Les Juifs venus d'Éthiopie en savent quelque chose, eux aussi, qui ont apporté dans cette société israélienne et dans cette histoire trop facilement cantonnée à une bipolarité ashkénaze et séfarade le poids de cette mémoire africaine et son questionnement dérangeant.

C'est pourtant ici, en cette terre, qu'a retenti aussi et d'abord l'appel à quitter une fraternité blessée pour s'ouvrir au geste qui sauve : celui de la « *fraction du pain* », diraient les disciples d'Emmaüs, et celui d'une vie donnée « *pour que vive un peuple nombreux* » : « *rupture des ruptures* », disait le Père Abbé Paul, que sa mémoire soit en bénédiction.

Frère Jean-Michel, *osb*
Abbaye Sainte Marie de la Résurrection Abu Gosh



© Monastère d'Abu Gosh



Les Moniales Oblates d'Abu Gosh

Une vocation suscitée à Rome au tournant des XIV^e et XV^e siècles

Une jeune fille, Françoise Bussa de Leoni, est mariée par son père à l'âge de 12 ans à Laurent de Ponziani. Ils auront trois enfants, dont deux mourront en bas âge. Françoise consent à ce mariage comme à un signe de la volonté de Dieu sur sa vie. Or Françoise portait dans son cœur le désir de consacrer toute sa vie au Seigneur. Encore jeune, elle faisait avec sa mère des pèlerinages aux différentes églises patronales de Rome et toutes deux s'arrêtaient particulièrement à Sainte-Marie-la-Neuve, église située entre le Colisée et le Forum. Cette église était occupée par des moines de la toute jeune congrégation de Sainte Marie de Mont Olivet, congrégation fondée par saint Bernard Tolomei en 1319... Le Prieur de cette communauté devint le confesseur de Françoise.

Dans le quartier du Transtévère, après la mort de sa belle-mère, Françoise prend en charge le palais Ponziani qui comprend un domaine agricole important avec de nombreux domestiques et de nombreuses dépendances. C'est une lourde tâche pour cette jeune

femme mais qui ne l'empêche pas de s'adonner, en même temps, à une activité caritative avec plusieurs jeunes femmes qu'elle a groupées autour d'elle dans son cheminement spirituel. Elles prient ensemble et par des aumônes, soulagent bien des pauvres de leur misère due à l'état de guerre continuelle dans la Rome troublée de ce siècle. Par ses mains des miracles s'accomplissent.

L'offrande de soi-même

Avec ces jeunes femmes, elle continue ses visites à Sainte-Marie-la-Neuve et c'est ainsi que toutes ensemble elles prononcent l'oblation d'elles-mêmes à Dieu, dans l'oblature bénédictine, le 15 août 1425, pour le monastère de Sainte-Marie-la-Neuve.

Françoise est une femme mystique et visionnaire au cœur de son activité charitable. Visions pleines de lumière au cours desquelles elle reçoit des ordres de plusieurs saints : saint Paul qui personnifie l'Église, sainte Marie Madeleine qui la guide dans la vie contemplative et saint Benoît qui devient sa règle vivante. Tous trois la conduisent à créer « *une ruche pour les abeilles* » c'est-à-dire une maison pour y installer certaines de ses compagnes qui, libres vis-à-vis de leur famille, peuvent s'engager dans une vie communautaire plus stable. Elle achète la maison de Tor de'Specchi et y installe la communauté naissante qui prendra tout naturellement comme règle de sa vie déjà consacrée par l'oblature bénédictine, la Règle de saint Benoît. Elle deviendront de ce fait oblates régulières.

Françoise ne pourra rejoindre ses compagnes que le 20 mars 1436, à la mort de son mari et celles-ci la placent unanimement à la tête de la communauté. Elle mourra le 9 mars 1440 contractant la maladie de son fils qu'elle était allée visiter au palais Ponziani.

Cette forme de vie de Moniales Oblates reconnue par l'abbaye de Mont Olivet a été confirmée par la bulle du pape Eugène IV en juillet 1433. Elle sera vécue encore à Tor de'Specchi jusqu'après la guerre de 1914.

Le long chemin vers la Terre de la Promesse

En 1925, Mme de Wavrechin, veuve de la guerre de 1914-1918 fait un pèlerinage à Rome avec un groupe de veuves. Après la mort de son mari, désireuse de donner sa vie à Dieu, elle avait fait un essai au Carmel, lequel s'était soldé par un échec. Lors de ce pèlerinage à Rome, elle prend connaissance de la vie de sainte Françoise en visitant le monastère de Tor de'Specchi. Elle est intéressée et fait plusieurs séjours dans ce monastère, pensant pouvoir s'engager dans cette communauté.

Mais il lui est plutôt conseillé d'implanter cette forme de vie des Moniales Oblates en France. C'est ainsi qu'elle s'adresse au Monastère du Mesnil-Saint-Loup, dans l'Aube, où l'Abbé Dom Maréchaux est aussi procureur de la congrégation de Mont Olivet : elle avait en effet besoin d'un Monastère de cette congrégation pour y appuyer son oblation et celle de toutes ses Sœurs à venir. Ce monastère avait été fondé en 1878 par le Père Emmanuel André et affilié à la congrégation de Mont Olivet en 1888.

Mme de Wavrechin groupe autour d'elle plusieurs autres veuves de guerre et le projet ayant mûri, elles s'installent à Cormeilles-en-Parisis, en 1924, dans une maison donnée par une de leurs amies. Elles commenceront à se former à la vie monastique avec les conseils de Dom Maréchaux et avec l'aide de la Mère Présidente de Tor de' Specchi, Madre Maria Pia Ugolini, venue de Rome plusieurs fois à intervalle régulier. Elles recevront l'habit monastique de Moniales et feront profession entre les mains de Dom Maréchaux, le 15 août 1925.

Alliance de louange, alliance dans l'Eucharistie

Quelques Pères, dont le Père Paul Marie Grammont, venus du Mesnil-Saint-Loup s'installent dans une autre maison proche de celle des Sœurs à Cormeilles-en-Parisis. Dom Paul Marie Grammont sera nommé Prieur et ensemble avec Mme de Wavrechin, devenue Mère Elizabeth, le 6 janvier 1944 en la fête de l'Épiphanie, fête d'alliance, ils scelleront l'alliance entre leurs deux communautés par deux chartes qui seront portées en offrande sur l'autel au cours de l'Eucharistie de ce jour. Engagement de leurs communautés pour un soutien mutuel, cette alliance est vécue chaque jour dans la louange commune des offices, frères et sœurs, autour de l'autel et dans l'Eucharistie quotidienne ensemble.

Les intuitions

En 1948, Dom Grammont et sa communauté recevront la mission de faire revivre la vie monastique à l'Abbaye du Bec en Normandie. Les Sœurs suivront, s'installant à deux kilomètres cinq cent de l'Abbaye, construisant leur monastère, entouré de quelques maisons d'un hameau qui leur serviront par la suite d'hôtellerie. C'est dans ce lieu du Bec-Hellouin,





Le sein d'Abraham
© Monastère d'Abu Gosh

porteur d'une tradition séculaire que se développera l'ouverture des deux communautés au mouvement œcuménique, principalement lorsque l'abbaye du Bec se verra confier la relation avec l'Église anglicane. D'autres relations se développeront aussi avec l'orthodoxie et le protestantisme.

La Terre de la première déchirure

Mère Elizabeth qui avait été touchée profondément par la déchirure de l'unité entre les chrétiens, lors d'un pèlerinage sur les lieux saints en 1921, gardait l'appel d'une fondation à Jérusalem et sut le communiquer à ses filles. D'autre part, au cours des années de l'avant-concile et dans la préparation de celui-ci, Dom Grammont revenait régulièrement dans son enseignement aux moniales, sur l'importance de l'œcuménisme qui courait le risque de stagner si les frères chrétiens séparés ne s'ouvraient pas à la nécessité de se retourner ensemble vers leur racine commune, le judaïsme. En effet, la racine de toutes les divisions entre chrétiens se situe dans le premier schisme du peuple de Dieu entre

l'Église chrétienne et la Synagogue.

Après des années de mûrissement pour les deux communautés, cet appel trouvera sa concrétisation à l'aide d'événements convergents qui, à travers de nombreuses rencontres et très particulièrement avec le soutien d'André Chouraqui et du Père Marcel Dubois op, conduiront Dom Grammont à répondre à la demande du gouvernement français à la recherche d'une famille monastique pouvant redonner vie au monastère d'Abu Gosh, l'Emmaüs des croisés, situé à quelques kilomètres à l'ouest de Jérusalem.

Début 1976, Dom Paul-Marie Grammont, devenu Abbé, envoie trois Frères en Israël comme « *antenne de présence cordiale auprès de nos frères juifs* ». Ils célébreront leur première messe à Abu Gosh, le 1^{er} mai 1976.



Monastère des Soeurs
© Monastère d'Abu Gosh

Les trois premières sœurs les rejoindront le 1^{er} août 1977 et après avoir passé quinze mois chez les Sœurs de Saint Joseph de l'Apparition à Kyriat Yearim qui domine le village d'Abu Gosh, elles rejoindront la communauté des frères pour habiter leur tout nouveau monastère aménagé à partir des ruines d'une grange, sur le même terrain du Domaine national français.

L'œuvre de Dieu en son Peuple Israël

C'est ainsi que la louange commune entre les deux communautés a pu continuer à vivre et s'est développée sur la Terre de la Promesse au cœur d'un village musulman. Ouvertes à toute personne venue visiter la belle église des croisés ou ayant besoin de passer un temps de retraite, de silence ou simplement de déposer un fardeau dans la prière, les communautés continuent leur chemin, accompagnées du Christ ressuscité qui marche avec elles sur ce chemin d'Emmaüs.

*Soeur Marie-Baptiste,
Prieure des Moniales Oblates d'Abu Gosh*

Abbaye bénédictine d'Abu Gosh

☒ POB 407 - Jérusalem 9100301- Israël

Sœurs Tél. +972 (0)2 534 36 22 - Email : monbenag@netvision.net.il

Frères Tél. +972 (0)2 534 27 98 - Email : contact@abbaye-abugosh.info

www.abbaye-abugosh.info/fr

Rien n'est impossible à Dieu

Dans un cadre d'eau vive et chantante, de fleurs et d'arbres silencieux (sauf si le vent les réveille), une Parole de Vie peut se faire entendre : elle émaille les parterres de fleurs, écrite en français, en hébreu et en arabe, recueillie *in illo tempore* dans la bouche d'un Cardinal-archevêque de Paris, né Juif et fidèle à ses racines...



C'est tellement de la Vie, que cette Parole a rejoint les cœurs au-delà des confessions et les a réunis dans la volonté de créer un mémorial Jean-Marie Aron Lustiger.

Il fallait un lieu : le Cardinal avait souhaité se retirer à Abu Gosh.

Il fallait un signe : un jardin.

Il fallait de la vie : de l'eau, « avec des grenouilles et des poissons », nous disait son architecte au soir de l'inauguration du mémorial. C'est chose faite : le jardin vous attend. Son hôte prie déjà pour vous.

Épitaphe du Cardinal

«Je suis né juif, j'ai reçu le nom de mon grand-père paternel, Aron.

Devenu chrétien par la foi et le baptême, je suis demeuré juif comme le demeurèrent les apôtres.

J'ai pour saints patrons Aron le Grand Prêtre, Saint Jean l'Apôtre et Sainte Marie pleine de Grâce.

Rien n'est impossible à Dieu.»

Cardinal Jean-Marie Aron Lustiger

Le Mémorial Jean-Marie Aron Lustiger

a été voulu par ses amis juifs de France, auxquels se sont joints

l'archevêque de Paris et autres chrétiens proches du Cardinal.

Le lieu d'Abu Gosh a été choisi parce que c'est là que le Cardinal aurait souhaité se retirer, si la maladie ne l'en avait empêché. C'est l'architecte des jardins du Musée d'Israël qui en a été le concepteur.



Jardin du Mémorial Lustiger © Monastère d'Abu Gosh



© Monastère de l'Emmanuel - Bethléem

Monastère de l'Emmanuel à Bethléem

Situé sur l'une des collines de Bethléem, notre monastère de l'Emmanuel, est membre de la Congrégation de la Reine des Apôtres, affiliée à la Congrégation de l'Annonciation.

L'origine de notre Congrégation remonte à 1921, lorsque Dom Nève, Abbé de l'Abbaye bénédictine de Saint-André près de Bruges, voulut fonder une congrégation de " moniales apôtres " qui partageraient le charisme de son abbaye : rayonner la vie monastique et implanter la vie bénédictine là où elle n'existe pas encore ou n'existe plus. Notre Congrégation se trouve aujourd'hui en Belgique, au Portugal, au Brésil, au Congo, en Angola et au Tchad, ainsi qu'en Terre Sainte.

Les trois sœurs fondatrices de notre monastère ont débuté en Algérie, au monastère des Bénédictines de Médéa, à quelques kilomètres de Tibhirine. C'est en 1954 qu'un évêque grec-catholique de Galilée est venu trouver les moniales bénédictines de Médéa, alors assumées par notre Congrégation, pour leur demander de bien vouloir fonder un monastère en Terre Sainte, de rite grec-catholique.

La communauté s'est vue attribuer une double mission : contribuer à faire revivre au sein de l'Église grecque-catholique les traditions monastiques de l'Église indivise et " constituer un foyer d'intense prière pour l'Unité chrétienne", selon le souhait du Patriarche Maximos IV, lors de l'érection du monastère.



Un monastère
oriental

© Monastère
de l'Emmanuel -
Bethléem

Au pied du mur

Depuis mars 2003, le mur, "barrière de sécurité", qui sépare Bethléem de Jérusalem, se dresse devant l'entrée du monastère. Nous sommes à 200 mètres de l'un des trois points de passage de la région, entre Palestine et Israël et à 500 mètres de la tombe de Rachel, un lieu de Terre Sainte particulièrement conflictuel. Si, d'un côté, nous



© Monastère de l'Emmanuel - Bethléem

© Monastère de l'Emmanuel - Bethléem



sommes au pied du mur, de l'autre notre monastère fait face à toute la vallée du Jourdain, un paysage très beau et dépouillé qui nous permet de vivre un peu de la spiritualité dont ont vécu les Pères du désert qui ont habité ces vallées.

À part un petit ouvroir de broderie qui continue à faire vivre plusieurs familles de réfugiés, et l'aide redistribuée aux plus pauvres

qui nous entourent, nous sommes dépourvues de tout apostolat d'envergure. **Notre témoignage est essentiellement présence et confiance sur une ligne de fracture de l'humanité** et l'accueil a toujours été une dimension importante de notre vocation. Perpétuer la louange par l'Office Divin, même au pied du mur, encourager la présence chrétienne et l'échange entre l'Orient et l'Occident importe beaucoup. Cette présence est à sa petite mesure, la garantie d'un Proche-Orient multicolore, dont la clef d'unité n'est pas la violence mais la convivialité. « *La convivialité est l'avenir de l'humanité et du Proche-Orient. Cela signifie la rencontre de l'homme avec son frère et tout humain. C'est le dialogue des civilisations et des cultures, et de la foi entre tous les fils et toutes les filles de la foi* » (Lettre de Noël 2006 de SB le Patriarche Grégoire III Laham).



© Monastère de l'Emmanuel - Bethléem

Sr Marthe, Higoumène du Monastère

Monastère de l'Emmanuel

Adresse postale : Monastère de l'Emmanuel - Patriarcat grec-catholique, POB 14130 - Jaffa Gate - 9114101 Jérusalem - Israël - Tél. (970) (2) 74 43 80 - monemman@hotmail.com



La Famille monastique de Bethléem en Terre Sainte

Alors que le souvenir du Sang versé par Jésus était encore brûlant dans les cœurs, c'est vers les déserts d'Égypte et de Palestine que les premiers moines se sont dirigés, avec l'Évangile sur le cœur. Ils ont noms : Antoine, Pacôme, Euthyme, Hilarion, Macaire, Jérôme, Zozime, Sabas, Dorothee et Dosithée de Gaza, Jean Damascène ou encore Mélanie, Paula et sa fille Eustochia, Marie l'Égyptienne, et tant d'autres. Ce fleuve d'orants du désert, même s'il a connu des périodes de crues et de décrues, ne s'est pas tari au fil des siècles et aujourd'hui encore il continue d'irriguer notre monde désertifié par les ardeurs des pouvoirs corrompus et le vent des fluctuations de la Bourse.

La Famille de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge, et de saint Bruno a été fondée le 1^{er} novembre 1950, place Saint Pierre à Rome, lorsque Pie XII proclamait solennellement la foi de l'Église en l'Assomption de la Vierge, en son corps et en son âme, dans la Gloire des Trois Personnes Divines. Quelques pèlerins laïcs français présents entendent alors l'appel à tout donner pour que naissent dans l'Église des communautés dont la vocation serait de communier à la vie de la Mère de Dieu assumptée, vie d'adoration du Père en Esprit et en Vérité. Ainsi, en 1951, dans un village de France, quelques femmes sont consacrées pour donner corps à ce "Projet de la Vierge".



Pourquoi les moines et les moniales reçoivent-ils le nom de *Famille de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge, et de saint Bruno* ?

- La chapelle des premières sœurs est aménagée dans une étable qui évoque la grotte où le Fils de Dieu se fait petit Enfant. Là, à la suite de la Vierge Marie, les moniales adorent Jésus présent dans l'Eucharistie. C'est pourquoi la communauté naissante reçoit le nom de *Bethléem*.
- Elle reçoit aussi le nom de *l'Assomption de la Vierge*, qui leur rappelle que la Vierge glorifiée est l'archétype de leur vocation et que leur responsabilité d'Église est d'anticiper dès à présent cette vie de contemplation amoureuse de la Très Sainte Trinité, avec la Vierge Marie.
- Cette vocation s'enracine dans la tradition des "laures" des premiers moines des déserts d'Orient, telles que saint Bruno de Cologne l'a reçue au XI^e siècle en Occident. De l'Église, nous recevons sa paternité spirituelle, tout en étant différents et canoniquement indépendants de l'Ordre des Chartreux.

Sa sagesse de vie est faite de solitude et de vie fraternelle. L'horaire d'une journée se répartit ainsi entre l'église (avec les Matines, l'Eucharistie et les Vêpres) et la cellule (avec la célébration des Petites Heures, la lecture et la méditation de l'Écriture Sainte, la prière d'adoration silencieuse, l'étude théologique, les repas et le repos, et le travail manuel). Nos divers artisanats cherchent à exprimer quelque chose de la Beauté et de la Bonté de Dieu.

Le lundi est une journée de "désert" consacrée à la rencontre seul à seul avec Dieu. Tous les offices sont célébrés dans la solitude de la cellule, seule l'Eucharistie nous rassemble au chœur.



© Famille Monastique de Bethléem
Bet Genai - Atelier



Deir Rafat - Spaciement © Famille Monastique de Bethléem

Le dimanche, jour de la Résurrection de Jésus, revêt un aspect festif et communautaire avec une liturgie plus ample, un repas au réfectoire, une marche dans la beauté de la nature, et un partage à la recherche du Visage de Dieu à partir de l'Évangile. Cette vie au désert est aussi une vie de combat intérieur contre le mal : les moines et les moniales qui embrassent cette vie entièrement dédiée à Dieu font l'expérience de leur fragilité, de leurs défauts et de leurs limites. Ils apprennent, jour après jour, à s'en remettre avec foi à la Miséricorde de Dieu.

La vie des monastères parmi nos frères juifs, nos frères palestiniens

En 1984, Monseigneur Beltritti, Patriarche de Jérusalem, a sollicité sœur Marie, première prieure générale, pour que la Famille de Bethléem vienne en Terre Sainte. Un fils d'Israël, André Chouraqui, éminent traducteur de la Bible, a contribué par la fidélité de son amitié à assurer notre enracinement en Terre Sainte en tissant des liens avec de multiples connaissances et surtout en obtenant un permis de construire. En février 1985, trois sœurs arrivent dans la ville de Bethléem où elles cherchent pendant trois ans un lieu où établir un monastère. Finalement les Pères Salésiens nous offrent généreusement une partie de leurs terres près de Bet Shemesh, à **Bet Gemal**, lieu de tradition monastique. L'église est consacrée par le Patriarche Michel Sabbah le 8 avril 1989. La liturgie, d'origine orientale, y est chantée en hébreu, en arabe et en français anticipant la liturgie eschatologique révélée dans le livre de l'Apocalypse.

Pendant trente ans, sœur Isabelle, prieure locale puis générale, a typé ce monastère par son ouverture et sa communion avec nos frères Juifs et Arabes (Chrétiens et Musulmans). Le conflit qui lacère les deux peuples de cette Terre Sainte nous force à intercéder sans cesse par la prière et à mener avec réalisme le combat spirituel.

Nos liens avec nos frères Juifs sont quotidiens mais spécialement le shabbat (samedi) où nombreux sont ceux qui viennent visiter le monastère et le magasin où ils trouvent la faïence décorée à la main et... les chocolats ! Certains aiment venir sentir l'atmosphère des fêtes chrétiennes, d'autres se joignent à notre prière plus régulièrement. D'autres enfin viennent lors d'épreuves très lourdes, comme cette femme venue prier avec nous, car la veille elle avait reçu un appel de son fils qui effectuait son service militaire à Gaza et lui avait dit : « *Maman, prie pour moi car mon âme devient noire...* ». Avec



Bet Gemal – Magasin
© Famille Monastique de Bethléem

nos frères Palestiniens aussi, nous avons des relations très fréquentes et cherchons à soutenir quelques familles particulièrement défavorisées.

En 2000, nos premiers frères sont arrivés à **Tel Gamaliel**, au sommet de la colline de Bet Gemal. Ainsi commença le monastère Notre Dame de Maranatha dont le nom exprime l'attente ardente du retour du Christ. De 2005 à 2012, ce monastère a accueilli le noviciat des



Tel Gamaliel – Chapelle
© Famille Monastique de Bethléem

frères. Actuellement ils sont six moines dont un prêtre. Ils fabriquent de l'encens et des bougies, selon des traditions anciennes. Au fil des années nous voyons la ville de Bet Shemesh se déployer largement autour de la colline et nous sommes attentifs à saisir le projet de Dieu par l'arrivée prochaine de nombreuses familles du peuple élu.

En 2005, le Père Ya'aqov, qui vit depuis 40 ans avec le Père Tomas au sommet d'une montagne de Galilée, sachant qu'il va prochainement rejoindre la Maison du Père, nous demande instamment de venir à la **Laure Netofa**. En ce lieu, il avait découvert une grotte que pendant trois ans il avait creusée à la main pour qu'elle devienne une très belle chapelle. Au fil des années, des liens profonds se tissent entre les sœurs et la communauté arabe melkite (grec-catholique), nombreuse dans cette région.



Laure Netofa – Vue du Lac © Famille Monastique de Bethléem

Galilée de nos cœurs ! Terre des mystères et des miracles de Jésus, terre où sa Parole et son enseignement résonnent encore dans le creux des rochers et sur les rives du Lac, combien de fois as-tu vu Jésus, brûlant d'Amour pour son Père, se retirer la nuit pour prier !

Situé dans les collines de Judée non loin de Jérusalem et Bethléem, le **sanctuaire de Notre Dame de Palestine** est un lieu de pèlerinage cher à l'Église locale. En son sommet, la Vierge Marie couronnée d'étoiles contemple la Terre Sainte. De sa main droite, elle la protège, la bénit et accueille ses enfants qui chaque année viennent par milliers invoquer leur Reine et la supplier pour la paix en cette terre déchirée. Appelées en août 2009 par le Patriarche Fouad Twal à vivre en ce Sanctuaire, nous y menons une vie d'adoration silencieuse et d'intercession au cœur de l'Église-Mère de Jérusalem, tout en gardant la tradition de l'hospitalité des pèlerins. Ce lieu béni offre à ceux qui le visitent une grâce de paix et d'unité entre frères Chrétiens, Juifs et Musulmans.

Quand **nos visiteurs venus de l'Occident** repartent, ils gardent au cœur l'empreinte vivante de Jésus, Verbe fait chair, "la senteur et la saveur" de tant de pages d'Évangile et le témoignage de ces deux peuples sémitiques dont la foi manifeste l'omniprésence de Dieu.

Une moniale de Bethléem

Monastère Notre-Dame de l'Assomption - Bet Gemal

☎ POB 525 99101 - Bet Shemesh - Israël - Tél. (972) (0)2 991 18 89

Monastère Notre-Dame de Maranatha - Tel Gamaliel

☎ POB 162 Bet Gemal - 99000 Bet Shemesh - Israël - Tél. (972) (0)2 991 45 50

Lavra Netofa ☎ POB 18211, 24973 Deir Hanna - Israël - Tél. (972) (0)4 678 39 44

Monastère Notre-Dame de Palestine - Deir Rafat

☎ POB 275 - 99100 Bet Shemesh - Israël - Tél. (972) (0)2 991 79 81

Présence contemplative en Terre Sainte

Une mosaïque de pierres vivantes et mouvantes

De la plus haute tradition aux communautés nouvelles, les moines et moniales vivant en Terre Sainte dans des monastères ou des ermitages, composent une véritable mosaïque. Avec les Bénédictines de Notre Dame du Calvaire – auxquelles nous avons consacré un numéro récent de la revue¹ –, les communautés que nous avons sollicitées pour ce dossier sont presque toutes de fondation française, même s'il est vain d'y « cataloguer » la présence, de plus en plus internationale, des moines et moniales. Dans un tableau qui bouge constamment, qu'ils soient les représentants de tous ceux et celles qui, depuis le temps des laures, livrent à la Terre sainte, presque sans interruption et en dépit des épreuves, leur ferment d'unité.

En plein cœur de l'Orient biblique, nous pensons aux autres communautés catholiques, coptes, maronites, melkites, syriaques, chaldéennes, arméniennes..., ainsi qu'aux communautés orthodoxes, grecques, russes, roumaines, syriennes, coptes, éthiopiennes. Certaines peuplent les déserts, d'autres sont installées dans le voisinage des lieux saints. Du côté occidental, citons le monastère de La Dormition sur le Mont Sion, à Jérusalem, où des moines allemands de Beuron (Bade-Wurtemberg) ont rétabli, peu après 1900, une tradition monastique remontant au v^e siècle : rattachés à la fédération bénédictine au milieu du xx^e siècle, aujourd'hui à la Congrégation de l'Annonciation, ils veillent sur le prieuré de Tabgha, sanctuaire de la Multiplication des Pains, en Galilée, près du Lac de Tibériade. Solitude et prière monastiques y côtoient l'accueil des jeunes et des personnes handicapées et, depuis 1995, pour l'accueil des pèlerins et des hôtes, les moines bénéficient de la collaboration providentielle des Sœurs Bénédictines du Roi Eucharistique, en provenance des Philippines, dans un couvent adjoint au monastère. Ces quelques lignes ne rempliraient pas leur mission si elles n'évoquaient la réalité fragile des communautés de Terre Sainte – fût-ce en forme d'hommage – avec la fermeture en ce début d'année 2018, de la branche contemplative de la Solitude Notre Dame de Sion, présente depuis 1968 à Ain Karem, à quelques kilomètres de Jérusalem, où se serait produit l'épisode de la Visitation, la rencontre de Marie avec sa cousine Élisabeth (Luc 1, 39-46), où Jean le Baptiste serait venu au monde, un lieu très voisin de *Yad Vashem*, qui maintient vivant le souvenir de la Shoah et dont nous parlait à l'instant Petit Frère Yohanan Elihai...

Aussi, efforçons-nous de *garder l'éventail ouvert...*² et, avant de quitter la Terre Sainte, passons une dernière fois à Jérusalem, sur les bancs de l'École biblique...

La rédaction

¹ *Les Amis des Monastères*, n°192 – Octobre 2017, voir en particulier les pages 24 à 31.

² Pour reprendre l'expression employée dans l'article à trois voix publié dans le bulletin de l'Alliance Inter/Monastères (n°95, 2009), il y a bientôt dix ans par le Frère Benoît Standaert osb, le Père blanc Frans Bouwen et Mère Christine Marie, Prieure du Mont des Oliviers. www.aimintl.org/fr/2015-05-29-13-29-48/bulletin-95



L'École biblique et archéologique française de Jérusalem

© EBAF

L'École biblique et archéologique française de Jérusalem (EBAF) a été fondée en 1890 par le père Marie-Joseph Lagrange (1855-1938), un religieux dominicain français, dont la formation en théologie et en langues sémitiques le préparait à affronter les débats redoutables de la crise moderniste.

Les progrès considérables des sciences historiques, archéologiques et linguistiques au cours du XIX^e siècle avaient, en effet, rendu impossible une lecture naïve et simpliste de la Bible et entraîné une véritable crise au sein de l'Église catholique. Certains biblistes comme Ernest Renan et Alfred Loisy en conclurent que la foi catholique reposait sur des chimères. Lagrange accepta le défi de tenter de refonder une connaissance critique mais croyante de l'Écriture sainte.

Il avait été précédé de quelques années à Jérusalem par le père Mathieu Lecomte, un prédicateur fameux sollicité lors des pèlerinages en Terre Sainte qui prenaient alors leur essor. Il parvint à acheter un terrain près de la porte de Damas, où l'on découvrit très vite les vestiges d'une basilique byzantine, datant du V^e siècle, bâtie sur le lieu présumé du martyr de saint Étienne, premier martyr de l'Église. Un couvent sommaire fut d'abord installé dans un ancien bâtiment datant de l'époque ottomane et une première communauté dominicaine fut constituée, le couvent Saint-Étienne, rassemblant surtout des jeunes

religieux contraints d'étudier hors de France depuis les expulsions des congrégations en 1880. Lagrange allait puiser dans ce vivier une première équipe qui se révéla de grande qualité : Antonin Jaussen, Raphaël Savignac, Félix-Marie Abel, Edouard Dhorme, Louis-Hugues Vincent, etc. Chacun adopta une spécialité utile à une connaissance renouvelée de la Bible : histoire et géographie de la Terre sainte, archéologie, assyriologie, ethnographie, épigraphie, langues sémitiques.

Malgré l'interruption de la première guerre mondiale que la plupart de ces religieux passèrent au front, la qualité de leurs travaux attira l'attention des spécialistes, ce qui valut à l'École d'être reconnue en 1920 comme École archéologique française, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui, depuis lors, envoie chaque année deux boursiers à l'École biblique.

Divino afflante spiritu

Cette première génération de dominicains a laissé des travaux qui font encore autorité, mais le père Lagrange dut mener un rude combat, y compris au sein de l'Église catholique à laquelle il était très soumis, pour faire admettre une lecture historico-critique de la Bible où foi et raison sont en dialogue et non en opposition³. Le fait que ces biblistes aient été des religieux menant une vie conventuelle fut pour beaucoup dans la réussite de cette véritable révolution dans les études bibliques, plus tard pleinement reconnue dans l'encyclique *Divino afflante spiritu* de Pie XII (1943).



³ Cf. les travaux du père Bernard Montagnes : *Le père Lagrange (1855-1938) : l'exégèse catholique dans la crise moderniste*, Paris, Éditions du Cerf, 1995, 246 p. ; *Le père Marie-Joseph Lagrange. Une biographie critique*, Paris, Éditions du Cerf, 2005, 624 p.

Le bâtiment de l'École avec plusieurs salles de cours fut d'abord construit, puis une grande basilique de style néo-byzantin sur les vestiges de la basilique du ^v^e, et enfin un couvent pour les frères. Cette basilique est aujourd'hui la plus grande église de rite latin de Jérusalem, après le Saint Sépulcre.



© EBAF

L'originalité de l'École biblique et archéologique française fut, très vite, non seulement d'offrir des cours de qualité donnés par des spécialistes, mais aussi de permettre aux étudiants de visiter les sites archéologiques de Terre sainte, afin de mieux contextualiser l'étude des Écritures. La première génération se montra intrépide : on retrouve les pères en excursion à Pétra, Palmyre, en Arabie du Nord, en mer Rouge, photographiant, dessinant, faisant des relevés pour leurs publications, en particulier pour la *Revue biblique*, qui paraît sans interruption depuis 1892. Plusieurs fois par an, professeurs et étudiants partaient en « caravane biblique », comme on disait alors. On logeait sous la tente, le cuisinier assurait l'intendance, les professeurs expliquaient. C'était passionnant. Parfois, il fallait recourir à une escorte armée, l'empire ottoman sur son déclin assurant assez mal la sécurité en zone reculée.

À partir des années 1940, une nouvelle génération de religieux français prit le relais. Elle poursuivit le travail de ses aînés, enseignement, publications, mais se lança aussi dans des fouilles archéologiques : le monastère d'Abou Gosh, le site de Tell el Fara'h près de Naplouse et surtout le site de Qumran où furent trouvés les manuscrits de la mer Morte et qui firent la célébrité internationale de l'École biblique. Aujourd'hui encore, de nombreux spécialistes de Qumran viennent poursuivre leurs recherches à l'École biblique de Jérusalem, dont la bibliothèque, riche de

160 000 volumes et de centaines de revues spécialisées, est recherchée par les connaisseurs. Plus récemment, les archéologues de l'EBAF ont fouillé en Jordanie et à Gaza, tout en poursuivant la publication des fouilles antérieures, avec l'aide d'une quinzaine de chercheurs-associés. Le père Roland de Vaux, qui conduisit les fouilles de Qumran, fut aussi celui qui entreprit avec



© EBAF



le père Thomas Chifflet des éditions du Cerf la publication de la *Bible de Jérusalem*.

L'objectif était d'offrir aux fidèles catholiques une bible bien traduite et qui intègre, par le biais d'introductions et de notes, les nouvelles connaissances scientifiques concernant la Bible, son histoire, son milieu. Les pères Pierre Benoit, Raymond Tournay, Marie-Émile

Boismard et d'autres firent des contributions marquantes. Ce fut un grand succès éditorial.

Depuis une dizaine d'années, l'École biblique a entrepris de relever le défi numérique en produisant une Bible en ligne, *la Bible en ses traditions* (BEST), qui met en valeur les diverses variantes du texte biblique : hébraïque (*version massorétique*), grecque (*Septante*), latine (*Vulgate*), syriaque (*Peschitta*), ce qui aide à en mesurer la richesse polysémique. L'informatique permet aussi d'étudier de manière détaillée la réception du texte biblique dans la patristique, la liturgie, l'histoire de l'art, etc.

Le texte ne fait sens que parce qu'il a des lecteurs.



L'EBAF, qui est la plus ancienne institution d'enseignement biblique en Terre sainte, a traversé bien de crises : deux guerres mondiales, la guerre de

1948 consécutive au partage de la Palestine, la guerre de juin 1967, les Intifadah. Elle est située à Jérusalem Est, partie palestinienne de la ville revendiquée par l'État d'Israël, et doit poursuivre sa mission dans un contexte politique incertain.

Cette précarité n'empêche pas la communauté, riche d'une vingtaine de religieux, venant d'une dizaine de pays différents, de poursuivre avec enthousiasme sa mission au service de l'Église et de l'intelligence croyante des Écritures. Elle loge à l'année une trentaine d'étudiants, prêtres, religieux, laïcs, qu'elle prépare au doctorat ou à la licence en sciences bibliques. Tous mesurent le privilège qu'il y a à vivre à Jérusalem et à pouvoir étudier la Bible au pays de la Bible.



© EBAF

*Jean Jacques Pérennès, op
Directeur de l'École biblique et
archéologique française de Jérusalem*



© EBAF

*Pour en savoir plus sur le quotidien de l'EBAF,
on peut consulter le site bilingue de l'École :*

www.ebaf.edu

*Son activité est soutenue en France par une
Association des Amis de l'École biblique
associationdesamis@ebaf.edu et divers
organismes dont la Fondation des Monastères.*



École
biblique et
archéologique
française de
Jérusalem

École biblique et archéologique française de Jérusalem

Couvent Saint-Étienne - 83-85 Nablus Road / Derekh Shekhem

☒ PPOB 19053 Jérusalem 9119001 Tél. (972) (0)2 535 90 50 – secretariat.ebaf@gmail.com

Protection sociale des religieux étrangers en France et français à l'étranger

En préambule, il est opportun de rappeler les principes de base qui régissent notre protection sociale.

Selon le Code de la sécurité sociale, doivent être affiliées à la Cavimac (Caisse d'assurance vieillesse invalidité et maladie des cultes) les personnes revêtant la qualité de ministre du culte ou de membre d'une congrégation, d'une collectivité religieuse ou d'une association de fidèles menant la vie commune et qui résident en France, selon le principe de la territorialité.

Il s'agit d'un régime subsidiaire, en ce sens que ses membres ne relèvent pas à titre obligatoire d'un autre régime de sécurité sociale au titre d'une activité professionnelle.

L'affiliation a lieu dès l'entrée au noviciat. Les postulants, s'ils mènent la vie commune, seront également affiliés. La vie commune signifie la vie sous le même toit et la mise en commun des ressources non patrimoniales.

Les religieux étrangers en France

En droit français, toute personne vivant de façon ininterrompue sur le territoire français depuis plus de trois mois est considérée comme résidente.

Un religieux, ayant une mission canonique, doit être affilié à la Cavimac tant en assurance maladie qu'en assurance vieillesse.

Séjour temporaire en France

Toutefois, un membre d'une congrégation religieuse qui, quelle que soit sa nationalité, réside habituellement à l'étranger, et qui vient à séjourner temporairement en France pour des motifs divers (études, congés, convalescence, stage d'études pastorales), ne remplit pas le critère culturel de l'assujettissement au régime des cultes. Il n'est donc pas à affilier à

Rappel : un religieux relève, excepté s'il bénéficie d'un autre régime de sécurité sociale obligatoire, de la Cavimac. La Puma (Protection universelle maladie), qui remplace la CMU (Couverture maladie universelle) de base depuis le 1^{er} janvier 2016, n'est d'aucune manière autorisée.

celui-ci. Il doit ainsi se tourner vers des organismes spécifiques, par exemple l'EMI (Entraide missionnaire internationale). Il s'agit d'une mesure dérogatoire au regard de l'obligation d'affiliation au régime des cultes. Par ailleurs, il est clair que le statut étudiant suppose l'absence de service pastoral et de mission canonique.

Cette notion de résidence n'est ainsi pas applicable aux personnes étrangères inscrites dans un établissement d'enseignement agréé conforme aux dispositions réglementaires en vigueur.

La solution adoptée généralement est celle de l'affiliation en assurance maladie seule auprès de l'EMI pour les étudiants étrangers qui suivent une formation en France (durée de trois ans maximum, plus deux ans selon le cursus, en général un troisième cycle). Il importe de fournir le certificat de scolarité d'un établissement agréé et de produire la lettre de mission du responsable religieux autorisant l'étudiant à séjourner en France pour études. En contrepartie, il n'y a pas de possibilité d'affiliation en assurance vieillesse.

Novices et postulants

Tous les novices et les postulants étrangers menant la vie commune résidant sur le territoire français doivent être affiliés à la Cavimac.

Demeure le cas particulier des ressortissants de l'Union européenne. S'ils ne sont pas tenus de posséder un titre de séjour particulier, ils doivent cependant bénéficier d'une couverture sociale adaptée. Il vaut mieux, pour ces situations particulières, obtenir des renseignements spécifiques sur le site du Cleiss (Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale).

Les religieux français à l'étranger

Le maintien des droits est possible selon les cas et les conditions relatives à la durée et à la nature du séjour.

Voyage ou séjour temporaire de moins de 3 mois

Le religieux français (et étranger en France) conserve son inscription à la Cavimac.

Séjours dépassant 3 mois

Au moment du départ d'un religieux pour une destination qui n'est ni un voyage ni un séjour temporaire, le Supérieur a le choix entre le détachement et l'expatriation. Du moins, pour les premières années, puisque la durée du détachement est limitée.

• **Détachement**

Un religieux, s'il est inscrit à la Cavimac au moment de son départ à l'étranger, peut être placé en situation de détachement pour exercer une mission au titre de son institut. La durée de détachement est :

- Union européenne : 2 ans renouvelables une fois, avec un délai de carence de 2 mois ;
- étranger hors UE : 3 ans renouvelables une fois, avec un délai de carence de 3 mois.

Passée cette durée, il n'y a plus de détachement mais expatriation.

Le religieux en activité, détaché, français (et étranger en France), est donc maintenu à la Cavimac (en maladie et en vieillesse).

• **Expatriation**

Elle intervient soit après le détachement, soit au départ du religieux pour une longue mission à l'étranger.

L'expatriation peut être d'une durée variable (six mois, un an... ou bien davantage).

Le religieux français expatrié en activité

Pour la maladie : CFE (Caisse des français à l'étranger), assurance privée ou EMI...

Pour la retraite : possibilité de cotisation volontaire à la Cavimac. Ce qui est fortement recommandé afin de lui permettre d'acquérir des droits à pension pour les trimestres correspondants, et de ne pas souffrir de rupture dans sa carrière au moment de la liquidation de ses droits à pension.

On notera que l'inscription à l'option 1 de l'EMI peut se révéler assez avantageuse, davantage même que la Cavimac, puisqu'elle permet la prise en charge des rapatriements sanitaires. Cet élément pourra être pris en compte lorsque le Supérieur aura à choisir entre le régime du détachement et celui de l'expatriation.

Le religieux français expatrié pensionné

Pour la maladie : au cas par cas, selon également les conventions entre les États ; ou bien à la CFE ou à une assurance privée ou à l'EMI. La Cavimac assure par ailleurs la prise en charge des soins pendant tout séjour en France.

Pour la retraite : sans objet.

*Gérard DUMOULIN sj
Président de la Commission de Prévoyance Sociale
de la Corref*

Questions/réponses sur l'activité de la CMA en 2017

Conformément à une tradition bien établie, la Commission monastique administrative (CMA) a beaucoup travaillé en 2017. Elle s'est réunie à six reprises pour répondre à des questions précises posées par les communautés et réfléchir aux problèmes juridiques auxquels elles sont confrontées.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'engagement de tous les membres de la CMA.

De longues années durant, nous avons profité des fines analyses et des avis aussi éclairés qu'acérés du Frère Philippe Hémon, décédé à Quimper le 29 janvier 2017, et pour lequel la CMA a une pensée reconnaissante.

Mais durant cette année se sont aussi associés à nos travaux deux nouveaux membres que je tiens à saluer chaleureusement pour leur engagement enthousiaste, à savoir Sœur Marielle Gilbrin¹ de l'Abbaye Notre-Dame du Bec et Monsieur Jean-Roch Albouze, inspecteur des finances publiques à la Direction des grandes entreprises. Je veux enfin souligner la participa-



Jean Congourdeau et Sœur Marielle
© FdM

tion active et cordiale des représentantes de la Conférence des évêques de France, Mesdames Anne-Violaine Hardel et Ann-Sophie de Jotemps, qui nous permettent de constater que les problématiques posées par l'aide aux membres du clergé comme aux membres des communautés religieuses sont bien souvent similaires.



Jean-Roch Albouze
© FdM



Anne-Violaine Hardel
et Ann-Sophie de Jotemps
© FdM

La présente chronique est le fruit d'un travail collectif mis en œuvre avec Jean Congourdeau et Raymond Bocti, qu'il faut encore remercier pour leurs compétence et disponibilité.

Pierre AVIGNON
Responsable de la Commission
monastique administrative

¹ Sœur Marielle a été élue Prieure de sa communauté début 2018 : elle ne pourra plus participer aux réunions de la CMA dans l'avenir.

Sur le Guide fiscal des communautés

Question – Envisagez-vous une nouvelle édition de ce guide ?

Réponse - La précédente édition date de 2011. Elle a vieilli à la fois dans son contenu et dans sa présentation. C'est pourquoi la CMA travaille depuis deux ans à une nouvelle édition actualisée. Les travaux sont aujourd'hui bien avancés puisqu'on est au stade de la dernière relecture et de sa composition finale. Il doit sortir courant 2018.

Sur les associations non déclarées

Q – Y a-t-il du nouveau qui pourrait renforcer l'intérêt des communautés non reconnues à se prévaloir de ce statut ?

R - Il convient de rappeler qu'une association non reconnue n'en a pas moins une existence légale. Si elle ne peut avoir de patrimoine, elle peut cependant agir pour défendre son objet social. D'ailleurs, le droit social comme le droit fiscal ne se privent pas de reconnaître l'existence autonome d'une association de fait non déclarée en tant que contribuable ou employeur. Nombre de communautés non reconnues sont dans cette situation et aucune disposition légale ne leur interdit de se prévaloir de ce statut, et ce d'autant plus que la loi du 1^{er} juillet 1901 ne leur permet pas de se déclarer en préfecture, la seule possibilité qu'elles ont de ce point de vue étant la reconnaissance légale.

Les décisions de justice en la matière sont rares et on ne peut que saluer celle de la Cour administrative d'appel de Nantes qui, dans un arrêt du 10 mai 2017, a reconnu la possibilité pour une association non déclarée, dès lors que son existence est avérée par un minimum de formalisme, de se pourvoir en justice pour la défense des intérêts pour lesquels elle a été constituée.

S'agissant enfin de la possibilité pour une communauté non reconnue d'avoir un compte bancaire, on peut signaler un arrêté du 27 octobre 2015 (paru au Journal officiel du 30 octobre 2015 ; NOR : FCPT1524361A ; note n° 2 de l'annexe 1) transposant en droit français une directive européenne sur le fonds de garantie des dépôts bancaires, et qui précise les informations qui doivent être fournies à la clientèle des établissements de crédit. Ce texte indique en annexe pour les cas particuliers : « Les comptes sur lesquels deux personnes au moins ont des droits en leur qualité d'individus, d'associés d'une société, de membre d'une association ou de tout groupement similaire non doté de la personnalité morale, sont regroupés et traités comme ayant été effectués par un déposant unique distinct des indivisaires ou associés ». Il peut être déduit de ce texte qu'une association non déclarée ou un groupement de fait peut disposer d'un compte bancaire (de dépôt ou de titres) sur lequel il est possible d'être indemnisé. Ce texte pourra être produit auprès des établissements bancaires au moins pour signaler les incohérences entre la pratique et certains aspects de la réglementation bancaire.

Q – Si une communauté non reconnue dispose d'un certain nombre de droits, comment peut-elle les faire prévaloir concrètement ?

R - La première chose à faire, notamment vis-à-vis d'une banque qui refuse l'ouverture d'un compte, est de marquer son désaccord. Si le désaccord persiste, il y a lieu de faire une réclamation écrite par lettre recommandée avec accusé de réception en demandant les raisons de ce refus. En cas de non réponse, il ne faudra pas hésiter à saisir le juge. Le service juridique de la Fondation est à la disposition de la communauté pour l'aider

à bâtir son argumentaire. Il conviendra en effet de situer cette requête sur la question du droit à un compte bancaire, et non de la défense des intérêts patrimoniaux de la communauté, puisque celle-ci, étant non reconnue, ne peut posséder de patrimoine propre.

Q – L'analyse développée dans la précédente chronique et refusant à une communauté non reconnue le bénéfice de l'abattement et du crédit d'impôt de taxe sur les salaires n'est-elle pas trop restrictive ?

R – Cette question a fait l'objet d'amples débats en 2017 au sein de la CMA. Il a été décidé de lancer un questionnaire auprès des communautés non reconnues qui sont employeurs. Il en est ressorti que la grande majorité des 19 communautés qui ont répondu passent par leur association d'amis pour bénéficier de l'abattement et, si les conditions sont réunies, du crédit d'impôt. Une seule communauté, directement employeur de personnel, a pu bénéficier de ces avantages sans que l'administration fiscale y trouve à redire.

Par ailleurs, la CMA, après avoir analysé de près l'article 1679 A du CGI qui établit la liste des organismes pouvant bénéficier de l'abattement de taxe sur les salaires, a constaté que si les communautés légalement reconnues figurent expressément dans cette liste, les associations de la loi de 1901 y figurent également sans préciser qu'il ne s'agit que des associations déclarées. En conséquence, il semble raisonnable de considérer qu'en tant qu'association de fait employeur, une communauté non reconnue peut revendiquer ces dispositions favorables.

Sur les relations avec les banques et les autres organismes financiers

Q – Les membres d'une communauté doivent-ils avoir un compte bancaire personnel ?

R – Il devient de plus en plus difficile de ne pas en avoir car, dans le cadre de la mise en place de la retenue à la source à partir du 1^{er} janvier 2019, la possession d'un compte bancaire personnel est obligatoire pour tout déclarant. En 2017, la déclaration de revenus en ligne permettait malgré tout de signaler que le déclarant n'avait pas de compte bancaire. Pour la déclaration papier, le déclarant devait joindre une lettre expliquant les raisons de l'absence de RIB. En 2018, on aura les mêmes règles à appliquer. On peut penser qu'avec la retenue à la source en 2019, tous les contribuables imposables sur leurs revenus de 2017 auront à déposer un RIB. En conséquence, il sera difficile dans l'avenir d'éviter la création de comptes individuels pour chacun des religieux ou religieuses d'une communauté, et ce pas seulement dans un cadre fiscal ou social.

Q – Est-il obligatoire de posséder un LEI ?

R – Toute entité possédant des « titres vifs » (actions, obligations, etc.) et, à ce titre, active sur les marchés financiers, doit être identifiée par un « Legal Entity Identifier » (LEI). La Fondation a rédigé une note à ce sujet qui a été diffusée à toutes les communautés. L'inquiétude a pu résulter de la nécessité, pour engager la procédure de demande de LEI via internet, de posséder un numéro Siren. Or, il semblerait que la Cavimac ait automatiquement demandé un numéro Siren pour toute communauté dont les membres sont couverts par elle. La Fondation reste toutefois vigilante et prête à assister les communautés dans ces démarches.

Q – Faut-il déclarer un « bénéficiaire effectif » ?

R - Cette obligation qui peut être demandée par votre banque est spécifiquement liée à la lutte contre le blanchiment d'argent, mais pèse uniquement sur les personnes morales inscrites au registre du commerce et des sociétés (RCS). Dans ce cas, il y a obligation de déclarer un « bénéficiaire effectif » de sa structure avant le 1^{er} avril 2018. Pour les communautés religieuses, ce bénéficiaire sera généralement le supérieur.

Q – Faut-il remplir le formulaire d'auto-certification de résidence fiscale demandé par votre banquier ?

R - C'est une obligation appliquée par les banques dans le but d'avoir une parfaite connaissance de chacun de leurs clients. Celles-ci demandent de remplir un formulaire spécifique, dont une des questions, liée au caractère de la structure, est source de difficulté pour les monastères : dans la quasi majorité des cas, pour les communautés religieuses ou leurs associations d'amis, il faut déclarer qu'elles sont une entité non financière active (ENF) en tant qu'organisme sans but lucratif. Il n'est alors pas nécessaire de renseigner la rubrique demandant l'identité de la personne détenant le contrôle de l'entité.

Sur les impôts locaux

On rappellera que la taxe foncière est due par tout propriétaire, que la taxe d'habitation est due pour les locaux utilisés à titre privatif, et que la contribution foncière des entreprises est due par toute personne qui utilise des biens à titre professionnel.

Q – Que peut faire une communauté imposée pour la première fois à la taxe d'habitation ?

R - La première des choses à faire est de lire attentivement l'avis d'imposition pour bien noter la valeur locative qui a été retenue et sur laquelle est appliqué le taux d'imposition fixée par la commune. Si la taxe ainsi calculée paraît excessive, il convient de demander à l'administration fiscale les éléments retenus pour l'établissement de l'imposition. Rappelons que sont imposés les locaux à usage privatif de la communauté, mais qu'en revanche sont exonérés ceux auxquels le public a accès comme les salles d'attente, bibliothèques, salles d'exposition et les lieux de culte ouverts au public. S'assurer aussi que ces lieux ouverts au public et non affectés à une activité professionnelle ne sont pas compris dans l'assiette de la contribution foncière des entreprises.

Dans la plupart des cas, la communauté est imposée en tant que telle sans considération de la situation de ses membres. Il est donc difficile d'obtenir des dégrèvements prévus pour les personnes âgées et de condition modeste. Cependant, la loi fiscale prévoit de plus en plus que de tels dégrèvements puissent s'appliquer dans le cas des maisons de retraite ou d'autres organismes d'hébergement collectif. Nous ne pouvons donc que conseiller à une communauté composée de membres qui individuellement pourraient bénéficier de tels dégrèvements, d'en faire la demande auprès des services locaux des finances publiques pour la surface des locaux occupés par ces personnes.

Q – Que faire en présence d'une augmentation significative des impôts locaux ?

R - Plusieurs communautés ont constaté en 2017 une augmentation quelquefois très importante des impôts qu'elles acquittent déjà. Ainsi, des communautés ont constaté des augmentations jusqu'à 400 % de leur valeur locative entraînant une multiplication par 4 de leur taxe foncière ou de leur taxe d'habitation.

Face à de telles situations, il est nécessaire que les communautés interrogent l'administration fiscale sur l'évolution constatée et, le cas échéant, contestent

l'imposition de manière contentieuse s'il s'avère que des erreurs ont été commises dans l'appréciation de leur situation réelle.

Q – Quelles sont les causes possibles des augmentations ?

R – À titre préliminaire, il est rappelé que l'impôt local est le fruit de la multiplication de la valeur locative cadastrale du bien par le taux d'imposition voté par les collectivités locales. Par ailleurs, si l'impôt foncier concerne tous les propriétaires, la taxe d'habitation ne concerne que les locaux meublés affectés à l'habitation et la cotisation foncière professionnelle que les locaux destinés à un usage professionnel. Les hausses de taxe foncière peuvent être dues à deux phénomènes.

Si le propriétaire du local l'utilise comme local d'habitation, l'augmentation de la taxe foncière est exclusivement due aux augmentations de valeur locative résultant de changements de caractéristiques physiques ou d'environnement. L'augmentation de la taxe foncière des locaux à usage d'habitation peut être étalée sur 3 ans. C'est-à-dire que les communautés qui ont constaté d'importantes augmentations sont susceptibles de constater de nouvelles augmentations en 2018 et 2019.

Si le propriétaire du local l'utilise dans un cadre professionnel, l'augmentation de la taxe foncière résulte d'une action de l'Administration qui a procédé à une révision de la valeur locative cadastrale de la partie des locaux du monastère à usage professionnel. De nombreuses communautés ont été invitées par l'Administration à souscrire des déclarations de différents modèles ayant pour objet de fournir aux services fiscaux l'affectation des locaux et leur superficie. Il a été constaté que certains services fiscaux semblent avoir majoré indûment la superficie consacrée aux activités lucratives de la communauté et, en conséquence, ont assujéti à la taxe foncière des entreprises une superficie plus importante que celle qui y est effectivement consacrée. La révision de la taxe foncière des locaux professionnels est lissée sur 10 ans.

Q – Comment réagir face à une augmentation d'imposition qui paraît injustifiée ?

R - En premier lieu, il est vivement conseillé de s'acquitter dans les délais de l'impôt réclamé sous peine d'avoir à supporter des pénalités de retard d'au minimum de 10 %. En second lieu, il convient d'interroger l'administration fiscale – en l'espèce le centre des impôts fonciers dont les références figurent sur l'avis d'imposition – sur les raisons de cette augmentation. Il est conseillé, d'une part, de réclamer la fiche d'évaluation de la valeur locative cadastrale qui permet de vérifier si celle-ci correspond bien à la superficie du monastère et, d'autre part, d'interroger l'Administration sur la catégorie dans laquelle le monastère a été classé et le local de référence de cette catégorie.

En ce qui concerne la cotisation foncière des entreprises, il convient de demander à l'Administration la nature et le montant de la superficie à usage professionnel retenue. Par ailleurs, il est conseillé de préciser d'emblée le chiffre d'affaires annuel des activités lucratives. En effet, si celui-ci est inférieur ou égal à 61 634 euros, le monastère est exonéré de la cotisation foncière des entreprises, mais il reste imposable à la taxe foncière.

En troisième lieu, s'il s'avère que des erreurs ont été commises ou que les réponses de l'Administration ne correspondent pas à la réalité, il devient indispensable de passer à l'envoi d'une réclamation contentieuse auprès du centre des impôts fonciers en exposant de manière complète l'affectation et la superficie des locaux et en demandant la révision des impositions reçues. Cette réclamation devra impérativement être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception avant le 31 décembre qui suit l'année d'imposition soit, pour les impositions reçues en 2017, avant le

31 décembre 2018. Si la réponse est partiellement ou totalement défavorable, la communauté, si elle estime pouvoir maintenir son point de vue, doit saisir le tribunal administratif dans les deux mois de la décision de rejet.

Bien entendu, la Fondation se tient à la disposition des communautés pour les accompagner si elles souhaitent s'engager dans de telles démarches.

Sur la valeur d'entretien

Q – Faut-il actualiser le montant de la valeur d'entretien suite aux variations des cotisations sociales ?

R - Actuellement, le montant de la valeur d'entretien conseillé par la CMA pour prendre en compte les cotisations patronales est de 1,325 Smic. La question a été posée de savoir s'il faut faire varier ce taux multiplicateur en fonction des changements apportés aux différents taux des cotisations patronales. Cela n'est pas nécessaire. Ce coefficient correspond au taux de cotisation de la Cavimac qui n'a pas évolué depuis un certain nombre d'années (contrairement à celui des charges patronales). Il n'y a donc pas lieu de le revoir. Il y aura lieu éventuellement de le réviser en cas d'évolution du taux des cotisations Cavimac.

Sur la taxe de séjour

Q – Les monastères doivent-ils payer la taxe de séjour ?

R - Les accueils monastiques traditionnels, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas gérés sous forme lucrative, sont hors champs de la taxe de séjour. En effet, les monastères ne figurent pas dans les textes législatifs listant les types d'hébergement assujettis. De surcroît, la taxe est conditionnée au versement effectif d'un loyer dû par les personnes hébergées, ce qui n'est jamais le cas en présence d'un accueil monastique gratuit. La CMA reconnaît cependant que l'appréciation du caractère onéreux de l'accueil monastique est parfois délicate et doit être analysée au cas par cas. Mais en présence d'un authentique accueil monastique, elle propose de continuer à refuser de collecter la taxe de séjour en raison de la spécificité de cet accueil.

Sur les arnaques

Q – Comment se préserver des démarches frauduleuses ?

R - L'année 2017 n'a pas failli à son lot d'arnaques en tout genre, notamment en matière de sécurité et d'accessibilité des bâtiments recevant du public, et l'imagination des malfrats est toujours aussi florissante. La CMA s'est fait l'écho du vademécum réalisé sur le sujet par la Conférence des évêques de France, qui décortique les mécanismes liés à chaque type d'arnaque répertorié et donne tous les conseils nécessaires pour y échapper ou, s'il est trop tard, agir pour revendiquer ses droits. Nous ne pouvons que vous conseiller la lecture attentive de ce document largement diffusé par la CEF mais aussi par la Fondation. ■

Breve

Les congrégations légalement reconnues doivent-elles posséder un numéro RNA ?

L'arrêté du 14 octobre 2009 (NOR : IOCA0817561A) qui porte création du répertoire national des associations (RNA) vise l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et les articles 1, 2 et 3 du décret du 16 août 1901. Ces articles concernent uniquement les associations déclarées.

Les congrégations légalement reconnues ne sont donc nullement concernées par ce dispositif. **Par conséquent, aucun organisme – et notamment votre banque – n'est fondé à exiger de vous un tel numéro.** ■

ACTUALITÉ

Échos de la vie monastique

« **Buvons à la même source, ensemble, sur un chemin d'espérance**

Du 18 au 28 septembre 2017, une Assemblée Générale a réuni à Annecy les Présidentes des **dix-sept fédérations de l'Ordre de la Visitation** et leurs déléguées. La présence de Monseigneur Yves Boivineau soulignait l'union du diocèse avec l'Ordre. Le but était de ressaisir la vie de l'Ordre, de discerner comment actualiser son charisme et, à travers lui, regarder la vie des hommes des pays où il est implanté. Monseigneur Bernard Podvin, modérateur, nous y a aidées.



© Visitation Annecy

L'Assemblée s'est ouverte par une journée de récollection sur le thème « la spiritualité du Cœur de Jésus et la Visitation ». Nous portons ce trésor dans une condition de faiblesse qui est celle de nos monastères avec peu de vocations et beaucoup de préoccupations. Regardant les changements survenus depuis vingt-cinq ans, le Père Corrigan, Assistant Général, disait : « *Nous ne sommes pas dans une époque de changements mais dans un changement d'époque* ». Il nous a aussi rappelé la distinction entre la Tradition et les traditions. Le seul absolu c'est Dieu ! « *Revenir aux origines n'est pas un repli sur le passé mais une force pour un regard courageux dirigé vers demain.* » Nous étions mises en condition pour travailler les thèmes retenus :

- le **Directoire spirituel**,
- la **formation initiale et permanente**, la formation des formatrices,
- les **fondations**, les **fermetures**, la **clôture**,
- **unité diversité**,

- *Vultum Dei Quaerere* à la lumière du document « *A vin nouveau, outres neuves* », deux documents que le frère Antoine Marie Leduc, représentant du cardinal João Braz de Aviz nous a fait approfondir,
- **du bon usage d'internet dans nos communautés.**

Sœur Anne de Jésus, concluait : « *Tant qu'on est en question sur notre manière d'utiliser internet en communauté, on est dans la bonne voie. Et il faut rester en question ; si cela ne nous pose plus de questions ! alors on peut s'interroger sur notre capacité d'intériorité.* »

Annecey, sa place dans l'Ordre. Jeanne de Chantal disait que François de Sales voulut qu'il fût reconnu pour mère et matrice de l'Institut, le lien d'union entre tous les monastères. **Son avenir ?** – il est dans les mains de Dieu ! La communauté, âgée, est ouverte au renouveau que nous essayons de vivre en Église. L'Ordre étant international, un appel à l'aide a été lancé. Il a été entendu. Un nouveau souffle est passé. Que le Seigneur, qui conduit tout, soit béni !

Au terme de ces journées laborieuses, nous redisons que la Source première est la Parole de Dieu. Buvant à cette Source, conduites par l'Esprit à la suite de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, nous écoutons le Pape François : « *Nous prions pour tout apporter à Dieu, pour lui confier le monde : la prière est intercession. Elle n'est pas tranquillité, elle est charité. Intercéder sans nous lasser : c'est notre première responsabilité, parce que la prière est la force qui fait avancer le monde : c'est notre mission !* »

Sœur Marie-Thérèse Dannel
Visitation d'Annecey

La Fondation « hors les murs »

Marraine de l'événement qui réunissait à Lille 2800 étudiants, les 3 et 4 février derniers, la Fondation des Monastères était bien visible sur les dossiers des bénévoles et encadrants d'Éclésià Campus, le rassemblement



triennal des étudiants en aumônerie de l'enseignement supérieur. L'édition 2018 était placée sous la devise

« *S'engager pour s'épanouir* » - un thème en harmonie avec l'offrande de soi que connaissent bien les moniales et les moines. Accueillis par Monseigneur Ulrich, évêque de Lille, les jeunes ont vu se succéder dans un premier temps les intervenants comme Frédérique Bedos, créatrice du projet *Imagine* et le Père Alexis Leproux, fondateur du parcours *Even*. Les étudiants ont ensuite pu rejoindre différents ateliers organisés par d'autres étudiants pour découvrir toutes les facettes de l'engagement. Bonne humeur et joie de se retrouver en

Christ ont donc présidé à la réussite de cette première journée, qui s'est terminée en beauté avec une veillée animée par la communauté du Chemin Neuf. Dimanche a permis à chacun de découvrir le parcours de différents acteurs sociaux, et de leur rapport à l'engagement.

De l'écologie à la vocation, en passant par la paix ou le service aux périphéries, chaque thématique était abordée en tables rondes, les participants livrant leur témoignage de la manière dont ils se mettent, dans leur vie, au service de leur engagement. Le traditionnel *Flash-mob*, une danse chorégraphiée exécutée ensemble sur une place de Lille, a servi de transition avec la messe de clôture, célébrée par l'évêque.



© La Photographie à la Française

Les étudiants sont rentrés chez eux, aux quatre coins de France, conscients d'avoir été portés par la prière de nombreuses communautés religieuses et de centaines de laïcs contribuant au succès de cette rencontre, comme l'a rappelé le Père Peillon, aumônier d'Ecclésia Campus, à une jeunesse appelée à s'engager, pour s'épanouir. C'est sa mission.

Humbert Canot

Bureau Ecclésia Campus 2018 - ecclesiacampus.fr

Agenda

4-7 juin 2018 – Colloque international

Guillaume de Saint-Thierry : histoire, théologie, spiritualité

Ce colloque est lié au 50^e anniversaire de la reprise de la vie monastique sur la colline du Mont d'Hor, à Saint-Thierry.

Le rayonnement de Guillaume de Saint-Thierry (c.1075-1148), abbé bénédictin devenu cistercien à la fin de sa vie, n'est plus à démontrer : vingt ans après le dernier colloque francophone qui lui a été consacré, l'édition de ses écrits a progressé et de nombreuses études ont vu le jour. Le colloque dressera l'état des connaissances reposant sur ces dernières recherches.

Du 4 au 6 juin : Maison Saint-Sixte, 6 Rue Lieutenant Herduin, 51100 Reims

7 Juin : Abbaye bénédictine de Saint-Thierry, 51220 Saint-Thierry

Excursion au Mont-Dieu, à Charleville, à Signy

Programme et inscriptions : www.sourceschretiennes.mom.fr/colloque-guillaume-saint-thierry

Renseignements : laurence.mellerin@mom.fr - mh.morell@univ-reims.fr

6-8 juin 2018 – Colloque international

818-2018, mille deux cents ans de relecture de la Règle de saint Benoît à Landévennec

L'année 818, la communauté de Landévennec adopte la Règle de saint Benoît, dans le contexte politique et religieux carolingien que l'on connaît. Au cours des siècles qui suivent, comme dans l'histoire de toute abbaye bénédictine, les moines de Landévennec transmettent et adaptent pratiques et relectures de la Règle en fonction du contexte. Ce colloque a pour ambition d'analyser, sur la longue période, l'histoire de l'abbaye Saint-Guénolé au sein du monachisme bénédictin et en relation avec le monde environnant plus ou moins lointain.

Un colloque organisé par l'abbaye de Landévennec, l'Université de Bretagne Occidentale, le Laboratoire d'Études sur les monothéismes (Cnrs/Ephe)

Abbaye Saint-Guénolé de Landévennec - Rue Gorrequer - 29560 Landévennec

Contacts : yves.coativy@univ-brest.fr et dohurel@laposte.net

12 juin 2018 – Session Corref/FDM

La Conférence des religieux et religieuses de France et la Fondation des Monastères organisent une session d'étude sur le thème suivant : **L'accompagnement des personnalités « difficiles » en communauté**. La vie religieuse se vit généralement en communauté sous le même toit. Mais des personnalités peuvent ne pas être adaptées à ce vivre ensemble. D'autres, au cours de leur vie religieuse, pour diverses raisons, ne peuvent plus s'y intégrer. Les responsables d'instituts sont souvent démunis face à des situations cruciales pour les personnes en souffrance et pour les autres membres de la communauté. Sans avoir de réponses toutes faites, des pratiques peuvent être partagées. La session a la double visée d'aider les personnalités dites « difficiles » ou ressenties comme telles à s'intégrer dans la communauté, et de permettre à la communauté d'intégrer et d'accompagner ces personnes tout en se préservant. Une session pluridisciplinaire où médecin, sociologue, spécialiste de l'accompagnement, religieux en responsabilité et praticiens du droit canonique croiseront leurs approches, laissant un grand espace de dialogue avec le public.

de 9h à 17h15 chez les Frères des écoles chrétiennes, 78A rue de Sèvres, 75006 Paris.

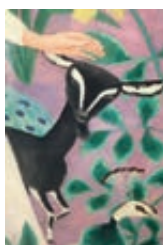
Pour tout renseignement

Corref, 3 rue Duguay-Trouin, 75006 Paris - Tél. 01 45 48 18 32

e-mail : secgen@corref.fr ou secandlauer@corref.fr.

En direct de nos musées

Printemps 2018 – Nouvel accrochage au Musée Dom Robert



Le Musée Dom Robert de Sorèze (Tarn), dont nous avons récemment parlé (*Les Amis des Monastères* n°190, *Le patrimoine monastique au musée*), nous fait part d'un **nouvel accrochage des collections**. Une belle occasion de découverte ou de redécouverte.

D'avril à septembre, tous les jours sauf le mardi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

En juillet et août ouverture tous les jours.

Abbaye-école de Sorèze/Musée Dom Robert

1 rue Saint-Martin – 81540 SORÈZE – www.domrobert.com

Avril à juin 2018 - Le Printemps des abbayes bretonnes

En 2018, l'abbaye de Landévennec commémore le 12^e centenaire de l'adoption de la Règle de saint Benoît : sous l'impulsion de Louis le Pieux, à la suite du concile d'Aix-la-Chapelle de 817, la règle bénédictine s'impose à l'Empire carolingien. Lorsque l'empereur rencontre l'abbé de Landévennec en 818, à Priziac, il lui demande de l'appliquer à son monastère et d'en être « l'ambassadeur » pour la Bretagne. **Cet anniversaire est une occasion idéale de mettre en lumière le patrimoine monastique breton** qui, à l'exception des exemples les plus célèbres, demeure méconnu : beaucoup ignorent aujourd'hui que les églises Saint-Sauveur de Redon, Saint-Melaine de Rennes, et bien d'autres, furent le cœur de grands monastères. Sa première édition mènera **sur les sites de 12 abbayes** : le Tronchet, le sentier des 3 abbayes (Paimpont, Saint Méen-le-Grand et Montfort-sur-Meu), Saint Melaine, Saint Sauveur, Saint Magloire de Léhon, koad Malouen, abbaye saint Guénolé, ancienne abbaye et musée de Landévennec, Notre Dame des Anges/ Landéda, Locmaria, Saint Maurice/ Clohars-Carnoët.



Concerts, expositions, colloques, conférences, visites guidées, ouvertures exceptionnelles au public. Pour tout savoir du calendrier des événements :

www.musee-abbaye-landevennec.fr/ Printemps des abbayes bretonnes

NOTES DE LECTURE

Murs mystiques, Les sentences du carmel de Saint-Denis, Musée d'art et d'histoire, 2017, illustrations, 12 €

Fondé en 1625, le carmel de Saint-Denis est célèbre pour avoir eu à sa tête à la fin du XVIII^e siècle Madame Louise de France, fille de Louis XV, prieure de 1770 à 1787. En 1792, après la dispersion des religieuses, la chapelle est devenue temple de la Raison, puis en 1802 église paroissiale et en 1895 justice de paix, cependant que le couvent abritait successivement une nouvelle communauté de carmélites (1868-1895) et les sœurs enseignantes de la Sainte Famille du Sacré-Cœur (jusqu'en 1959). En 1972, la ville le rachète pour y installer le musée municipal, qui est inauguré en 1981. La chapelle est ensuite réintégrée au musée en 1994. Celui-ci comprend trois ensembles qui évoquent l'histoire ancienne de la ville (au rez-de-chaussée), le carmel (au premier étage), le siège et la Commune de Paris (au deuxième étage). Ce processus de réhabilitation et d'aménagement, de 1969 à 1987, sous la direction de Jean Rollin, a été évoqué dans le n° 191 (juillet 2017) des *Amis des monastères* par l'actuel conservateur en chef, Sylvie Gonzalez.



Celle-ci réédite aujourd'hui avec des compléments et de magnifiques illustrations l'ouvrage publié en 1986 par Jean Rollin sur les sentences du carmel, pieuses pensées et maximes peintes sur les murs du couvent, qui rythmaient la vie des religieuses, selon l'usage de l'ordre, et permettent d'imaginer aujourd'hui leur idéal de vie. 173 inscriptions ont été conservées ou reconstituées. Elles sont toutes reproduites dans l'ordre déterminé par leur emplacement dans les bâtiments conventuels. Les sources sont diverses : l'Ancien Testament, notamment les Psaumes (n° 4 : « La vie passe comme l'ombre, l'éternité dure toujours », psaume 43/44) ; les Évangiles (n° 67 : « Seigneur, demeurez avec nous car il se fait tard et déjà le jour baisse », saint Luc) ; les épîtres de saint Paul (n° 50 : « Courage, mon âme, le temps est court ») ; les saints (n° 155 : « Ou souffrir ou mourir », sainte Thérèse d'Avila) ; des livres de piété (n° 33 : « Fermez sur vous votre porte et appelez à vous Jésus votre bien-aimé », L'Imitation de *Jésus-Christ*). Plusieurs ont été composées par les carmélites elles-mêmes (n° 58 : « Le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir »). Outre leur intérêt pour l'histoire de la spiritualité, elles gardent toute leur actualité et peuvent servir comme thèmes de méditation non seulement pour des religieuses mais aussi pour tous les chrétiens d'aujourd'hui.

Bernard Barbiche

Récentes parutions signalées à la Fondation

L'eredità di san Colombano, Memoria e culto attraverso il Medioevo, sous la direction d'Eleonora Destefanis, Presses Universitaires de Rennes, 2017, 360 pages, 34 €

La figure de saint Colomban joue un rôle majeur dans les études sur le premier monachisme occidental, dont le saint irlandais est considéré comme l'un des fondateurs. Cet ouvrage offre une lecture nouvelle sur la transmission de la pensée et de la vie du saint ainsi que sur son héritage dans l'Europe des VII^e et VIII^e siècles.

Monseigneur Charles-Louis Gay, 1815-1892, Un artiste au service du Christ, sous la direction de Séverine Blenner-Michel et Emmanuel Pénicaut, Presses universitaires de Rennes, 2017, 238 pages, 20 €

Issu de la riche bourgeoisie des lendemains de la Révolution, dans un milieu éloigné de la religion, le jeune Charles Gay est avant tout un esthète brillant, qui fréquente à Paris les milieux littéraires et les musiciens, parmi lesquels son meilleur ami, Charles Gounod. Converti au sortir de l'adolescence, notamment par le biais du père Lacordaire, il s'oriente vers la prêtrise et met alors ses talents au service de sa foi. Il devient en 1877 évêque auxiliaire et acquiert la réputation de « plus grand mystique du XIX^e siècle » (E. Lecanuet). L'œuvre abondante de Mgr Gay influence la pensée catholique jusqu'au milieu du XX^e siècle et constitue une étape majeure dans l'histoire de la spiritualité française.

Penser le christianisme au XIX^e siècle, Alphonse Gratry (1805-1872), Journal de ma vie et autres textes, Guillaume Cuchet Presses Universitaires de Rennes, 2017, 330 pages, 22 €

On ne lit plus guère Alphonse Gratry et c'est dommage, non seulement parce qu'il fut l'un des penseurs religieux marquants du XIX^e siècle, mais un écrivain de talent et un témoin averti de son temps. Philosophe, il est à l'origine du système de pensée le plus complet et le plus caractérisé que le monde catholique français ait produit au XIX^e siècle, qui a influencé tout une lignée de penseurs indépendants du thomisme. Une première édition critique et intégrale de ses souvenirs et une anthologie de textes qu'on a voulu aussi représentatifs que possible de la diversité des thèmes de sa pensée comme des formes de son écriture.

À noter également, de Guillaume Cuchet, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien*, paru au Seuil en février 2018 (288 pages, 21 €). Replaçant la mise en œuvre de Vatican II dans le contexte plus général de l'histoire longue, l'auteur met en perspective historique le « décrochage » du catholicisme en France.

La foi demeure... malgré tout, Odon Vallet, Entretien avec Marc Leboucher, Salvator, 2018, 184 pages, 16 €

Répondant aux questions de l'éditeur Marc Leboucher, l'historien des religions Odon Vallet décrypte les évolutions profondes qui, de l'Afrique à la France, des frontières du catholicisme à celles du protestantisme, des croyances traditionnelles aux mentalités plus actuelles, dessinent un paysage inattendu et riche de promesses. Un tour d'horizon vif et éclairant d'où ressort une vision plutôt optimiste de l'avenir du christianisme dans les grandes villes d'Europe. Universitaire et observateur du religieux, Odon Vallet a notamment publié *Petit lexique des idées fausses sur les religions* (Albin Michel) et *Les religions dans le monde* (Flammarion)

Un temps pour mourir, Derniers jours de la vie des moines, Nicolas Diat, Fayard, 234 pages, 20,90 €

Comment mourir ? Comment répondre à nos peurs ? Derrière les murs des monastères, les hommes de Dieu passent leur existence à préparer le grand passage. Peuvent-ils nous aider à comprendre la souffrance, la maladie, la peine et la solitude des derniers instants ? De Cîteaux à Lagrasse, de la Grande-Chartreuse à Solesmes, Nicolas Diat a recueilli les confidences de moines sur la fin de leurs vies. Au fil d'entretiens exceptionnels menés dans huit monastères, au plus près des « fils du silence », nous comprenons que leurs morts ne se ressemblent pas : il y en a de simples, d'heureuses, de belles et de lumineuses, des agonies lentes ou douloureuses. L'auteur raconte le calvaire d'un jeune religieux atteint d'un mal fulgurant, ou d'un chanoine dévasté par sa bataille contre la leucémie, fait le portrait d'un frère dépressif qui a mis fin à ses jours, décrit les morts douces et angéliques des ermites. Si chaque expérience est singulière, les douleurs des moines, en revanche, nous sont familières : ce sont celles de tous les hommes. Porté par une écriture délicate, l'ouvrage de Nicolas Diat aborde avec grâce et sensibilité la question de la mort, en ouvrant les portes des abbayes.

Trappistes en Terre sainte. Des moines au cœur de la géopolitique, Paul Tavardon, Domuni-Press, Dominican International University, 2016. Préface de Frédéric Desagneaux, Consul Général à Jérusalem (2009-2013),
Tome 1, 1890-1946, 616 pages, 30 € - **Tome 2, 1946-1991**, 568 pages, 30 €

« *Le choix d'un lieu où se déroulera une vie est lourd de sens dans la tradition bénédictine* »

En décembre 1891, des moines trappistes s'installent dans un petit hôtel arabe, qu'ils avaient acquis sur la route Jaffa-Jérusalem. Le lieu se situe tout près des ruines d'une ancienne église, que beaucoup identifièrent très tôt comme le site d'Emmaüs-Nicopolis. Assainissant les lieux, ils y plantèrent des vignes. Ainsi est né le monastère de Latroun. Fondation de Sept-Fons (Allier), l'abbaye est au cœur de la Palestine ottomane. Son destin est souvent déterminé par l'histoire mouvementée d'un Proche-Orient, en pleine mutation politique. Écrite en deux tomes, ce premier volet nous entraîne à travers les derniers soubresauts de l'Empire ottoman, à la victoire britannique et la conquête de Jérusalem par le général Allenby, à la Palestine mandataire et, enfin, vers la montée d'Israël dans les affrontements qui bouleversent le pays au sortir de la deuxième guerre mondiale.

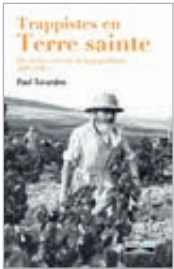
L'épopée du monastère de Latroun se poursuit dans le deuxième tome. Le voici au sortir de la seconde guerre mondiale, au cœur d'un Moyen-Orient en pleine mutation. Après le partage de la Palestine (1947) et la création de l'État d'Israël (1948), la région est en guerre. Le monastère se retrouve, lui, dans un no-man's land, à mi-distance entre arabes et juifs, à la frontière des deux camps, jusqu'en 1967. Puis viennent la guerre du Kippour (1973), celle du Liban (1975-1990), la première anti-fada (1987-1993), la première guerre du Golfe (1991)... Pourtant, c'est dans cette période agitée que le lecteur sera témoin des plus grands élans de charité, de générosité et d'ouverture au monde extérieur. Ouverture au judaïsme, aux Églises locales, ouverture œcuménique et humanitaire... Des moines au cœur de la géopolitique du Proche-Orient livrent quelque chose d'inédit du mystère de la Terre sainte.

Paul Tavardon, en religion frère Augustin, est moine à l'abbaye trappiste de Latroun, en Israël. Docteur en lettres et en théologie, il a publié plusieurs ouvrages d'exégèse biblique, ainsi qu'une étude sur un cadran solaire, le disque de Qumrân. Chercheur associé à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, il collabore plus particulièrement au projet La Bible en ses traditions (voir page 78).

Les Éditions dominicaines du Cerf 1918-1965, Etienne Fouilloux, avec la collaboration de Tangi Cavalin et Nathalie Vier-Depaule, Cerf, 2018, 294 pages, 24 €
 Fondées en 1929 par deux religieux dominicains, les Éditions du Cerf comptent dans le paysage éditorial français et ont rapidement acquis une réputation enviable dans l'aile marchante de l'Église de France. Au cours de leur histoire, les Éditions ont traversé bien des orages du fait de leur position d'ouverture sur les grandes crises du xx^e siècle. C'est ce parcours mouvementé, conjuguant histoires générale et religieuse, que retrace ce livre en éclairant celle du catholicisme en France.

Benôit et les bénédictins, Mauricette Vial-Andru, Illustrations Isabelle de Thieulloy, Collection Les Petits Pâtres, Éditions Téqui, 2003 (réédition), 48 pages, 11,80 €

Une hagiographie de saint Benoît, complète et adaptée aux enfants dès l'âge de 6 ans. Un cadre historique bien dressé, de nombreuses anecdotes ainsi que des explications simples sur la Règle de saint Benoît viennent compléter les informations sur la vie du fondateur de l'Ordre bénédictin.



Couvertures © Domuni-Press 2016



Si ce n'est déjà fait, il est encore temps de régler votre réabonnement pour 2018

pour recevoir sans interruption les numéros de juillet et d'octobre
de la revue trimestrielle *Les Amis des Monastères*

En ligne sur

www.fondationdesmonasteres.org

Rubrique Publications/Revue

C'est facile, rapide et sécurisé.

Si vous préférez vous abonner ou commander par courrier

Je souhaite m'abonner me réabonner abonner un(e) ami(e)

Je choisis la formule ordinaire (25 €) la formule de soutien (40 €)

Je verse un soutien supplémentaire à la revue d'un montant de €
(pas de reçu fiscal)

Je commande le(s) numéro(s) au prix de 7 € le numéro

Je désire un numéro spécimen gratuit

Je demande l'abonnement gratuit (une offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Nom

Prénom

Communauté religieuse

Adresse

Code postal Ville

Adresse courriel

Téléphone

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

La Fondation des Monastères
14 rue Brunel - 75017 PARIS

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.
N'hésitez pas à nous contacter par e-mail fdm@fondationdesmonasteres.org ou par téléphone au 01 45 31 02 02.



La Croix de Jérusalem




© CTS

En Terre Sainte, la Croix de Jérusalem est omniprésente. Depuis des siècles, on la trouve comme emblème de la Custodie franciscaine de Terre Sainte. C'est aussi le blason des Chevaliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Le Patriarcat latin de Jérusalem utilise lui aussi ce symbole.

La Croix de Jérusalem est facilement reconnaissable aux éléments qui la composent : une croix grecque (avec des bras de longueurs égales), potencée, entourée de quatre petites croix, entre chacun des bras. C'est le nombre de croix, qui s'élève à cinq (4+1), qui donne à ce symbole sa signification. La forme la plus antique de la Croix de Jérusalem apparaît au ^v siècle ; on la trouve ensuite dans un reliquaire d'Aix-la-Chapelle, forme réutilisée d'après un don fait à Charlemagne en provenance de Jérusalem. Contrairement à l'imaginaire populaire ou aux représentations romantiques historicisantes, la Croix de Jérusalem ne fut pas utilisée durant l'époque des croisades. Pour expliquer les quatre petites



© MA Beaulieu, CTS

croix, on a évoqué les quatre royaumes latins (croisés), mais, plus souvent, les quatre points cardinaux sur lesquels rayonne la croix principale, symbole de la foi chrétienne. Les Franciscains l'ont choisie parce qu'elle évoque les cinq plaies du Christ. *M.-A. Beaulieu* 



*Maintenant notre marche prend fin
devant tes portes, Jérusalem !
Jérusalem, te voici dans tes murs :
ville où tout ensemble ne fait qu'un!*

Psaume 121, 2-3



Les Amis des Monastères est une revue de la Fondation des Monastères
14 rue Brunel – 75017 Paris
www.fondationdesmonasteres.org